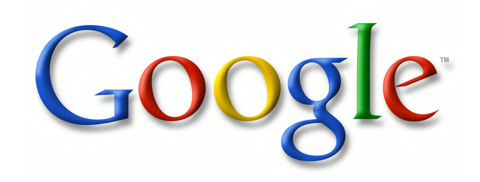
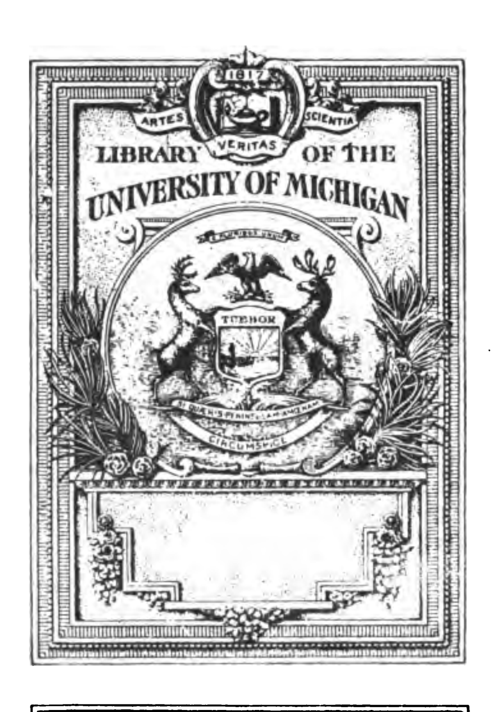



GRAD
QH
45
.B93
1799b
v.2
pt.4
BUHR
A 992,757


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

HISTOIRE NATURELLE.

QUADRUPÈDES.

TOME QUATRIÈME.

AVERTISSEMENT.

COMME les détails de l'histoire naturelle ne sont intéressans que pour ceux qui s'appliquent uniquement à cette science, et que dans une exposition aussi longue que celle de l'histoire particulière de tous les animaux, il règne nécessairement trop d'uniformité, nous avons cru que la plupart de nos lecteurs nous sauroient gré de couper de temps en temps le fil d'une méthode qui nous contraint, par des Discours dans lesquels nous donnerons nos réflexions sur la Nature en général, et traiterons de ses effets en grand. Nous retournerons

ensuite à nos détails avec plus de-courage ; car j'avoue qu'il en faut pour s'occuper continuellement de petits objets dont l'examen exige la plus froide patience, et ne permet rien au génie.

DE LA NATURE.

PREMIÈRE VUE.

La Nature est le systême des lois établies par le Créateur pour l'existence des choses et pour la succession des êtres. La Nature n'est point une chose, car cette chose seroit tout; la Nature n'est point un être, car cet être seroit Dieu: mais on peut la considérer comme une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout, et qui, subordonnée à celle du premier Être, n'a commencé d'agir que par son ordre, et n'agit encore que par son concours ou son consentement. Cette puissance est de la puissance divine, la partie qui se manifeste; c'est en même temps la cause et l'effet, le mode et la substance, le dessein et l'ouvrage : bien différente de l'art humain, dont les productions ne sont que des ouvrages morts, la Nature est elle-même un ouvrage perpétuellement vivant, un ouvrier sans cesse actif,

qui sait tout employer, qui travaillant d'après soi-même, toujours sur le même fonds, bien loin de l'épuiser le rend inépuisable: le temps, l'espace et la matière sont ses moyens, l'univers son objet, le mouvement et la vie son but.

Les effets de cette puissance sont les phénomènes du monde: les ressorts qu'elle emploie sont des forces vives, que l'espace et le temps ne peuvent que mesurer et limiter sans jamais les détruire; des forces qui se balancent, qui se confondent, qui s'opposent sans pouvoir s'anéantir: les unes pénètrent et transportent les corps, les autres les échauffent et les animent. L'attraction et l'impulsion sont les deux principaux instrumens de l'action de cette puissance sur les corps bruts; la chaleur et les molécules organiques vivantes sont les principes actifs qu'elle met en œuvre pour la formation et le développement des êtres organisés.

Avec de tels moyens que ne peut la Nature? Elle pourroit tout si elle pouvoit anéantir et créer; mais Dieu s'est réservé ces deux extrêmes de pouvoir: anéantir et créer sont les attributs de la toute-puissance; altérer,

changer, détruire, développer, renouveler, produire, sont les seuls droits qu'il a voulu céder. Ministre de ses ordres irrévocables, dépositaire de ses immuables décrets, la Nature ne s'écarte jamais des lois qui lui ont été prescrites; elle n'altère rien aux plans qui lui ont été tracés, et dans tous ses ouvrages elle présente le sceau de l'Éternel : cette empreinte divine, prototype inaltérable des existences, est le modèle sur lequel elle opère; modèle dont tous les traits sont exprimés en caractères ineffaçables, et prononcés pour jamais; modèle toujours neuf, que le nombre des moules ou des copies, quelqu'infini qu'il soit, ne fait que renouveler.

Tout a donc été créé, et rien encore ne s'est anéanti; la Nature balance entre ces deux limites sans jamais approcher ni de l'une ni de l'autre : tâchons de la saisir dans quelques points de cet espace immense qu'elle remplit et parcourt depuis l'origine des siècles.

Quels objets! un volume immense de matière qui n'eût formé qu'une inutile, une épouvantable masse, s'il n'eût été divisé en parties séparées par des espaces mille fois plus immenses : mais des milliers de globes

lumineux, placés à des distances inconcevables, sont les bases qui servent de fondement à l'édifice du monde; des millions de globes opaques, circulant autour des premiers, en composent l'ordre et l'architecture mouvante. Deux forces primitives agitent ces grandes masses, les roulent, les transportent et les animent; chacune agit à tout instant, et toutes deux, combinant leurs efforts, tracent les zones des sphères célestes, établissent dans le milieu du vide, des lieux fixes et des routes déterminées; et c'est du sein même du mouvement que naît l'équilibre des mondes et le repos de l'univers.

La première de ces forces est également répartie; la seconde a été distribuée en mesures inégales. Chaque atome de matière a une même quantité de force d'attraction, chaque globe a une quantité différente de force d'impulsion : aussi est-il des astres fixes et des astres errans; des globes qui ne semblent être faits que pour attirer, et d'autres pour pousser ou pour être poussés; des sphères qui ont reçu une impulsion commune dans le même sens, et d'autres une impulsion particulière; des astres solitaires,

et d'autres accompagnés de satellites; des corps de lumière, et des masses de ténèbres; des planètes dont les différentes parties ne jouissent que successivement d'une lumière empruntée; des comètes qui se perdent dans l'obscurité des profondeurs de l'espace, et reviennent après des siècles se parer de nouveaux feux; des soleils qui paroissent, disparoissent, et semblent alternativement se rallumer et s'éteindre; d'autres qui se montrent une fois et s'évanouissent ensuite pour jamais. Le ciel est le pays des grands événemens: mais à peine l'œil humain peut-il les saisir; un soleil qui périt et qui cause la catastrophe d'un monde ou d'un systême de monde, ne fait d'autre effet à nos yeux que celui d'un feu follet qui brille et qui s'éteint: l'homme borné à l'atome terrestre sur lequel il végète, voit cet atome comme un monde, et ne voit les mondes que comme des atomes.

Car cette Terre qu'il habite, à peine reconnoissable parmi les autres globes, et tout-à-fait invisible pour les sphères éloignées, est un million de fois plus petite que le Soleil qui l'éclaire, et mille fois plus petite que

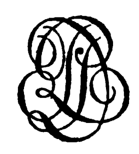
HISTOIRE
NATURELLE

PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

QUADRUPEDES.

TOME QUATRIEME.



A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AINÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.

AN VII. — 1799.

ment plus grand qu'aucune des comètes, et qu'il contient mille fois plus de matière que la plus grosse planète, elles ne peuvent ni le déranger, ni se soustraire à sa puissance, qui, s'étendant à des distances immenses, les contient toutes, et lui ramène, au bout d'un temps, celles qui s'éloignent le plus; quelques unes même à leur retour s'en approchent de si près, qu'après avoir été refroidies pendant des siècles, elles éprouvent une chaleur inconcevable; elles sont sujettes à des vicissitudes étranges par ces alternatives de chaleur et de froid extrêmes, aussi-bien que par les inégalités de leur mouvement, qui tantôt est prodigieusement accéléré, et ensuite infiniment retardé : ce sont, pour ainsi dire, des mondes en désordre, en comparaison des planètes, dont les orbites étant plus régulières, les mouvemens plus égaux, la température toujours la même, semblent être des lieux de repos, où tout étant constant, la Nature peut établir un plan, agir uniformément, se développer successivement dans toute son étendue. Parmi ces globes choisis entre les astres errans, celui que nous habitons paroît

encore être privilégié : moins froid, moins éloigné que Saturne, Jupiter, Mars, il est aussi moins brûlant que Vénus et Mercure, qui paroissent trop voisins de l'astre de lumière.

Aussi avec quelle magnificence la Nature ne brille-t-elle pas sur la Terre ? Une lumière pure, s'étendant de l'orient au couchant, dore successivement les hémisphères de ce globe; un élément transparent et léger l'environne; une chaleur douce et féconde anime, fait éclore tous les germes de vie : des eaux vives et salutaires servent à leur entretien, à leur accroissement; des éminences distribuées dans le milieu des terres arrêtent les vapeurs de l'air, rendent ces sources intarissables et toujours nouvelles; des cavités immenses faites pour les recevoir partagent les continens. L'étendue de la mer est aussi grande que celle de la terre : ce n'est point un élément froid et stérile; c'est un nouvel empire aussi riche, aussi peuplé que le premier. Le doigt de Dieu a marqué leurs confins : si la mer anticipe sur les plages de l'occident, elle laisse à découvert celles de l'orient. Cett

masse immense d'eau, inactive par elle-même, suit les impressions des mouvemens célestes ; elle balance par des oscillations régulières de flux et de reflux ; elle s'élève et s'abaisse avec l'astre de la nuit ; elle s'élève encore plus lorsqu'il concourt avec l'astre du jour, et que tous deux, réunissant leurs forces dans le temps des équinoxes, causent les grandes marées : notre correspondance avec le ciel n'est nulle part mieux marquée. De ces mouvemens constans et généraux, résultent des mouvemens variables et particuliers, des transports de terre, des dépôts qui forment au fond des eaux des éminences semblables à celles que nous voyons sur la surface de la terre ; des courans qui, suivant la direction de ces chaînes de montagnes, leur donnent une figure dont tous les angles se correspondent, et coulant au milieu des ondes, comme les eaux coulent sur la terre, sont en effet les fleuves de la mer.

L'air, encore plus léger, plus fluide que l'eau, obéit aussi à un plus grand nombre de puissances ; l'action éloignée du Soleil et de la Lune, l'action immédiate de la mer,

celle de la chaleur qui le raréfie, celle du froid qui le condense, y causent des agitations continuelles : les vents sont ses courans; ils poussent, ils assemblent les nuages; ils produisent les météores, et transportent au-dessus de la surface aride des continens terrestres les vapeurs humides des plages maritimes; ils déterminent les orages, répandent et distribuent les pluies fécondes et les rosées bienfaisantes; ils troublent les mouvemens de la mer; ils agitent la surface mobile des eaux, arrêtent ou précipitent les courans, les font rebrousser, soulèvent les flots, excitent les tempêtes : la mer irritée s'élève vers le ciel, et vient en mugissant se briser contre des digues inébranlables, qu'avec tous ses efforts elle ne peut ni détruire ni surmonter.

La terre, élevée au-dessus du niveau de la mer, est à l'abri de ses irruptions; sa surface émaillée de fleurs, parée d'une verdure toujours renouvelée, peuplée de mille et mille espèces d'animaux différens, est un lieu de repos, un séjour de délices, où l'homme, placé pour seconder la Nature, préside à tous les êtres; seul entre tou

capable de connoître et digne d'admirer, Dieu l'a fait spectateur de l'univers et témoin de ses merveilles; l'étincelle divine dont il est animé le rend participant aux mystères divins : c'est par cette lumière qu'il pense et réfléchit; c'est par elle qu'il voit et lit dans le livre du monde, comme dans un exemplaire de la Divinité.

La Nature est le trône extérieur de la magnificence divine : l'homme qui la contemple, qui l'étudie, s'élève par degrés au trône intérieur de la toute-puissance; fait pour adorer le Créateur, il commande à toutes les créatures; vassal du ciel, roi de la terre, il l'anoblit, la peuple et l'enrichit; il établit entre les êtres vivans l'ordre, la subordination, l'harmonie; il embellit la Nature même, il la cultive, l'étend et la polit, en élague le chardon et la ronce, y multiplie le raisin et la rose. Voyez ces plages désertes, ces tristes contrées où l'homme n'a jamais résidé, couvertes ou plutôt hérissées de bois épais et noirs dans toutes les parties élevées : des arbres sans écorce et sans cime, courbés, rompus, tombant de vétusté; d'autres, en plus grand nombre, gisant auprès des pre-

miers, pour pourrir sur des monceaux déja pourris, étouffent, ensevelissent les germes prêts à éclore. La Nature, qui par-tout ailleurs brille par sa jeunesse, paroît ici dans la décrépitude; la terre, surchargée par le poids, surmontée par les débris de ses productions, n'offre, au lieu d'une verdure florissante, qu'un espace encombré, traversé de vieux arbres chargés de plantes parasites, de lichens, d'agarics, fruits impurs de la corruption : dans toutes les parties basses, des eaux mortes et croupissantes, faute d'être conduites et dirigées; des terrains fangeux, qui, n'étant ni solides ni liquides, sont inabordables, et demeurent également inutiles aux habitans de la terre et des eaux; des marécages qui, couverts de plantes aquatiques et fétides, ne nourrissent que des insectes vénéneux et servent de repaire aux animaux immondes. Entre ces marais infects qui occupent les lieux bas, et les forêts décrépites qui couvrent les terres élevées, s'étendent des espèces de landes, des savanes qui n'ont rien de commun avec nos prairies; les mauvaises herbes y surmontent, y étouffe les bonnes : ce n'est point ce gazon fin

semble faire le duvet de la terre, ce n'est point cette pelouse émaillée qui annonce sa brillante fécondité; ce sont des végétaux agrestes, des herbes dures, épineuses, entrelacées les unes dans les autres, qui semblent moins tenir à la terre qu'elles ne tiennent entre elles, et qui, se desséchant et repoussant successivement les unes sur les autres, forment une bourre grossière, épaisse de plusieurs pieds. Nulle route, nulle communication, nul vestige d'intelligence dans ces lieux sauvages : l'homme, obligé de suivre les sentiers de la bête farouche, s'il veut les parcourir, contraint de veiller sans cesse pour éviter d'en devenir la proie; effrayé de leurs rugissemens, saisi du silence même de ces profondes solitudes, il rebrousse chemin, et dit : La Nature brute est hideuse et mourante; c'est moi, moi seul qui peux la rendre agréable et vivante : desséchons ces marais, animons ces eaux mortes en les faisant couler; formons-en des ruisseaux, des canaux; employons cet élément actif et dévorant qu'on nous avoit caché, et que nous ne devons qu'à nous-mêmes; mettons le feu à cette bourre superflue, à ces vieilles forêts déja à demi

consommées; achevons de détruire avec le fer ce que le feu n'aura pu consumer : bientôt, au lieu du jonc, du néuuphar, dont le crapaud composoit son venin, nous verrons paroître la renoncule, le trèfle, les herbes douces et salutaires ; des troupeaux d'animaux bondissans fouleront cette terre jadis impraticable; ils y trouveront une subsistance abondante, une pâture toujours renaissante; ils se multiplieront pour se multiplier encore : servons-nous de ces nouveaux aides pour achever notre ouvrage; que le bœuf, soumis au joug, emploie ses forces et le poids de sa masse à sillonner la terre; qu'elle rajeunisse par la culture : une Nature nouvelle va sortir de nos mains.

Qu'elle est belle cette Nature cultivée ! que, par les soins de l'homme, elle est brillante et pompeusement parée ! Il en fait lui-même le principal ornement; il en est la production la plus noble : en se multipliant, il en multiplie le germe le plus précieux; elle-même aussi semble se multiplier avec lui; il met au jour par son art tout ce qu'elle recéloit dans son sein : que de trésors ignorés ! que de richesses nouvelles ! Les fleurs, les fruits, les grains

perfectionnés, multipliés à l'infini; les espèces utiles d'animaux transportées, propagées, augmentées sans nombre; les espèces nuisibles réduites, confinées, reléguées; l'or, et le fer, plus nécessaire que l'or, tirés des entrailles de la terre; les torrens contenus; les fleuves dirigés, resserrés; la mer soumise, reconnue, traversée d'un hémisphère à l'autre; la terre accessible par-tout, par-tout rendue aussi vivante que féconde; dans les vallées de riantes prairies, dans les plaines de riches pâturages ou des moissons encore plus riches; les collines chargées de vignes et de fruits, leurs sommets couronnés d'arbres utiles et de jeunes forêts; les déserts devenus des cités habitées par un peuple immense, qui, circulant sans cesse, se répand de ces centres jusqu'aux extrémités; des routes ouvertes et fréquentées, des communications établies par-tout comme autant de témoins de la force et de l'union de la société; mille autres monumens de puissance et de gloire démontrent assez que l'homme, maître du domaine de la terre, en a changé, renouvelé la surface entière, et que de tout temps il partage l'empire avec la Nature.

Cependant il ne règne que par droit de conquête ; il jouit plutôt qu'il ne possède ; il ne conserve que par des soins toujours renouvelés : s'ils cessent, tout languit, tout s'altère, tout change, tout rentre sous la main de la Nature ; elle reprend ses droits, efface les ouvrages de l'homme, couvre de poussière et de mousse ses plus fastueux monumens, les détruit avec le temps, et ne lui laisse que le regret d'avoir perdu par sa faute ce que ses ancêtres avoient conquis par leurs travaux. Ces temps où l'homme perd son domaine, ces siècles de barbarie pendant lesquels tout périt, sont toujours préparés par la guerre, et arrivent avec la disette et la dépopulation. L'homme, qui ne peut que par le nombre, qui n'est fort que par sa réunion, qui n'est heureux que par la paix, a la fureur de s'armer pour son malheur, et de combattre pour sa ruine ; excité par l'insatiable avidité, aveuglé par l'ambition encore plus insatiable, il renonce aux sentimens d'humanité, tourne toutes ses forces contre lui-même, cherche à s'entre-détruire, se détruit en effet ; et, après ces jours de sang et de carnage, lorsque la fumée de la gloire s'est dissipée, il voit d'un

œil triste la terre dévastée, les arts ensevelis, les nations dispersées, les peuples affoiblis, son propre bonheur ruiné; et sa puissance réelle anéantie.

Grand Dieu, dont la seule présence soutient la Nature et maintient l'harmonie des lois de l'univers; vous qui du trône immobile de l'empyrée voyez rouler sous vos pieds toutes les sphères célestes sans choc et sans confusion; qui du sein du repos reproduisez à chaque instant leurs mouvemens immenses, et seul régissez dans une paix profonde ce nombre infini de cieux et de mondes; rendez, rendez enfin le calme à la terre agitée! Qu'elle soit dans le silence! qu'à votre voix la discorde et la guerre cessent de faire retentir leurs clameurs orgueilleuses! Dieu de bonté, auteur de tous les êtres, vos regards paternels embrassent tous les objets de la création: mais l'homme est votre être de choix; vous avez éclairé son ame d'un rayon de votre lumière immortelle: comblez vos bienfaits en pénétrant son cœur d'un trait de votre amour; ce sentiment divin se répandant par-tout réunira les natures

ennemies; l'homme ne craindra plus l'aspect de l'homme, le fer homicide n'armera plus sa main; le feu dévorant de la guerre ne fera plus tarir la source des générations; l'espèce humaine, maintenant affoiblie, mutilée, moissonnée dans sa fleur, germera de nouveau et se multipliera sans nombre; la Nature, accablée sous le poids des fléaux, stérile, abandonnée, reprendra bientôt avec une nouvelle vie son ancienne fécondité; et nous, Dieu bienfaiteur, nous la seconderons, nous la cultiverons, nous l'observerons sans cesse pour vous offrir à chaque instant un nouveau tribut de reconnoissance et d'admiration.

DE LA NATURE.

SECONDE VUE.

Un individu, de quelque espèce qu'il soit, n'est rien dans l'univers; cent individus, mille, ne sont encore rien : les espèces sont les seuls êtres de la Nature; êtres perpétuels, aussi anciens, aussi permanens qu'elle, que, pour mieux juger, nous ne considérons plus comme une collection ou une suite d'individus semblables, mais comme un tout indépendant du nombre, indépendant du temps; un tout toujours vivant, toujours le même; un tout qui a été compté pour un dans les ouvrages de la création, et qui par conséquent ne fait qu'une unité dans la Nature. De toutes ces unités, l'espèce humaine est la première; les autres, de l'éléphant jusqu'à la mite, du cèdre jusqu'à l'hysope, sont en seconde et en troisième ligne; et quoique différente par la forme, par la substance et même par la

vie, chacune tient sa place, subsiste par elle-même, se défend des autres, et toutes ensemble composent et représentent la Nature vivante, qui se maintient et se maintiendra comme elle s'est maintenue : un jour, un siècle, un âge, toutes les portions du temps ne font pas partie de sa durée ; le temps lui-même n'est relatif qu'aux individus, aux êtres dont l'existence est fugitive : mais celle des espèces étant constante, leur permanence fait la durée, et leur différence le nombre. Comptons donc les espèces comme nous l'avons fait, donnons-leur à chacune un droit égal à la mense de la Nature ; elles lui sont toutes également chères, puisqu'à chacune elle a donné les moyens d'être, et de durer tout aussi long-temps qu'elle.

Faisons plus, mettons aujourd'hui l'espèce à la place de l'individu : nous avons vu quel étoit pour l'homme le spectacle de la Nature ; imaginons quelle en seroit la vue pour un être qui représenteroit l'espèce humaine entière. Lorsque dans un beau jour de printemps nous voyons la verdure renaître, les fleurs s'épanouir, tous les germes

éclore, les abeilles revivre, l'hirondelle arriver, le rossignol chanter l'amour, le belier en bondir, le taureau en mugir, tous les êtres vivans se chercher et se joindre pour en produire d'autres, nous n'avons d'autre idée que celle d'une reproduction et d'une nouvelle vie. Lorsque, dans la saison noire du froid et des frimas, l'on voit les natures devenir indifférentes, se fuir au lieu de se chercher; les habitans de l'air déserter nos climats, ceux de l'eau perdre leur liberté sous des voûtes de glace; tous les insectes disparoître ou périr; la plupart des animaux s'engourdir, se creuser des retraites; la terre se durcir, les plantes se sécher, les arbres dépouillés se courber, s'affaisser sous le poids de la neige et du givre; tout présente l'idée de la langueur et de l'anéantissement. Mais ces idées de renouvellement et de destruction, ou plutôt ces images de la mort et de la vie, quelque grandes, quelque générales qu'elles nous paroissent, ne sont qu'individuelles et particulières; l'homme, comme individu, juge ainsi la Nature : l'être que nous avons mis à la place de l'espèce la juge plus grandement, plus généralement; il ne

voit dans cette destruction, dans ce renouvellement, dans toutes ces successions, que permanence et durée; la saison d'une année est pour lui la même que celle de l'année précédente, la même que celle de tous les siècles; le millième animal dans l'ordre des générations est pour lui le même que le premier animal. Et en effet, si nous vivions, si nous subsistions à jamais, si tous les êtres qui nous environnent subsistoient aussi tels qu'ils sont pour toujours, et que tout fût perpétuellement comme tout est aujourd'hui, l'idée du temps s'évanouiroit, et l'individu deviendroit l'espèce.

Eh! pourquoi nous refuserions-nous de considérer la Nature pendant quelques instans sous ce nouvel aspect? À la vérité, l'homme en venant au monde arrive des ténèbres, l'ame aussi nue que le corps; il naît sans connoissance comme sans défense, il n'apporte que des qualités passives; il ne peut que recevoir les impressions des objets et laisser affecter ses organes; la lumière brille long-temps à ses yeux avant que de l'éclairer: d'abord il reçoit tout de la Nature et ne lui rend rien: mais dès que ses sens sont

affermis, dès qu'il peut comparer ses sensations, il se réfléchit vers l'univers, il forme des idées, il les conserve, les étend, les combine : l'homme, et sur-tout l'homme instruit, n'est plus un simple individu, il représente en grande partie l'espèce humaine entière : il a commencé par recevoir de ses pères les connoissances qui leur avoient été transmises par ses aïeux; ceux-ci, ayant trouvé l'art divin de tracer la pensée et de la faire passer à la postérité, se sont, pour ainsi dire, identifiés avec leurs neveux; les nôtres s'identifieront avec nous. Cette réunion dans un seul homme, de l'expérience de plusieurs siècles, recule à l'infini les limites de son être : ce n'est plus un individu simple, borné, comme les autres, aux sensations de l'instant présent, aux expériences du jour actuel; c'est à peu près l'être que nous avons mis à la place de l'espèce entière : il lit dans le passé, voit le présent, juge de l'avenir; et dans le torrent des temps, qui amène, entraîne, absorbe tous les individus de l'univers, il trouve les espèces constantes, la Nature invariable. La relation des choses étant toujours la même, l'ordre des temps lui paroît

nul ; les lois du renouvellement ne font que compenser à ses yeux celles de sa permanence : une succession continuelle d'êtres, tous semblables entre eux, n'équivaut, en effet, qu'à l'existence perpétuelle d'un seul de ces êtres.

A quoi se rapporte donc ce grand appareil des générations, cette immense profusion de germes, dont il en avorte mille et mille pour un qui réussit? qu'est-ce que cette propagation, cette multiplication des êtres, qui, se détruisant et se renouvelant sans cesse, n'offrent toujours que la même scène, et ne remplissent ni plus ni moins la Nature? d'où viennent ces alternatives de mort et de vie, ces lois d'accroissement et de dépérissement, toutes ces vicissitudes individuelles, toutes ces représentations renouvelées d'une seule et même chose? elles tiennent à l'essence même de la Nature, et dépendent du premier établissement de la machine du monde; fixe dans son tout et mobile dans chacune de ses parties, les mouvemens généraux des corps célestes ont produit les mouvemens particuliers du globe de la Terre ; les forces pénétrantes dont ces grands corps sont

animés, par lesquelles ils agissent au loin et réciproquement les uns sur les autres, animent aussi chaque atome de matière; et cette propension mutuelle de toutes ces parties les unes vers les autres est le premier lien des êtres, le principe de la consistance des choses, et le soutien de l'harmonie de l'univers. Les grandes combinaisons ont produit tous les petits rapports : le mouvement de la Terre sur son axe ayant partagé en jours et en nuits les espaces de la durée, tous les êtres vivans qui habitent la Terre ont leur temps de lumière et leur temps de ténèbres, la veille et le sommeil; une grande portion de l'économie animale, celle de l'action des sens et du mouvement des membres, est relative à cette première combinaison. Y auroit-il des sens ouverts à la lumière dans un monde où la nuit seroit perpétuelle?

L'incliuaison de l'axe de la Terre produisant dans son mouvement annuel autour du Soleil des alternatives durables de chaleur et de froid, que nous avons appelées *des saisons*, tous les êtres végétans ont aussi, en tout ou en partie, leur saison de vie et leur saison de mort. La chûte des feuilles et des fruits,

le desséchement des herbes, la mort des insectes, dépendent en entier de cette seconde combinaison : dans les climats où elle n'a pas lieu, la vie des végétaux n'est jamais suspendue; chaque insecte vit son âge : et ne voyons-nous pas sous la Ligne, où les quatre saisons n'en font qu'une, la terre toujours fleurie, les arbres continuellement verds, et la Nature toujours au printemps?

La constitution particulière des animaux et des plantes est relative à la température générale du globe de la Terre, et cette température dépend de sa situation, c'est-à-dire, de la distance à laquelle il se trouve de celui du Soleil : à une distance plus grande, nos animaux, nos plantes, ne pourroient ni vivre ni végéter; l'eau, la séve, le sang, toutes les autres liqueurs, perdroient leur fluidité; à une distance moindre, elles s'évanouiroient et se dissiperoient en vapeurs : la glace et le feu sont les élémens de la mort; la chaleur tempérée est le premier germe de la vie.

Les molécules vivantes répandues dans tous les corps organisés sont relatives, et pour l'action et pour le nombre, aux molécules de la lumière qui frappent toute

matière et la pénètrent de leur chaleur. Partout où les rayons du Soleil peuvent échauffer la terre, sa surface se vivifie, se couvre de verdure et se peuple d'animaux : la glace même, dès qu'elle se résout en eau, semble se féconder; cet élément est plus fertile que celui de la terre, il reçoit avec la chaleur le mouvement et la vie. La mer produit à chaque saison plus d'animaux que la terre n'en nourrit, elle produit moins de plantes; et tous ces animaux qui nagent à la surface des eaux, ou qui en habitent les profondeurs, n'ayant pas, comme ceux de la terre, un fonds de subsistance assuré sur les substances végétales, sont forcés de vivre les uns sur les autres, et c'est à cette combinaison que tient leur immense multiplication, ou plutôt leur pullulation sans nombre.

Chaque espèce et des uns et des autres ayant été créée, les premiers individus ont servi de modèles à tous leurs descendans. Le corps de chaque animal ou de chaque végétal est un moule auquel s'assimilent indifféremment les molécules organiques de tous les animaux ou végétaux détruits par la mort et consumés par le temps; les parties brutes qui

étoient entrées dans leur composition, retournent à la masse commune de la matière brute: les parties organiques, toujours subsistantes: sont reprises par les corps organisés; d'abord repompées par les végétaux, ensuite absorbées par les animaux qui se nourrissent de végétaux, elles servent au développement, à l'entretien, à l'accroissement et des uns et des autres; elles constituent leur vie; et, circulant continuellement de corps en corps, elles animent tous les êtres organisés. Le fonds des substances vivantes est donc toujours le même; elles ne varient que par la forme, c'est-à-dire, par la différence des représentations: dans les siècles d'abondance, dans les temps de la plus grande population, le nombre des hommes, des animaux domestiques et des plantes utiles, semble occuper et couvrir en entier la surface de la terre; celui des animaux féroces, des insectes nuisibles, des plantes parasites, des herbes inutiles, reparoît et domine à son tour dans les temps de disette et de dépopulation. Ces variations, si sensibles pour l'homme, sont indifférentes à la Nature; le ver à soie, si précieux pour lui, n'est pour elle que la

chenille du mûrier. Que cette chenille du luxe disparoisse ; que d'autres chenilles dévorent les herbes destinées à engraisser nos bœufs ; que d'autres enfin minent, avant la récolte, la substance de nos épis ; qu'en général l'homme et les espèces majeures dans les animaux soient affamés par les espèces infimes, la Nature n'en est ni moins remplie ni moins vivante : elle ne protége pas les unes aux dépens des autres, elle les soutient toutes ; mais elle méconnoît le nombre dans les individus, et ne les voit que comme des images successives d'une seule et même empreinte, des ombres fugitives dont l'espèce est le corps.

Il existe donc sur la terre, et dans l'air et dans l'eau, une quantité déterminée de matière organique que rien ne peut détruire : il existe en même temps un nombre déterminé de moules capables de se l'assimiler, qui se détruisent et se renouvellent à chaque instant ; et ce nombre de moules ou d'individus, quoique variable dans chaque espèce, est au total toujours le même, toujours proportionné à cette quantité de matière vivante. Si elle étoit surabondante, si elle n'étoit pas,

dans tous les temps, également employée et entièrement absorbée par les moules existans, il s'en formeroit d'autres, et l'on verroit paroître des espèces nouvelles, parce que cette matière vivante ne peut demeurer oisive, parce qu'elle est toujours agissante, et qu'il suffit qu'elle s'unisse avec des parties brutes pour former des corps organisés. C'est à cette grande combinaison, ou plutôt à cette invariable proportion, que tient la forme même de la Nature.

Et comme son ordonnance est fixe pour le nombre, le maintien et l'équilibre des espèces, elle se présenteroit toujours sous la même face, et seroit dans tous les temps et sous tous les climats absolument et relativement la même, si son habitude ne varioit pas, autant qu'il est possible, dans toutes les formes individuelles. L'empreinte de chaque espèce est un type dont les principaux traits sont gravés en caractères ineffaçables et permanens à jamais : mais toutes les touches accessoires varient ; aucun individu ne ressemble parfaitement à un autre; aucune espèce n'existe sans un grand nombre de variétés. Dans l'espèce humaine, sur laquelle le

sceau divin a le plus appuyé, l'empreinte ne laisse pas de varier du blanc au noir, du petit au grand, etc.; le Lappon, le Patagon, l'Hottentot, l'Européen, l'Américain, le Nègre, quoique tous issus du même père, sont bien éloignés de se ressembler comme frères.

Toutes les espèces sont donc sujettes aux différences purement individuelles : mais les variétés constantes, et qui se perpétuent par les générations, n'appartiennent pas également à toutes; plus l'espèce est élevée, plus le type en est ferme, et moins elle admet de ces variétés. L'ordre, dans la multiplication des animaux, étant en raison inverse de l'ordre de grandeur, et la possibilité des différences en raison directe du nombre dans le produit de leur génération, il étoit nécessaire qu'il y eût plus de variétés dans les petits animaux que dans les grands : il y a aussi, et par la même raison, plus d'espèces voisines. L'unité de l'espèce étant plus resserrée dans les grands animaux, la distance qui la sépare des autres est aussi plus étendue. Que de variétés et d'espèces voisines accompagnent, suivent ou précèdent l'écureuil, le rat et les autres petits animaux,

tandis que l'éléphant marche seul et sans pair à la tête de tous !

La matière brute qui compose la masse de la Terre n'est pas un limon vierge, une substance intacte et qui n'ait pas subi des altérations : tout a été remué par la force des grands et des petits agens ; tout a été manié plus d'une fois par la main de la Nature. Le globe de la Terre a été pénétré par le feu, et ensuite recouvert et travaillé par les eaux ; le sable qui en remplit le dedans est une matière vitrée ; les lits épais de glaise qui le recouvrent au dehors, ne sont que ce même sable décomposé par le séjour des eaux ; le roc vif, le granit, le grès, tous les cailloux, tous les métaux, ne sont encore que cette même matière vitrée, dont les parties se sont réunies, pressées ou séparées selon les lois de leur affinité. Toutes ces substances sont parfaitement brutes ; elles existent et existeroient indépendamment des animaux et des végétaux : mais d'autres substances, en très-grand nombre et qui paroissent également brutes, tirent leur origine du détriment des corps organisés ; les marbres, les pierres à chaux, les graviers, les craies, les

marnes, ne sont composés que de débris de coquillages et des dépouilles de ces petits animaux qui, transformant l'eau de la mer en pierre, produisent le corail et tous les madrépores, dont la variété est innombrable et la quantité presque immense. Les charbons de terre, les tourbes et les autres matières qui se trouvent aussi dans les couches extérieures de la terre, ne sont que le résidu des végétaux plus ou moins détériorés, pourris et consumés. Enfin d'autres matières en moindre nombre, telles que les pierres ponces, les soufres, les mâchefers, les amiantes, les laves, ont été jetées par les volcans, et produites par une seconde action du feu sur les matières premières. L'on peut réduire à ces trois grandes combinaisons tous les rapports des corps bruts et toutes les substances du règne minéral.

Les lois d'affinité par lesquelles les parties constituantes de ces différentes substances se séparent des autres pour se réunir entre elles et former des matières homogènes, sont les mêmes que la loi générale par laquelle tous les corps célestes agissent les uns sur les autres; elles s'exercent également et

dans les mêmes rapports des masses et des distances : un globule d'eau, de sable ou de métal, agit sur un autre globule, comme le globe de la Terre agit sur celui de la Lune; et si jusqu'à ce jour l'on a regardé ces lois d'affinité comme différentes de celles de la pesanteur, c'est faute de les avoir bien conçues, bien saisies; c'est faute d'avoir embrassé cet objet dans toute son étendue. La figure, qui, dans les corps célestes, ne fait rien, ou presque rien, à la loi de l'action des uns sur les autres, parce que la distance est très-grande, fait au contraire presque tout lorsque la distance est très-petite ou nulle. Si la Lune et la Terre, au lieu d'une figure sphérique, avoient toutes deux celle d'un cylindre court, et d'un diamètre égal à celui de leurs sphères, la loi de leur action réciproque ne seroit pas sensiblement altérée par cette différence de figure, parce que la distance de toutes les parties de la Lune à celles de la Terre n'auroit aussi que très-peu varié; mais si ces mêmes globes devenoient des cylindres très-étendus et voisins l'un de l'autre, la loi de l'action réciproque de ces deux corps paroîtroit fort différente, parce que la distanc

de chacune de leurs parties entre elles, et relativement aux parties de l'autre, auroit prodigieusement changé : ainsi, dès que la figure entre comme élément dans la distance, la loi paroît varier, quoiqu'au fond elle soit toujours la même.

D'après ce principe, l'esprit humain peut encore faire un pas, et pénétrer plus avant dans le sein de la Nature. Nous ignorons quelle est la figure des parties constituantes des corps; l'eau, l'air, la terre, les métaux, toutes les matières homogènes, sont certainement composées de parties élémentaires semblables entre elles, mais dont la forme est inconnue. Nos neveux pourront, à l'aide du calcul, s'ouvrir ce nouveau champ de connoissances, et savoir à peu près de quelle figure sont les élémens des corps; ils partiront du principe que nous venons d'établir, ils le prendront pour base : *Toute matière s'attire en raison inverse du quarré de la distance; et cette loi générale ne paroît varier, dans les attractions particulières, que par l'effet de la figure des parties constituantes de chaque substance, parce que cette figure entre comme élément dans la distance.* Lors-

qu'ils auront donc acquis, par des expériences réitérées, la connoissance de la loi d'attraction d'une substance particulière, ils pourront trouver par le calcul la figure de ses parties constituantes. Pour le faire mieux sentir, supposons, par exemple, qu'en mettant du vif-argent sur un plan parfaitement poli, on reconnoisse, par des expériences, que ce métal fluide s'attire toujours en raison inverse du cube de la distance; il faudra chercher, par des règles de fausse position, quelle est la figure qui donne cette expression, et cette figure sera celle des parties constituantes du vif-argent. Si l'on trouvoit par ces expériences que ce métal s'attire en raison inverse du quarré de la distance, il seroit démontré que ses parties constituantes sont sphériques, puisque la sphère est la seule figure qui donne cette loi, et qu'à quelque distance que l'on place des globes, la loi de leur attraction est toujours la même.

Newton a bien soupçonné que les affinités chimiques, qui ne sont autre chose que les attractions particulières dont nous venons de parler, se faisoient par des lois assez sem-

blables à celle de la gravitation ; mais il ne paroît pas avoir vu que toutes ces lois particulières n'étoient que de simples modifications de la loi générale, et qu'elles n'en paroissoient différentes que parce qu'à une très-petite distance la figure des atomes qui s'attirent, fait autant et plus que la masse pour l'expression de la loi, cette figure entrant alors pour beaucoup dans l'élément de la distance.

C'est cependant à cette théorie que tient la connoissance intime de la composition des corps bruts : le fonds de toute matière est le même ; la masse et le volume, c'est-à-dire, la forme seroit aussi la même, si la figure des parties constituantes étoit semblable. Une substance homogène ne peut différer d'une autre qu'autant que la figure de ses parties primitives est différente : celle dont toutes les molécules sont sphériques doit être spécifiquement une fois plus légère qu'une autre dont les molécules seroient cubiques, parce que les premières ne pouvant se toucher que par des points, laissent des intervalles égaux à l'espace qu'elles remplissent, tandis que les parties supposées

cubiques peuvent se réunir toutes sans laisser le moindre intervalle, et former par conséquent une matière une fois plus pesante que la première. Et quoique les figures puissent varier à l'infini, il paroît qu'il n'en existe pas autant dans la Nature que l'esprit pourroit en concevoir; car elle a fixé les limites de la pesanteur et de la légéreté : l'or et l'air sont les deux extrêmes de toute densité; toutes les figures admises, exécutées par la Nature, sont donc comprises entre ces deux termes, et toutes celles qui auroient pu produire des substances plus pesantes ou plus légères ont été rejetées.

Au reste, lorsque je parle des figures employées par la Nature, je n'entends pas qu'elles soient nécessairement ni même exactement semblables aux figures géométriques qui existent dans notre entendement; c'est par supposition que nous les faisons régulières, et par abstraction que nous les rendons simples. Il n'y a peut-être ni cubes exacts, ni sphères parfaites, dans l'univers; mais comme rien n'existe sans forme, et que, selon la diversité des substances, les figures de leurs élémens sont différentes, il

y en a nécessairement qui approchent de la sphère ou du cube, et de toutes les autres figures régulières que nous avons imaginées: le précis, l'absolu, l'abstrait, qui se présentent si souvent à notre esprit, ne peuvent se trouver dans le réel, parce que tout y est relatif, tout s'y fait par nuances, tout s'y combine par approximation. De même, lorsque j'ai parlé d'une substance qui seroit entièrement pleine, parce qu'elle seroit composée de parties cubiques, et d'une autre substance qui ne seroit qu'à moitié pleine, parce que toutes ses parties constituantes seroient sphériques, je ne l'ai dit que par comparaison, et je n'ai pas prétendu que ces substances existassent dans la réalité: car l'on voit par l'expérience des corps transparens, tels que le verre, qui ne laisse pas d'être dense et pesant, que la quantité de matière y est très-petite en comparaison de l'étendue des intervalles; et l'on peut démontrer que l'or, qui est la matière la plus dense, contient beaucoup plus de vide que de plein.

La considération des forces de la Nature est l'objet de la mécanique rationnelle; celui

de la mécanique sensible n'est que la combinaison de nos forces particulières, et se réduit à l'art de faire des machines : cet art a été cultivé de tout temps par la nécessité et pour la commodité ; les anciens y ont excellé comme nous : mais la mécanique rationnelle est une science née, pour ainsi dire, de nos jours. Tous les philosophes, depuis Aristote à Descartes, ont raisonné comme le peuple sur la nature du mouvement ; ils ont unanimement pris l'effet pour la cause : ils ne connoissoient d'autres forces que celle de l'impulsion, encore la connoissoient-ils mal ; ils lui attribuoient les effets des autres forces, ils vouloient y ramener tous les phénomènes du monde. Pour que le projet eût été plausible et la chose possible, il auroit au moins fallu que cette impulsion, qu'ils regardoient comme cause unique, fût un effet général et constant qui appartînt à toute matière, qui s'exerçât continuellement dans tous les temps : le contraire leur étoit démontré ; ne voyoient-ils pas que dans les corps en repos cette force n'existe pas, que dans les corps lancés son effet ne subsiste qu'un petit temps, qu'il

est bientôt détruit par les résistances, que pour le renouveler il faut une nouvelle impulsion, que par conséquent, bien loin qu'elle soit une cause générale, elle n'est au contraire qu'un effet particulier et dépendant d'effets plus généraux?

Or un effet général est ce qu'on doit appeler une cause; car la cause réelle de cet effet général ne nous sera jamais connue, parce que nous ne connoissons rien que par comparaison, et que l'effet étant supposé général et appartenant également à tout, nous ne pouvons le comparer à rien, ni par conséquent le connoître autrement que par le fait : ainsi l'attraction, ou, si l'on veut, la pesanteur, étant un effet général et commun à toute matière, et démontré par le fait, doit être regardée comme une cause, et c'est à elle qu'il faut rapporter les autres causes particulières et même l'impulsion, puisqu'elle est moins générale et moins constante. La difficulté ne consiste qu'à voir en quoi l'impulsion peut dépendre en effet de l'attraction : si l'on réfléchit à la communication du mouvement par le choc, on sentira bien qu'il ne peut se transmettre

d'un corps à un autre que par le moyen du ressort, et l'on reconnoîtra que toutes les hypothèses que l'on a faites sur la transmission du mouvement dans les corps durs, ne sont que des jeux de notre esprit qui ne pourroient s'exécuter dans la Nature : un corps parfaitement dur n'est en effet qu'un être de raison, comme un corps parfaitement élastique n'est encore qu'un autre être de raison; ni l'un ni l'autre n'existent dans la réalité, parce qu'il n'y existe rien d'absolu, rien d'extrême, et que le mot et l'idée de parfait n'est jamais que l'absolu ou l'extrême de la chose.

S'il n'y avoit point de ressort dans la matière, il n'y auroit donc nulle force d'impulsion : lorsqu'on jette une pierre, le mouvement qu'elle conserve ne lui a-t-il pas été communiqué par le ressort du bras qui l'a lancée? lorsqu'un corps en mouvement en rencontre un autre en repos, comment peut-on concevoir qu'il lui communique son mouvement, si ce n'est en comprimant le ressort des parties élastiques qu'il renferme, lequel, se rétablissant immédiatement après la compression, donne à la masse totale la

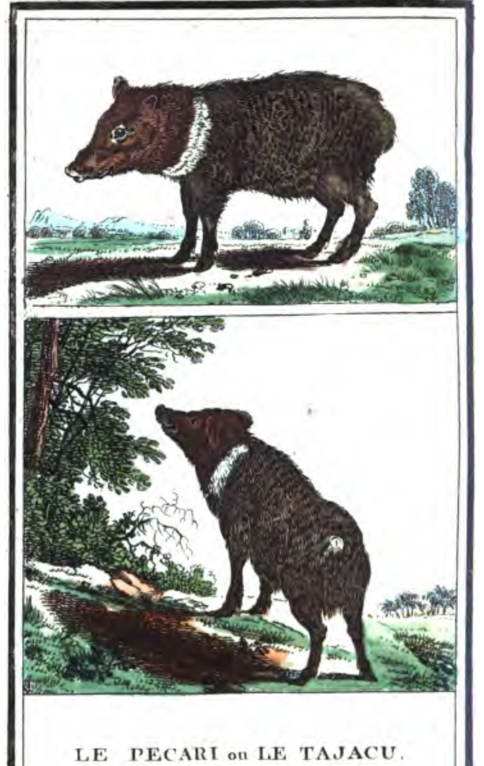
même force qu'il vient de recevoir? On ne comprend point comment un corps parfaitement dur pourroit admettre cette force, ni recevoir du mouvement; et d'ailleurs il est très-inutile de chercher à le comprendre, puisqu'il n'en existe point de tel. Tous les corps au contraire sont doués de ressort; les expériences sur l'électricité prouvent que sa force élastique appartient généralement à toute matière: quand il n'y auroit donc dans l'intérieur des corps d'autre ressort que celui de cette matière électrique, il suffiroit pour la communication du mouvement, et par conséquent c'est à ce grand ressort, comme effet général, qu'il faut attribuer la cause particulière de l'impulsion.

Maintenant, si nous réfléchissons sur la mécanique du ressort, nous trouverons que sa force dépend elle-même de celle de l'attraction: pour le voir clairement, figurons-nous le ressort le plus simple, un angle solide de fer ou de toute autre matière dure; qu'arrive-t-il lorsque nous le comprimons? nous forçons les parties voisines du sommet de l'angle de fléchir, c'est-à-dire, de s'écarter un peu les unes des autres; et dans le moment

que la compression cesse, elles se rapprochent et se rétablissent comme elles étoient auparavant. Leur adhérence, de laquelle résulte la cohésion du corps, est, comme l'on sait, un effet de leur attraction mutuelle; lorsque l'on presse le ressort, on ne détruit pas cette adhérence, parce que quoiqu'on écarte les parties, on ne les éloigne pas assez les unes des autres pour les mettre hors de leur sphère d'attraction mutuelle; et par conséquent, dès qu'on cesse de presser, cette force, qu'on remet, pour ainsi dire, en liberté, s'exerce, les parties séparées se rapprochent, et le ressort se rétablit. Si au contraire, par une pression trop forte, on les écarte au point de les faire sortir de leur sphère d'attraction, le ressort se rompt, parce que la force de la compression a été plus grande que celle de la cohérence, c'est-à-dire, plus grande que celle de l'attraction mutuelle qui réunit les parties. Le ressort ne peut donc s'exercer qu'autant que les parties de la matière ont de la cohérence, c'est-à-dire, autant qu'elles sont unies par la force de leur attraction mutuelle; et par conséquent le ressort en général qui seul peut produire l'impulsion, et l'impul-

sion elle-même, se rapportent à la force d'attraction, et en dépendent comme des effets particuliers d'un effet général.

Quelque nettes que me paroissent ces idées, quelque fondées que soient ces vues, je ne m'attends pas à les voir adopter; le peuple ne raisonnera jamais que d'après ses sensations, et le vulgaire des physiciens d'après des préjugés : or il faut mettre à part les unes et renoncer aux autres pour juger de ce que nous proposons. Peu de gens en jugeront donc, et c'est le lot de la vérité : mais aussi très-peu de gens lui suffisent, elle se perd dans la foule; et quoique toujours auguste et majestueuse, elle est souvent obscurcie par de vieux fantômes, ou totalement effacée par des chimères brillantes. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que je vois, que j'entends la Nature (peut-être est-elle encore plus simple que ma vue); une seule force est la cause de tous les phénomènes de la matière brute; et cette force réunie avec celle de la chaleur, produit les molécules vivantes desquelles dépendent tous les effets des substances organisées.



LE PECARI ou LE TAJACU.

HISTOIRE NATURELLE.

LE PECARI, OU LE TAJACU*.

L'ESPÈCE du pecari est une des plus nombreuses et des plus remarquables parmi les animaux du nouveau monde. Le pecari ressemble, au premier coup d'œil, à notre sanglier, ou plutôt au cochon de Siam, qui,

* Le *pecari*, le *sanglier pecari*, nom que les François habitués dans l'Amérique méridionale ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

comme nous l'avons dit, n'est, ainsi que notre cochon domestique, qu'une variété du sanglier ou cochon sauvage; aussi le pecari a-t-il été appelé *sanglier* ou *cochon d'Amérique :* cependant il est d'une espèce particulière, et qui ne peut se mêler avec celle de nos sangliers ou cochons, comme nous nous en sommes assurés par des essais réitérés, ayant nourri et gardé pendant plus de deux ans un pecari avec des truies sans qu'il ait rien produit. Il diffère encore du cochon par plusieurs caractères essentiels, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur: il est de moindre corpulence et plus bas sur ses jambes; il a l'estomac et les intestins différemment conformés; il n'a point de queue; ses soies sont beaucoup plus rudes que celles du sanglier; et enfin il a sur le dos, près de la croupe, une fente de deux ou trois lignes de largeur, qui pénètre à plus d'un pouce de profondeur, par laquelle suinte une humeur ichoreuse fort abondante et d'une odeur très-désagréable : c'est de tous les animaux le seul qui ait une ouverture dans cette région du corps; les civettes, le blaireau, la genette, ont le réservoir de leur parfum au-dessous des parties de la généra-

tion; l'ondatra, ou rat musqué de Canada, le musc, ou chevreuil de musc, l'ont sous le ventre. La liqueur qui sort de cette ouverture que le pecari a sur le dos, est fournie par de grosses glandes que M. Daubenton a décrites avec soin, aussi-bien que toutes les autres singularités de conformation qui se trouvent dans cet animal. On en voit aussi une bonne description faite par Tyson dans les *Transactions philosophiques*, n° 153. Je ne m'arrêterai pas à exposer en détail les observations de ces deux habiles anatomistes, et je remarquerai seulement que le docteur Tyson s'étoit trompé en assurant que cet animal avoit trois estomacs, ou, comme le dit Ray, un gésier et deux estomacs. M. Daubenton démontre clairement qu'il n'a qu'un seul estomac, mais partagé par deux étranglemens qui en font paroître trois; qu'il n'y a qu'une seule de ces trois poches qui ait une issue de sortie ou pylore, et que par conséquent on ne doit regarder les deux autres poches que comme des appendices, ou plutôt des portions du même estomac, et non pas comme des estomacs différens.

Le pecari pourroit devenir animal domes-

tique comme le cochon ; il est à peu près du même naturel ; il se nourrit des mêmes alimens : sa chair, quoique plus sèche et moins chargée de lard que celle du cochon, n'est pas mauvaise à manger ; elle deviendroit meilleure par la castration. Lorsqu'on veut manger de cette viande, il faut avoir grand soin d'enlever au mâle non seulement les parties de la génération, comme l'on fait au sanglier, mais encore toutes les glandes qui aboutissent à l'ouverture du dos dans le mâle et dans la femelle : il faut même faire ces opérations au moment qu'on met à mort l'animal ; car si l'on attend seulement une demi-heure, sa chair prend une odeur si forte, qu'elle n'est plus mangeable.

Les pecaris sont très-nombreux dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale ; ils vont ordinairement par troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble : ils ont le même instinct que les cochons pour se défendre, et même pour attaquer ceux sur-tout qui veulent ravir leurs petits ; ils se secourent mutuellement, ils enveloppent leurs ennemis, et blessent souvent les chiens et les chasseurs. Dans leur

pays natal, ils occupent plutôt les montagnes que les lieux bas; ils ne cherchent pas les marais et la fange, comme nos sangliers; ils se tiennent dans les bois, où ils vivent de fruits sauvages, de racines, de graines : ils mangent aussi les serpens, les crapauds, les lézards, qu'ils écorchent auparavant avec leurs pieds. Ils produisent en grand nombre et peut-être plus d'une fois par an; les petits suivent bientôt leur mère, et ne s'en séparent que quand ils sont adultes. On les apprivoise, ou plutôt on les prive aisément en les prenant jeunes : ils perdent leur férocité naturelle, mais sans se dépouiller de leur grossièreté; car ils ne connoissent personne, ne s'attachent point à ceux qui les soignent : seulement ils ne font point de mal, et l'on peut, sans inconvéniens, les laisser aller et venir en liberté; ils ne s'éloignent pas beaucoup, reviennent d'eux-mêmes au gîte, et n'ont de querelle qu'auprès de l'auge ou de la gamelle, lorsqu'on la leur présente en commun. Ils ont un grognement de colère plus fort et plus dur que celui du cochon, mais on les entend très-rarement crier; ils soufflent aussi comme le sanglier lorsqu'on les surprend et qu'on

les épouvante brusquement; leur haleine est très-forte, leur poil se hérisse lorsqu'ils sont irrités; il est si rude, qu'il ressemble plutôt aux piquans du hérisson qu'aux soies du sanglier.

L'espèce du pecari s'est conservée sans altération et ne s'est point mêlée avec celle du cochon marron; c'est ainsi qu'on appelle le cochon d'Europe transporté et devenu sauvage en Amérique : ces animaux se rencontrent dans les bois et vont même de compagnie sans qu'il en résulte rien; il en est de même du cochon de Guinée, qui s'est aussi multiplié en Amérique, après y avoir été transporté d'Afrique. Le cochon d'Europe, le cochon de Guinée et le pecari sont trois espèces qui paroissent être fort voisines, et qui cependant sont distinctes et séparées les unes des autres, puisqu'elles subsistent toutes trois dans le même climat sans mélange et sans altération. Notre sanglier est le plus fort, le plus robuste et le plus redoutable des trois : le pecari, quoiqu'assez féroce, est plus foible, plus pesant et plus mal armé; ces grandes dents tranchantes qu'on appelle *défenses,* sont beaucoup plus courtes

que dans le sanglier. Il craint le froid et ne pourroit subsister sans abri dans notre climat tempéré, comme notre sanglier ne peut lui-même subsister dans les climats trop froids : ils n'ont pu ni l'un ni l'autre passer d'un continent à l'autre par les terres du Nord; ainsi l'on ne doit pas regarder le pecari comme un cochon d'Europe dégénéré ou dénaturé sous le climat d'Amérique, mais comme un animal propre et particulier aux terres méridionales de ce nouveau continent.

Ray et plusieurs autres auteurs ont prétendu que la liqueur du pecari, qui suinte par l'ouverture du dos, est une espèce de musc, un parfum agréable, même au sortir du corps de l'animal; que cette odeur agréable se fait sentir même d'assez loin, et parfume les endroits où il passe et les lieux qu'il habite. J'avoue que nous avons éprouvé mille fois tout le contraire : l'odeur de cette liqueur, au sortir du corps de l'animal, est si désagréable, que nous ne pouvions la sentir ni la faire recueillir sans un extrême dégoût; il semble seulement qu'elle devienne moins fétide en se desséchant à l'air : mais

jamais elle ne prend l'odeur suave du musc ni le parfum de la civette, et les naturalistes auroient parlé plus juste s'ils l'eussent comparé à celle du *castoreum*.

---

jamais elle ne prend l'odeur suave du musc ni le parfum de la civette, et les naturalistes auroient parlé plus juste s'ils l'eussent comparé à celle du *castoreum*.



CHAUVE-SOURIS.

ÉTRANGERES.

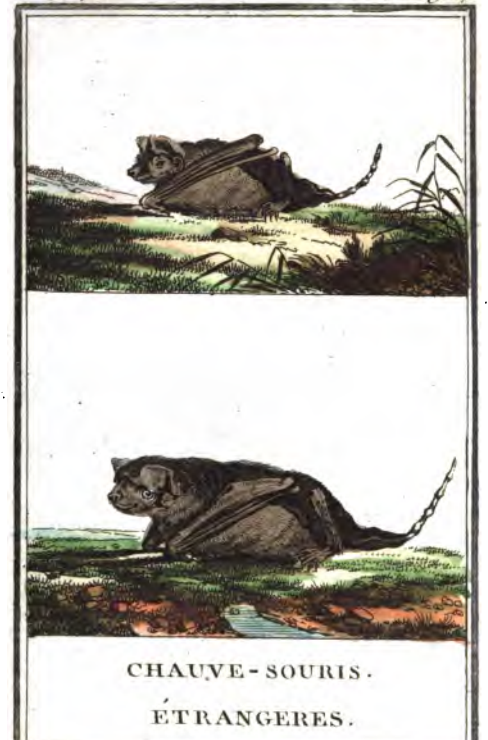
J Pouquet S.



CHAUVE - SOURIS .

ÉTRANGERES .

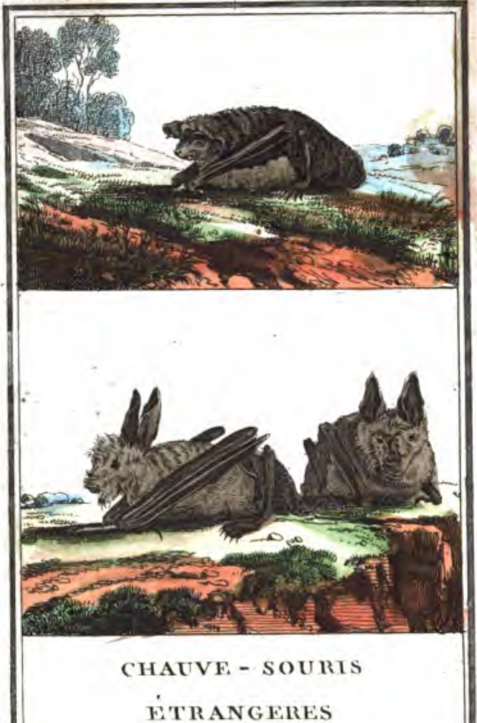
J Pouquet S.



CHAUVE-SOURIS.

ÉTRANGERES.

J Pouquet S.



CHAUVE-SOURIS
ÉTRANGERES

J Pouquet. S

LA ROUSSETTE [1],

LA ROUGETTE [2],

ET LE VAMPIRE [3].

La roussette et la rougette nous paroissent faire deux espèces distinctes, mais qui sont si voisines l'une de l'autre, et qui se ressemblent à tant d'égards, que nous croyons devoir les présenter ensemble : la seconde ne diffère de la première que par la grandeur du corps et les couleurs du poil. La roussette, dont le poil est d'un roux brun, a neuf pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, et trois pieds d'envergure lorsque les membranes qui lui

[1] La *roussette,* vulgairement le *chien volant.*

[2] La *rougette,* le chien volant à col rouge.

[3] Le *vampire,* animal de l'Amérique qui n'a été indiqué que par les noms vagues de *grande chauve-souris d'Amérique,* ou de *chien volant de la nouvelle Espagne.*

servent d'ailes sont étendues : la rougette, dont le poil est cendré brun, n'a guère que cinq pouces et demi de longueur et deux pieds d'envergure; elle porte sur le cou un demi-collier d'un rouge vif, mêlé d'orangé, dont on n'apperçoit aucun vestige sur le cou de la roussette. Elles sont toutes deux à peu près des mêmes climats chauds de l'ancien continent; on les trouve à Madagascar, à l'île de Bourbon, à Ternate, aux Philippines, et dans les autres îles de l'archipel indien, où il paroît qu'elles sont plus communes que dans la terre ferme des continens voisins.

On trouve aussi dans les pays les plus chauds du nouveau monde un autre quadrupède volant, dont on ne nous a pas transmis le nom américain, et que nous appellerons *vampire*, parce qu'il suce le sang des hommes et des animaux qui dorment, sans leur causer assez de douleur pour les éveiller. Cet animal d'Amérique est d'une espèce différente de celles de la roussette et de la rougette, qui toutes deux ne se trouvent qu'en Afrique et dans l'Asie méridionale. Le vampire est plus petit que la rougette, qui est plus petite elle-même que la roussette. Le

premier, lorsqu'il vole, paroît être de la grosseur d'un pigeon ; la seconde, de la grandeur d'un corbeau ; et la troisième, de celle d'une grosse poule. La rougette et la roussette ont toutes deux la tête assez bien faite, les oreilles courtes, le museau bien arrondi, et à peu près de la forme de celui d'un chien : le vampire, au contraire, a le museau plus alongé ; il a l'aspect hideux comme les plus laides chauve-souris, la tête informe et surmontée de grandes oreilles fort ouvertes et fort droites ; il a le nez contrefait, les narines en entonnoir, avec une membrane au-dessus qui s'élève en forme de corne ou de crête pointue, et qui augmente de beaucoup la difformité de sa face. Ainsi l'on ne peut douter que cette espèce ne soit toute autre que celles de la roussette et de la rougette. Le vampire est aussi mal-faisant que difforme ; il inquiète l'homme, tourmente et détruit les animaux. Nous ne pouvons citer un témoignage plus authentique et plus récent que celui de M. de la Condamine. « Les chauve-
« souris, dit-il, qui sucent le sang des che-
« vaux, des mulets, et même des hommes
« quand ils ne s'en garantissent pas en dor-

« mant à l'abri d'un pavillon, sont un fléau « commun à la plupart des pays chauds de « l'Amérique. Il y en a de monstrueuses pour « la grosseur; elles ont entièrement détruit « à *Borja*, et en divers autres endroits, le « gros bétail que les missionnaires y avoient « introduit, et qui commençoit à s'y multi- « plier ». Ces faits sont confirmés par plusieurs autres historiens et voyageurs. Pierre Martyr, qui a écrit assez peu de temps après la conquête de l'Amérique méridionale, dit qu'il y a dans les terres de l'isthme de Darien, des chauve-souris qui sucent le sang des hommes et des animaux pendant qu'ils dorment, jusqu'à les épuiser, et même au point de les faire mourir. Jumilla assure la même chose, aussi-bien que don George Juan et don Antoine de Ulloa. Il paroît, en conférant ces témoignages, que l'espèce de ces chauve-souris qui sucent le sang est nombreuse et très-commune dans toute l'Amérique méridionale : néanmoins nous n'avons pu jusqu'ici nous en procurer un seul individu ; mais on peut voir dans Seba la figure et la description de cet animal, dont le nez est si extraordinaire, que je suis très-étonné

que les voyageurs ne l'aient pas remarqué, et ne se soient point écriés sur cette difformité qui saute aux yeux, et de laquelle cependant ils n'ont fait aucune mention. Il se pourroit donc que l'animal étrange dont Seba nous a donné la figure, ne fût pas celui que nous indiquons ici sous le nom de *vampire*, c'est-à-dire, celui qui suce le sang; il se pourroit aussi que cette figure de Seba fût infidèle ou chargée; enfin il se pourroit que ce nez difforme fût une monstruosité ou une variété accidentelle, quoiqu'il y ait des exemples de ces difformités constantes dans quelques autres espèces de chauve-souris. Le temps éclaircira ces obscurités, et fixera nos incertitudes.

A l'égard de la roussette et de la rougette, elles sont toutes deux au Cabinet du roi, et elles sont venues de l'île de Bourbon. Ces deux espèces ne se trouvent que dans l'ancien continent, et ne sont nulle part aussi nombreuses en Afrique et en Asie que celle du vampire l'est en Amérique. Ces animaux sont plus grands, plus forts, et peut-être plus méchans que le vampire; mais c'est à force ouverte, en plein jour aussi-bien que

la nuit, qu'ils font leur dégât : ils tuent les volailles et les petits animaux ; ils se jettent même sur les hommes, les insultent et les blessent au visage par des morsures cruelles ; et aucun voyageur ne dit qu'ils sucent le sang des hommes et des animaux endormis.

Les anciens connoissoient imparfaitement ces quadrupèdes ailés, qui sont des espèces de monstres ; et il est vraisemblable que c'est d'après ces modèles bizarres de la nature que leur imagination a dessiné les harpies. Les ailes, les dents, les griffes, la cruauté, la voracité, la saleté, tous les attributs difformes, toutes les facultés nuisibles des harpies, conviennent assez à nos roussettes. Hérodote * paroît les avoir indiquées lorsqu'il a dit qu'il y avoit de grandes chauve-souris qui incommodoient beaucoup les hommes qui alloient recueillir la casse autour des marais de l'Asie ; qu'ils étoient obligés de se

* Liv. III. Il est singulier que Pline, qui nous a transmis comme vrais tant de faits apocryphes et même merveilleux, accuse ici Hérodote de mensonge, et dise que ce fait des chauve-souris qui se jettent sur les hommes, n'est qu'un conte de la vieille et fabuleuse antiquité.

couvrir de cuir le corps et le visage pour se garantir de leurs morsures dangereuses. Strabon parle de très-grandes chauve-souris dans la Mésopotamie, dont la chair est bonne à manger. Parmi les modernes, Albert, Isidore, Scaliger, ont fait mention, mais vaguement, de ces grandes chauve-souris; Linscot, Nicolas Mathias, François Pyrard, en ont parlé plus précisément, et Oliger Jacobeus en a donné une courte description avec la figure; enfin l'on en trouve des descriptions et des figures bien faites dans Seba et dans Edwards, lesquelles s'accordent avec les nôtres.

Les roussettes sont des animaux carnassiers, voraces, et qui mangent de tout; car lorsque la chair ou le poisson leur manquent, elles se nourrissent de végétaux et de fruits de toute espèce: elles boivent le suc des palmiers, et il est aisé de les enivrer et de les prendre en mettant à portée de leur retraite des vases remplis d'eau de palmier ou de quelque autre liqueur fermentée. Elles s'attachent et se suspendent aux arbres avec leurs ongles: elles vont ordinairement en troupes, et plus la nuit que le jour; elles fuient les lieux trop fré-

quentés, et demeurent dans des déserts, surtout dans les îles inhabitées. Elles se portent au coït avec ardeur. Le sexe dans le mâle est très-apparent : la verge n'est point engagée dans un fourreau comme celle des quadrupèdes ; elle est hors du corps à peu près comme dans l'homme et le singe. Le sexe des femelles est aussi fort apparent ; elles n'ont que deux mamelles placées sur la poitrine, et ne produisent qu'en petit nombre, mais plus d'une fois par an. La chair de ces animaux, surtout lorsqu'ils sont jeunes, n'est pas mauvaise à manger ; les Indiens la trouvent bonne, et ils en comparent le goût à celui de la perdrix ou du lapin.

Les voyageurs de l'Amérique s'accordent à dire que les grandes chauve-souris de ce nouveau continent sucent, sans les éveiller, le sang des hommes et des animaux endormis. Les voyageurs de l'Asie et de l'Afrique qui font mention de la roussette ou de la rougette, ne parlent pas de ce fait singulier ; néanmoins leur silence ne fait pas une preuve complète, sur-tout y ayant tant de conformité et tant d'autres ressemblances entre les roussettes et ces grandes chauve-souris que

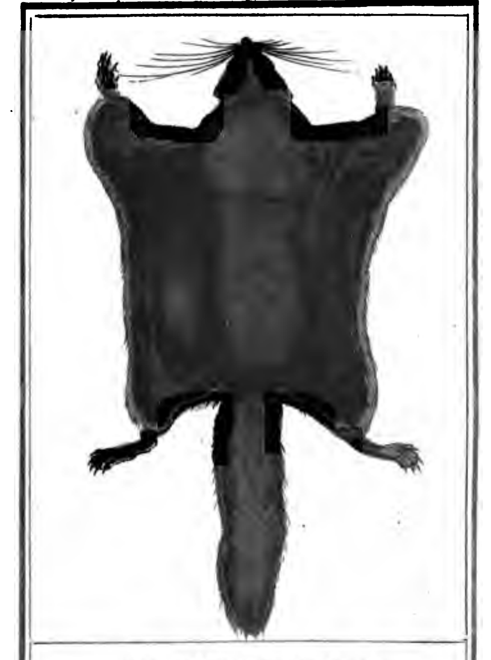
nous avons appelées *vampires* : nous avons donc cru devoir examiner comment il est possible que ces animaux puissent sucer le sang sans causer en même temps une douleur au moins assez sensible pour éveiller une personne endormie. S'ils entamoient la chair avec leurs dents, qui sont très-fortes et grosses comme celles des autres quadrupèdes de leur taille, l'homme le plus profondément endormi, et les animaux sur-tout, dont le sommeil est plus léger que celui de l'homme, seroient brusquement réveillés par la douleur de cette morsure; il en est de même des blessures qu'ils pourroient faire avec leurs ongles : ce n'est donc qu'avec la langue qu'ils peuvent faire des ouvertures assez subtiles dans la peau pour en tirer du sang et ouvrir les veines sans causer une vive douleur. Nous n'avons pas été à portée de voir la langue du vampire; mais celle des roussettes, que M. Daubenton a examinée avec soin, semble indiquer la possibilité du fait : cette langue est pointue et hérissée de papilles dures très-fines, très-aiguës et dirigées en arrière; ces pointes, qui sont très-fines, peuvent s'insinuer dans les pores de la peau,

les élargir, et pénétrer assez avant pour que le sang obéisse à la succion continuelle de la langue. Mais c'est assez raisonner sur ce fait dont toutes les circonstances ne nous sont pas bien connues, et dont quelques unes sont peut-être exagérées ou mal rendues par les écrivains qui nous les ont transmises.



LE POLATOUCHE

J. Pouquet. S.



LE POLATOUCHE.

ÉTENDU et VU PAR DERRIÈRE

J Pauquet. S.



LE POLATOUCHE.

VU PAR DEVANT.

J Pauquet S.

LE POLATOUCHE *.

Nous avons mieux aimé conserver à cet animal le nom qu'il porte dans son pays natal, que d'adopter les noms vagues et précaires que lui ont donnés les naturalistes; ils l'ont appelé *rat volant, écureuil volant, loir volant, rat de Pont, rat de Scythie, etc* Nous exclurons tant que nous pourrons de l'histoire naturelle ces dénominations composées, parce que la liste de la nature, pour être vraie, doit être tout aussi simple qu'elle. Le polatouche est d'une espèce particulière, qui se rapproche seulement par quelques caractères de celles de l'écureuil, du loir et du rat; il ne ressemble à l'écureuil que par la grosseur des yeux et par la forme de la queue, qui cependant n'est ni aussi longue, ni fournie d'aussi longs poils : il approche plus du loir par la figure du corps, par celle des oreilles, qui sont courtes et nues, par

* *Polatucha,* nom de cet animal en Russie, que nous avons adopté.

les poils de la queue, qui sont de la même forme et de la même grandeur que ceux du loir; mais il n'est pas, comme lui, sujet à l'engourdissement par l'action du froid. Le polatouche n'est donc ni écureuil, ni rat, ni loir, quoiqu'il participe un peu de la nature de tous trois.

M. Klein est le premier qui ait donné une description exacte de cet animal dans les *Transactions philosophiques*, année 1733: il étoit cependant connu long-temps auparavant. On le trouve également dans les parties septentrionales de l'ancien et du nouveau continent; il est seulement plus commun en Amérique qu'en Europe, où il ne se trouve que rarement, et dans quelques provinces du Nord, telles que la Lithuanie et la Russie. Ce petit animal habite sur les arbres comme l'écureuil: il va de branche en branche; et lorsqu'il saute pour passer d'un arbre à un autre ou pour traverser un espace considérable, sa peau, qui est lâche et plissée sur les côtés du corps, se tire au dehors, se bande et s'élargit par la direction contraire des pattes de devant qui s'étendent en avant, et de celles de derrière qui s'éten-

dent en arrière dans le mouvement du saut. La peau ainsi tendue et tirée en dehors de plus d'un pouce, augmente d'autant la surface du corps sans en accroître la masse, et retarde par conséquent l'accélération de la chûte, en sorte que d'un seul saut l'animal arrive à une assez grande distance : ainsi ce mouvement n'est point un vol comme celui des oiseaux, ni un voltigement comme celui des chauve-souris, qui se font tous deux en frappant l'air par des vibrations réitérées; c'est un simple saut, dans lequel tout dépend de la première impulsion, dont le mouvement est seulement prolongé et subsiste plus long-temps, parce que le corps de l'animal, présentant une plus grande surface à l'air, éprouve une plus grande résistance et tombe plus lentement. On peut voir le détail de la mécanique et du jeu de cette extension singulière de la peau *, qui n'appartient qu'au polatouche, et qui ne se trouve dans aucun autre animal : ce seul caractère suffiroit donc pour le distinguer de tous les

* Description du polatouche, tome XX de l'édition avec la partie anatomique.

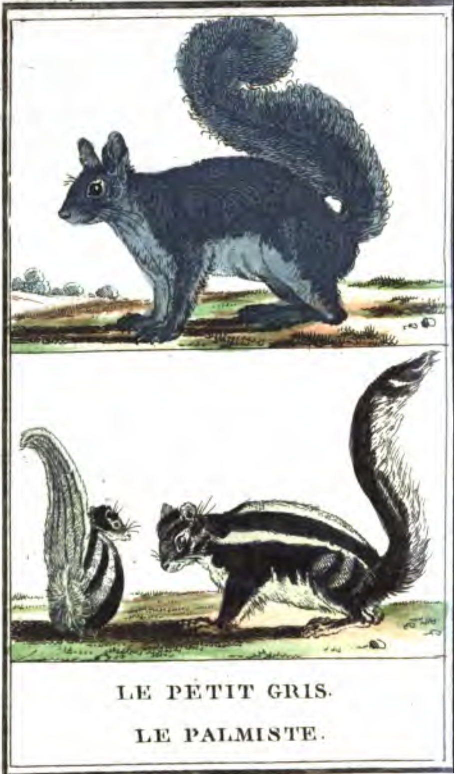
autres écureuils, rats ou loirs; mais les choses même les plus singulières de la nature sont-elles jamais uniques? devroit-on s'attendre à trouver dans le même genre un autre animal avec une pareille peau, et dont les prolongemens s'étendent non seulement d'une jambe à l'autre, mais de la tête à la queue. Cet animal, dont la figure et la description nous ont été données par Seba, sous le nom d'*écureuil volant de Virginie*, paroît assez différent du polatouche pour constituer une autre espèce: cependant nous ne nous presserons pas de prononcer sur sa nature, il est probable que c'est un animal dont l'espèce est réellement existante et différente de celle du polatouche : mais ce pourroit être aussi une simple variété dans cette espèce, et peut-être enfin n'est-ce qu'une production accidentelle ou une monstruosité; car aucun voyageur, aucun naturaliste, n'a fait mention de cet animal : Seba est le seul qui l'ait vu dans le cabinet de *Vincent*, et je me défie toujours de ces descriptions faites dans des cabinets d'après des animaux que souvent on ajuste pour les rendre plus extraordinaires.

Nous avons vu et gardé long-temps le polatouche vivant ; il a été bien indiqué par les voyageurs : Sagard Théodat, Jean de Laët, Fernandès, la Hontan, Denys, en ont tous fait mention, ainsi que MM. Catesby, Dumont, le Page du Pratz, etc. ; et MM. Klein, Seba et Edwards en ont donné de bonnes descriptions avec la figure. Ce que nous avons vu nous-mêmes de cet animal s'accorde très-bien avec ce qu'ils en disent ; communément il est plus petit que l'écureuil : celui que nous avons eu ne pesoit guère que deux onces, c'est-à-dire, autant qu'une chauve-souris de la moyenne espèce ; et l'écureuil pèse huit ou neuf onces. Cependant il y en a de plus grands : nous avons une peau de polatouche * qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire.

Le polatouche approche, en quelque sorte, de la chauve-souris par cette extension de la peau qui, dans le saut, réunit les jambes de devant à celles de derrière, et qui lui

* Voyez-en la description au tome XX de l'édition avec la partie anatomique.

sert à se soutenir en l'air : il paroît aussi lui ressembler un peu par le naturel; car il est tranquille, et, pour ainsi dire, endormi pendant le jour; il ne prend de l'activité que le soir. Il est très-facile à apprivoiser; mais il est en même temps sujet à s'enfuir, et il faut le garder dans une cage, ou l'attacher avec une petite chaîne. On le nourrit de pain, de fruits, de graines; il aime sur-tout les boutons et les jeunes pousses du pin et du bouleau; il ne cherche point les noix et les amandes comme les écureuils. Il se fait un lit de feuilles dans lequel il s'ensevelit, et où il demeure tout le jour; il n'en sort que la nuit et quand la faim le presse. Comme il a peu de vivacité, il devient aisément la proie des martes et des autres animaux qui grimpent sur les arbres : aussi l'espèce subsistante est-elle en très-petit nombre, quoiqu'il produise ordinairement trois ou quatre petits.



LE PETIT GRIS.

LE PALMISTE.

J. Pouquet. S.



ÉCUREUIL BARBARESQUE.

ÉCUREUIL SUISSE.

J Pouquet .S.

LE PETIT-GRIS *.

On trouve dans les parties septentrionales de l'un et de l'autre continent l'animal que nous donnons ici sous le nom de *petit-gris* : il ressemble beaucoup à l'écureuil, et n'en diffère à l'extérieur que par les caractères suivans : il est plus grand que l'écureuil ; il n'a pas le poil roux, mais d'un gris plus ou moins foncé; les oreilles sont dénuées de ces longs poils qui surmontent l'extrémité de celles de l'écureuil. Ces différences, qui sont constantes, paroissent suffisantes pour constituer une espèce particulière, à laquelle nous avons donné le nom de *petit-gris*, parce que l'on connoît sous ce même nom la fourrure de cet animal. Plusieurs auteurs prétendent que les petits-gris d'Europe sont différens de ceux d'Amérique ; que ces petits-gris d'Europe sont des écureuils de l'espèce

* Nom que nous avons donné à cet animal, qu'on appelle *écureuil gris*, *grand écureuil gris*, *écureuil de Canada*, *écureuil de Virginie*.

commune, dont la saison change seulement la couleur dans le climat de notre nord. Sans vouloir nier absolument ce dernier fait, qui cependant ne nous paroît pas assez constaté, nous regardons le petit-gris d'Europe et celui d'Amérique comme le même animal, et comme une espèce distincte et séparée de celle de l'écureuil commun; car on trouve dans l'Amérique septentrionale et dans le nord de l'Europe nos écureuils : ils y sont de la même grosseur et de la même couleur, c'est-à-dire, d'un rouge ou roux plus ou moins vif, selon la température du pays; et en même temps on y voit d'autres écureuils qui sont plus grands, et dont le poil est gris ou noirâtre dans toutes les saisons. D'ailleurs la fourrure de ces petits-gris est beaucoup plus fine et plus douce que celle de nos écureuils : ainsi nous croyons pouvoir assurer que ce sont des animaux dont les différences étant constantes, les espèces, quoique voisines, ne se sont pas mêlées, et doivent par conséquent avoir chacune leur nom. M. Regnard dit affirmativement que les petits-gris de Lapponie sont les mêmes animaux que nos écureuils de France : ce témoignage est

si positif, qu'il seroit suffisant, s'il n'étoit pas contredit par d'autres témoignages ; mais M. Regnard, qui nous a donné d'excellentes pièces de théâtre, ne s'étoit pas fort occupé d'histoire naturelle, et il n'a pas demeuré assez long-temps en Lapponie pour avoir vu de ses yeux les écureuils changer de couleur. Il est vrai que des naturalistes, entre autres M. Linnæus, ont écrit que dans le Nord le poil de l'écureuil change de couleur en hiver. Cela peut être vrai : car les lièvres, les loups, les belettes, changent aussi de couleur dans ce climat ; mais c'est du fauve ou du roux au blanc que se fait ce changement, et non pas du fauve ou du roux au gris cendré. Et pour ne parler que de l'écureuil, M. Linnæus, dans le *Fauna Suecica*, dit, *æstate ruber, hieme incanus* : il change donc du rouge au blanc, ou plutôt du roux au blanchâtre ; et nous ne croyons pas que cet auteur ait eu de fortes raisons pour substituer, comme il l'a fait, à ce mot *incanus* celui de *cinereus*, qui se trouve dans sa dernière édition du *Systema naturæ*. M. Klein assure, au contraire, que les écureuils, autour de Dantzic, sont rouges en hiver comme en été, et qu'il y en a

communément en Pologne de gris et de noirâtres, qui ne changent pas plus de couleur que les roux. Ces écureuils gris et noirâtres se retrouvent en Canada et dans toutes les parties septentrionales de l'Amérique. Ainsi nous nous croyons fondés à regarder le petit-gris, ou, si l'on veut, l'écureuil gris, comme un animal commun aux deux continens, et d'une espèce différente de celle de l'écureuil ordinaire.

D'ailleurs nous ne voyons pas que les écureuils, qui sont en assez grand nombre dans nos forêts, se réunissent en troupes ; nous ne voyons pas qu'ils voyagent de compagnie, qu'ils s'approchent des eaux, ni qu'ils se hasardent à traverser les rivières sur des écorces d'arbres : ils diffèrent donc des petits-gris non seulement par la grandeur et la couleur, mais aussi par les habitudes naturelles ; car quoique ces navigations des petits-gris paroissent peu croyables, elles sont attestées par un si grand nombre de témoins, que nous ne pouvons les nier.

Au reste, de tous les animaux quadrupèdes non domestiques, l'écureuil est peut-être celui qui est le plus sujet aux variétés, ou

du moins celui dont l'espèce a le plus d'espèces voisines. L'écureuil blanc de Sibérie ne paroît être qu'une variété de notre écureuil commun. L'écureuil noir et l'écureuil gris foncé, tous deux de l'Amérique, pourroient bien n'être aussi que des variétés de l'espèce du petit-gris. L'écureuil de Barbarie, le palmiste et l'écureuil suisse, dont nous parlerons dans l'article suivant, sont trois espèces fort voisines l'une de l'autre.

On a peu d'autres faits sur l'histoire des petits-gris : Fernandès dit que l'écureuil gris ou noirâtre d'Amérique se tient ordinairement sur les arbres, et particulièrement sur les pins ; qu'il se nourrit de fruits et de graines ; qu'il en fait provision pour l'hiver ; qu'il les dépose dans le creux d'un arbre, où il se retire lui-même pour passer la mauvaise saison ; qu'il y fait aussi ses petits, etc. Ces habitudes du petit-gris sont encore différentes de celles de l'écureuil, lequel se construit un nid au-dessus des arbres, comme font les oiseaux. Cependant nous ne prétendons pas assurer positivement que cet écureuil noirâtre de Fernandès soit le même que l'écureuil gris de Virginie, et que tous

deux soient aussi les mêmes que le petit-gris du nord de l'Europe : nous le disons seulement comme une chose qui nous paroît être très-vraisemblable, parce que ces trois animaux sont à peu près de la même grandeur, de la même couleur et du même climat froid ; qu'ils sont précisément de la même forme, et qu'on emploie également leurs peaux dans les fourrures qu'on appelle *petit-gris*.

LE PALMISTE[1],

LE BARBARESQUE[2] ET LE SUISSE[3].

LE palmiste est de la grosseur d'un rat ou d'un petit écureuil; il passe sa vie sur les palmiers, et c'est de là qu'il a tiré son nom: les uns l'appellent *rat palmiste,* et les autres *l'écureuil des palmiers;* et comme il n'est ni écureuil ni rat, nous l'appellerons simplement *palmiste.* Il a la tête à peu près de la même forme que celle du campagnol, et couverte de même de poils hérissés. Sa longue queue n'est pas traînante comme celle des rats; il la porte droite et relevée verticalement, sans cependant la renverser sur son corps comme fait l'écureuil: elle est couverte d'un poil plus long que celui du corps,

[1] Rat palmiste, écureuil des palmiers.

[2] Ou l'écureuil de Barbarie.

[3] L'écureuil suisse, l'écureuil de terre, *ohiohin* chez les Hurons.

mais bien plus court que le poil de la queue de l'écureuil. Il a sur le milieu du dos, tout le long de l'épine, depuis le cou jusqu'à la queue, une bande blanchâtre, accompagnée de chaque côté d'une bande brune, et ensuite d'une autre bande blanchâtre. Ce caractère si marqué, par lequel il paroît qu'on pourroit distinguer le palmiste de tous les autres animaux, se trouve à peu près le même dans l'écureuil de Barbarie et dans l'écureuil suisse, qu'on a aussi appelé *écureuil de terre*. Ces trois animaux se ressemblent à tant d'égards, que M. Ray a pensé qu'ils ne faisoient tous trois qu'une seule et même espèce : mais si l'on fait attention que les deux premiers, c'est-à-dire, le palmiste et l'écureuil de Barbarie, que nous appelons *barbaresque,* ne se trouvent que dans les climats chauds de l'ancien continent; qu'au contraire le suisse, ou l'écureuil suisse, décrit par Lister, Catesby et Edwards, ne se trouve que dans les régions froides et tempérées du nouveau monde, on jugera que ce sont des espèces différentes : et en effet, en les examinant de plus près, on voit que les bandes brunes et blanches du suisse sont disposées

dans un autre ordre que celles du palmiste; la bande blanche, qui s'étend dans le palmiste le long de l'épine du dos, est noire ou brune dans le suisse; les bandes blanches sont à côté de la noire, comme les noires sont à côté de la blanche dans le palmiste; et d'ailleurs il n'y a que trois bandes blanches sur le palmiste, au lieu qu'il y en a quatre sur le suisse. Celui-ci renverse sa queue sur son corps, le palmiste ne la renverse pas; il n'habite que sur les arbres, le suisse se tient à terre, et c'est cette différence qui l'a fait appeler *écureuil de terre;* enfin il est plus petit que le palmiste, ainsi l'on ne peut douter que ce ne soient deux animaux differens.

A l'égard du barbaresque, comme il est du même continent, du même climat, de la même grosseur et à peu près de la même figure que le palmiste, on pourroit croire qu'ils seroient tous deux de la même espèce, et qu'ils feroient seulement variété dans cette espèce. Cependant, en comparant la description et la figure du barbaresque ou *écureuil de Barbaria* données par Caïus et copiées par Aldrovande et Jonston, avec la

description et la figure que nous donnons ici du palmiste, et en comparant ensuite la figure et la description de ce même écureuil de Barbarie données par Edwards, on y trouvera des différences très-remarquables, et qui indiquent assez que ce sont des animaux différens : nous les avons tous deux au Cabinet du roi, aussi-bien que le suisse. Le barbaresque a la tête et le chanfrein plus arqués, les oreilles plus grandes, la queue garnie de poils plus touffus et plus longs que le palmiste; il est plus écureuil que rat, et le palmiste est plus rat qu'écureuil par la forme du corps et de la tête. Le barbaresque a quatre bandes blanches, au lieu que le palmiste n'en a que trois; la bande blanche du milieu se trouve dans le palmiste sur l'épine du dos, tandis que dans le barbaresque il se trouve sur la même partie une bande noire mêlée de roux, etc. Au reste, ces animaux ont à peu près les mêmes habitudes et le même naturel que l'écureuil commun; comme lui, le palmiste et le barbaresque vivent de fruits, et se servent de leurs pieds de devant pour les saisir et les porter à leur gueule; ils ont la même voix,

le même cri, le même instinct, la même agilité; ils sont très-vifs et très-doux; ils s'apprivoisent fort aisément et au point de s'attacher à leur demeure, de n'en sortir que pour se promener, d'y revenir ensuite d'eux-mêmes sans être appelés ni contraints: ils sont tous deux d'une très-jolie figure; leur robe, rayée de blanc, est plus belle que celle de l'écureuil; leur taille est plus petite, leur corps est plus léger, et leurs mouvemens sont aussi prestes. Le palmiste et le barbaresque se tiennent, comme l'écureuil, au-dessus des arbres; mais le suisse se tient à terre, et s'y pratique, comme le mulot, une retraite impénétrable à l'eau : il est aussi moins docile et moins doux que les deux autres; il mord sans ménagement, à moins qu'il ne soit entièrement apprivoisé. Il ressemble donc plus aux rats ou aux mulots qu'aux écureuils, par le naturel et par les mœurs.

LE TAMANOIR [1],

LE TAMANDUA [2],

ET LE FOURMILIER [3].

Il existe dans l'Amérique méridionale trois espèces d'animaux à long museau, à gueule étroite et sans aucune dent, à langue ronde et longue, qu'ils insinuent dans les fourmilières et qu'ils retirent pour avaler les

[1] Le tamanoir, le fourmilier-tamanoir, le mange-fourmis, le gros mangeur de fourmis. Les Brasiliens appellent cet animal *tamandua-guacu;* les naturels de la Guiane l'appellent *ouariri*. Le nom *tamanoir*, que lui ont donné les François habitués en Amérique, paroît dériver de *tamandua*.

[2] Nom de cet animal au Bresil, et que nous avons adopté.

[3] Le plus petit fourmilier, le petit mangeur de fourmis, animal américain, que les naturels de la Guiane appellent *ouatiriouaou*.



LE TAMANOIR.

LE FOURMILLER.

J. Pauquet S.

fourmis, dont ils font leur principale nourriture. Le premier de ces mangeurs de fourmis est celui que les Brasiliens appellent *tamandua-guacu*, c'est-à-dire, *grand tamandua*, et auquel les François habitués en Amérique ont donné le nom de *tamanoir:* c'est un animal qui a environ quatre pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, la tête longue de quatorze à quinze pouces, le museau très-alongé; la queue longue de deux pieds et demi, couverte de poils rudes et longs de plus d'un pied; le cou court, la tête étroite, les yeux petits et noirs, les oreilles arrondies; la langue menue, longue de plus de deux pieds, qu'il replie dans sa gueule lorsqu'il la retire toute entière. Ses jambes n'ont qu'un pied de hauteur; celles de devant sont un peu plus hautes et plus menues que celles de derrière : il a les pieds ronds; ceux de devant sont armés de quatre ongles, dont les deux du milieu sont les plus grands; ceux de derrière ont cinq ongles. Les poils de la queue, comme ceux du corps, sont mêlés de noir et de blanchâtre; sur la queue ils sont disposés en forme de panache :

l'animal la retourne sur le dos, s'en couvre tout le corps lorsqu'il veut dormir ou se mettre à l'abri de la pluie et de l'ardeur du soleil; les longs poils de la queue et du corps ne sont pas ronds dans toute leur étendue, ils sont plats à l'extrémité et secs au toucher comme de l'herbe desséchée. L'animal agite fréquemment et brusquement sa queue lorsqu'il est irrité; mais il la laisse traîner en marchant quand il est tranquille, et il balaie le chemin par où il passe. Les poils des parties antérieures de son corps sont moins longs que ceux des parties postérieures; ceux-ci sont tournés en arrière, et les autres en avant; il y a plus de blanc sur les parties antérieures, et plus de noir sur les parties postérieures : il y a aussi une bande noire sur le poitrail, qui se prolonge sur les côtés du corps et se termine sur le dos près des lombes : les jambes de derrière sont presque noires; celles de devant presque blanches, avec une grande tache noire vers le milieu. Le tamanoir marche lentement, un homme peut aisément l'atteindre à la course : ses pieds paroissent moins faits pour marcher que pour grimper et pour saisir

des corps arrondis; aussi serre-t-il avec une si grande force une branche ou un bâton, qu'il n'est pas possible de les lui arracher.

Le second de ces animaux est celui que les Américains appellent simplement *tamandua*, et auquel nous conserverons ce nom : il est beaucoup plus petit que le tamanoir; il n'a qu'environ dix-huit pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue : sa tête est longue de cinq pouces, son museau est alongé et courbé en dessous; il a la queue longue de dix pouces, et dénuée de poils à l'extrémité; les oreilles droites, longues d'un pouce; la langue ronde, longue de huit pouces, placée dans une espèce de gouttière ou de canal creux au dedans de la mâchoire inférieure; ses jambes n'ont guère que quatre pouces de hauteur; ses pieds sont de la même forme et ont le même nombre d'ongles que ceux du tamanoir, c'est-à-dire, quatre ongles à ceux de devant et cinq à ceux de derrière. Il grimpe et serre aussi bien que le tamanoir, et ne marche pas mieux; il ne se couvre pas de sa queue, qui ne pourroit lui servir d'abri, étant en partie dénuée de poil, lequel

d'ailleurs est beaucoup plus court que celui de la queue du tamanoir : lorsqu'il dort, il cache sa tête sous son cou et sous ses jambes de devant.

Le troisième de ces animaux est celui que les naturels de la Guiane appellent *ouatiriouaou*. Nous lui donnons le nom de *fourmilier* pour le distinguer du tamanoir et du tamandua. Il est encore beaucoup plus petit que le tamandua, puisqu'il n'a que six ou sept pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; il a la tête longue de deux pouces; le museau proportionnellement beaucoup moins alongé que celui du tamanoir ou du tamandua; sa queue, longue de sept pouces, est recourbée en dessous par l'extrémité, qui est dégarnie de poils; sa langue est étroite, un peu applatie et assez longue; le cou est presque nul, la tête est assez grosse à proportion du corps, les yeux sont placés bas et peu éloignés des coins de la gueule, les oreilles sont petites et cachées dans le poil, les jambes n'ont que trois pouces de hauteur; les pieds de devant n'ont que deux ongles, dont l'externe est bien plus gros et bien plus long

que l'interne; les pieds de derrière en ont quatre. Le poil du corps est long d'environ neuf lignes; il est doux au toucher, et d'une couleur brillante, d'un roux mêlé de jaune vif. Les pieds ne sont pas faits pour marcher, mais pour grimper et pour saisir; il monte sur les arbres et se suspend aux branches par l'extrémité de sa queue.

Nous ne connoissons dans ce genre d'animaux que les trois espèces desquelles nous venons de donner les indications. M. Brisson fait mention, d'après Seba, d'une quatrième espèce, sous le nom de *fourmiliers aux longues oreilles*. mais nous regardons cette espèce comme douteuse, parce que dans l'énumération que fait Seba des animaux de ce genre, il nous a paru qu'il y avoit plus d'une erreur; il dit expressément: *Nous conservons dans notre cabinet six espèces de ces animaux mangeurs de fourmis*: cependant il ne donne la description que de cinq; et parmi ces cinq animaux, il place l'*ysquiepatl* ou *mouffette*, qui est un animal non seulement d'une espèce, mais d'un genre très-éloigné de celui des mangeurs de fourmis, puisqu'il a des dents, et la langue plate

description et la figure que nous donnons ici du palmiste, et en comparant ensuite la figure et la description de ce même écureuil de Barbarie données par Edwards, on y trouvera des différences très-remarquables, et qui indiquent assez que ce sont des animaux différens : nous les avons tous deux au Cabinet du roi, aussi-bien que le suisse. Le barbaresque a la tête et le chanfrein plus arqués, les oreilles plus grandes, la queue garnie de poils plus touffus et plus longs que le palmiste; il est plus écureuil que rat, et le palmiste est plus rat qu'écureuil par la forme du corps et de la tête. Le barbaresque a quatre bandes blanches, au lieu que le palmiste n'en a que trois; la bande blanche du milieu se trouve dans le palmiste sur l'épine du dos, tandis que dans le barbaresque il se trouve sur la même partie une bande noire mêlée de roux, etc. Au reste, ces animaux ont à peu près les mêmes habitudes et le même naturel que l'écureuil commun; comme lui, le palmiste et le barbaresque vivent de fruits, et se servent de leurs pieds de devant pour les saisir et les porter à leur gueule; ils ont la même voix,

le même cri, le même instinct, la même agilité; ils sont très-vifs et très-doux; ils s'apprivoisent fort aisément et au point de s'attacher à leur demeure, de n'en sortir que pour se promener, d'y revenir ensuite d'eux-mêmes sans être appelés ni contraints: ils sont tous deux d'une très-jolie figure; leur robe, rayée de blanc, est plus belle que celle de l'écureuil; leur taille est plus petite, leur corps est plus léger, et leurs mouvemens sont aussi prestes. Le palmiste et le barbaresque se tiennent, comme l'écureuil, au-dessus des arbres; mais le suisse se tient à terre, et s'y pratique, comme le mulot, une retraite impénétrable à l'eau: il est aussi moins docile et moins doux que les deux autres; il mord sans ménagement, à moins qu'il ne soit entièrement apprivoisé. Il ressemble donc plus aux rats ou aux mulots qu'aux écureuils, par le naturel et par les mœurs.

---

qu'il indique sous le nom de *tamandua-guacu du Bresil*, ou l'*ours qui mange les fourmis*, pages 65 et 66, planche XL, fig. n° 1, est indiqué d'une manière vague et équivoque : cependant je penserois, avec MM. Klein et Linnæus, que ce pourroit être le vrai *tamandua-guacu* ou *tamanoir*, mais si mal décrit et si mal représenté, que M. Linnæus a réuni sous une seule espèce le premier et le second de ces animaux de Seba, c'est-à-dire, celui de la planche XXXVII, figure n° 2, et celui de la planche XL, figure n° 1. M. Brisson a regardé ce dernier comme une espèce particulière; mais je ne crois pas que l'établissement de cette espèce soit fondé, non plus que le reproche qu'il fait à M. Klein de l'avoir confondue avec celle du tamanoir : il paroît que le seul reproche qu'on puisse faire à M. Klein, est d'avoir joint à la bonne description qu'il nous donne de cet animal, dont la peau bourrée est conservée dans le Cabinet de Dresde, les indications fautives de Seba. Enfin le troisième de ces animaux, dont on trouve la figure dans cet ouvrage (vol. II, page 48, planche XLVII, n° 2), est si mal décrit,

que je ne puis me persuader, malgré la confiance que j'ai à MM. Linnæus et Brisson, qu'on puisse, sur la description et la figure de l'auteur, rapporter, comme ils l'ont fait, cet animal au *tamandua-i* : que j'appelle simplement *tamandua* : je demande seulement qu'on lise encore cette description, et qu'on juge. Quelque désagréables, quelqu'ennuyeuses que soient des discussions de cette espèce, on ne peut les éviter dans les détails de l'histoire naturelle : il faut, avant d'écrire sur un sujet, souvent très-peu connu, en écarter, autant qu'il est possible, toutes les obscurités, marquer en passant les erreurs, qui ne manquent jamais de se trouver en nombre sur le chemin de la vérité, à laquelle il est souvent très-difficile d'arriver, moins par la faute de la nature que par celle des naturalistes.

Ce qui résulte de plus certain de cette critique, c'est qu'il existe réellement trois espèces d'animaux auxquels on a donné le nom commun de *mangeurs de fourmis;* que ces trois espèces sont le tamanoir, le tamandua et le fourmilier; que la quatrième espèce, donnée sous le nom de *fourmilier aux*

longues oreilles par M. Brisson, est douteuse aussi-bien que les autres espèces indiquées par Seba. Nous avons vu le tamanoir et le fourmilier; nous en avons les dépouilles au Cabinet du roi : ces espèces sont certainement très-différentes l'une de l'autre, et telles que nous les avons décrites; mais nous n'avons pas vu le tamandua, et nous n'en parlons que d'après Pison et Marcgrave, qui sont les seuls auteurs qu'on puisse consulter sur cet animal, puisque tous les autres n'ont fait que les copier.

Le tamandua fait, pour ainsi dire, la moyenne proportionnelle entre le tamanoir et le fourmilier pour la grandeur du corps : il a, comme le tamanoir, le museau fort alongé et quatre doigts aux pieds de devant; mais il a, comme le fourmilier, la queue dégarnie de poil à l'extrémité, par laquelle il se suspend aux branches des arbres. Le fourmilier a aussi la même habitude. Dans cette situation, ils balancent leur corps, approchent leur museau des trous et des creux d'arbres; ils y insinuent leur longue langue, et la retirent ensuite brusquement pour avaler les insectes qu'elle a ramassés.

Au reste, ces trois animaux, qui diffèrent si fort par la grandeur et par les proportions du corps, ont néanmoins beaucoup de choses communes, tant pour la conformation que pour les habitudes naturelles : tous trois se nourrissent de fourmis, et plongent aussi leur langue dans le miel et dans les autres substances liquides ou visqueuses; ils ramassent assez promptement les miettes de pain et les petits morceaux de viande hachée; on les apprivoise et on les élève aisément; ils soutiennent long-temps la privation de toute nourriture; ils n'avalent pas toute la liqueur qu'ils prennent en buvant, il en retombe une partie qui passe par les narines; ils dorment ordinairement pendant le jour, et changent de lieu pendant la nuit; ils marchent si mal, qu'un homme peut les atteindre facilement à la course dans un lieu découvert. Les sauvages mangent leur chair, qui cependant est d'un très-mauvais goût.

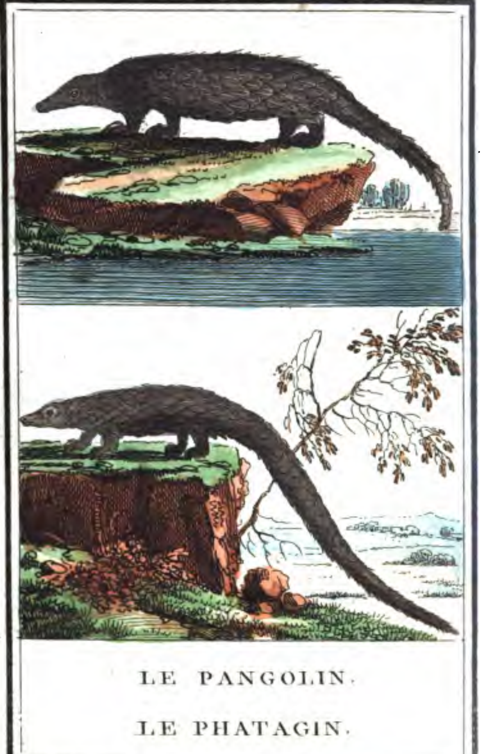
On prendroit de loin le tamanoir pour un grand renard; et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont appelé *renard américain* : il est assez fort pour se défendre d'

gros chien, et même d'un jaguar. Lorsqu'il en est attaqué, il se bat d'abord debout, et, comme l'ours, il se défend avec les mains, dont les ongles sont meurtriers ; ensuite il se couche sur le dos pour se servir des pieds comme des mains ; et, dans cette situation, il est presque invincible, et combat opiniâtrément jusqu'à la dernière extrémité ; et même lorsqu'il a mis à mort son ennemi, il ne le lâche que très-long-temps après : il résiste plus qu'un autre au combat, parce qu'il est couvert d'un grand poil touffu, d'un cuir fort épais, et qu'il a la chair peu sensible, et la vie très-dure.

Le tamanoir, le tamandua et le fourmilier sont des animaux naturels aux climats les plus chauds de l'Amérique, c'est-à-dire, au Bresil, à la Guiane, au pays des Amazones, etc. On ne les trouve point en Canada, ni dans les autres contrées froides du nouveau monde; on ne doit donc pas les retrouver dans l'ancien continent : cependant Kolbe et Desmarchais ont écrit qu'il y avoit de ces animaux en Afrique; mais il me paroît qu'ils ont confondu le pangolin ou lézard écailleux avec nos fourmiliers. C'est peut-être d'après

un passage de Marcgrave, où il est dit, *Tamandua-guacu Brasiliensibus, Congensibus (ubi et frequens est)* umbulu *dictus*, que Kolbe et Desmarchais sont tombés dans cette erreur; et en effet, si Marcgrave entend par *Congensibus* les naturels de Congo, il aura dit le premier que le tamanoir se trouvoit en Afrique; ce qui cependant n'a été confirmé par aucun autre témoin digne de foi. Marcgrave lui-même n'avoit certainement pas vu cet animal en Afrique, puisqu'il avoue qu'en Amérique même il n'en a vu que les dépouilles. Desmarchais en parle assez vaguement; il dit simplement qu'on trouve cet animal en Afrique comme en Amérique, mais il n'ajoute aucune circonstance qui puisse prouver le fait: et à l'égard de Kolbe, nous comptons pour rien son témoignage; car un homme qui a vu au cap de Bonne-Espérance des élans et des loups-cerviers tout semblables à ceux de Prusse, peut bien aussi y avoir vu des tamandua. Aucun des auteurs qui ont écrit sur les productions de l'Afrique et de l'Asie, n'a parlé des tamandua; et, au contraire, tous les voyageurs et presque tous les histori-

de l'Amérique en font mention précise; de Lery, de Laët, le P. d'Abbeville, Maffée, Faber, Nieremberg et M. de la Condamine, s'accordent à dire avec Pison, Barrère, etc. que ce sont des animaux naturels aux pays chauds de l'Amérique. Ainsi nous ne doutons pas que Desmarchais et Kolbe ne se soient trompés; et nous croyons pouvoir assurer de nouveau que ces trois espèces d'animaux n'existent pas dans l'ancien continent.



LE PANGOLIN.

LE PHATAGIN.

J. Dauquet. S.

LE PANGOLIN[1],

ET

LE PHATAGIN[2].

Ces animaux sont vulgairement connus sous le nom de *lézards écailleux* : nous avons cru devoir rejeter cette dénomination, 1°. parce qu'elle est composée; 2°. parce qu'elle est ambiguë, et qu'on l'applique à ces deux espèces; 3°. parce qu'elle a été mal imaginée, ces animaux étant non seulement

[1] *Pangolin* ou *panggoeling*, nom que les Indiens de l'Asie méridionale donnent à cet animal, et que nous avons adopté. Les François habitués aux Indes orientales l'ont appelé *lézard écailleux* et *diable de Java*. *Panggoeling*, selon Seba, signifie, dans la langue de Java, *un animal qui se met en boule*.

[2] Le *phatagin* ou *phatagen*, nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté

d'un autre genre, mais même d'une autre classe que les lézards, qui sont des reptiles ovipares, au lieu que le pangolin et le phatagin sont des quadrupèdes vivipares : ces noms sont d'ailleurs ceux qu'ils portent dans leur pays natal; nous ne les avons pas créés, nous les avons seulement adoptés.

Tous les lézards sont recouverts en entier et jusque sous le ventre d'une peau lisse et bigarrée de taches qui représentent des écailles ; mais le pangolin et le phatagin n'ont point d'écailles sous la gorge, sous la poitrine, ni sous le ventre : le phatagin, comme tous les autres quadrupèdes, a du poil sur toutes ces parties inférieures du corps; le pangolin n'a qu'une peau lisse et sans poil. Les écailles qui revêtent et couvrent toutes les autres parties du corps de ces deux animaux ne sont pas collées en entier sur la peau; elles y sont seulement infixées et fortement adhérentes par leur partie inférieure : elles sont mobiles comme les piquans du porc-épic, et elles se relèvent ou se rabaissent à la volonté de l'animal; elles se hérissent lorsqu'il est irrité, elles se hérissent encore plus lorsqu'il se met en boule

comme le hérisson. Ces écailles sont si grosses, si dures et si poignantes, qu'elles rebutent tous les animaux de proie; c'est une cuirasse offensive qui blesse autant qu'elle résiste : les plus cruels et les plus affamés, tels que le tigre, la panthère, etc. ne font que de vains efforts pour dévorer ces animaux armés; ils les foulent, ils les roulent, mais en même temps ils se font des blessures douloureuses dès qu'ils veulent les saisir; ils ne peuvent ni les violenter, ni les écraser, ni les étouffer en les surchargeant de leur poids. Le renard, qui craint de prendre avec la gueule le hérisson en boule, dont les piquans lui déchirent le palais et la langue, le force cependant à s'étendre en le foulant aux pieds et le pressant de tout son poids; dès que la tête paroît, il la saisit par le bout du museau, et met ainsi le hérisson à mort : mais le pangolin et le phatagin sont de tous les animaux, sans en excepter même le porc-épic, ceux dont l'armure est la plus forte et la plus offensive; en sorte qu'en contractant leur corps et présentant leurs armes, ils bravent la fureur de tous leurs ennemis.

Au reste, lorsque le pangolin et le phatagin se resserrent, ils ne prennent pas, comme le hérisson, une figure globuleuse et uniforme : leur corps, en se contractant, se met en peloton; mais leur grosse et longue queue reste au dehors, et sert de cercle ou de lien au corps. Cette partie extérieure par laquelle il paroît que ces animaux pourroient être saisis, se défend d'elle-même : elle est garnie dessus et dessous d'écailles aussi dures et aussi tranchantes que celles dont le corps est revêtu; et comme elle est convexe en dessus et plate en dessous, et qu'elle a la forme à peu près d'une demi-pyramide, les côtés anguleux sont revêtus d'écailles en équerre pliées à angle droit, lesquelles sont aussi grosses et aussi tranchantes que les autres; en sorte que la queue paroît être encore plus soigneusement armée que le corps, dont les parties inférieures sont dépourvues d'écailles.

Le pangolin est plus gros que le phatagin, et cependant il a la queue beaucoup moins longue; ses pieds de devant sont garnis d'écailles jusqu'à l'extrémité; au lieu que le phatagin a les pieds, et même une partie des

jambes de devant, dégarnis d'écailles et couverts de poil. Le pangolin a aussi les écailles plus grandes, plus épaisses, plus convexes et moins cannelées que celles du phatagin, qui sont armées de trois pointes très-piquantes, au lieu que celles du pangolin sont sans pointes et uniformément tranchantes. Le phatagin a du poil aux parties inférieures: le pangolin n'en a point du tout sous le corps; mais entre les écailles qui lui couvrent le dos il sort quelques poils gros et longs comme des soies de cochon, et ces longs poils ne se trouvent pas sur le dos du phatagin. Ce sont-là toutes les différences essentielles que nous ayons remarquées en observant les dépouilles de ces deux animaux, qui sont si différens de tous les autres quadrupèdes, qu'on les a regardés comme des espèces de monstres. Les différences que nous venons d'indiquer étant générales et constantes, nous croyons pouvoir assurer que le pangolin et le phatagin sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées : nous avons reconnu ces rapports et ces différences non seulement par l'inspection des trois sujets que nous avons vus, mais aussi par la comparaison de

tous ceux qui ont été observés par les voyageurs et indiqués par les naturalistes.

Le pangolin a jusqu'à six, sept et huit pieds de grandeur, y compris la longueur de la queue, lorsqu'il a pris son accroissement entier : la queue, qui est à peu près de la longueur du corps, paroît être moins longue quand il est jeune : les écailles sont aussi moins grandes, plus minces et d'une couleur plus pâle ; elles prennent une teinte plus foncée lorsque l'animal est adulte, et elles acquièrent une dureté si grande, qu'elles résistent à la balle du mousquet. Le phatagin est, comme nous l'avons dit, bien plus petit que le pangolin : tous deux ont quelques rapports avec le tamanoir et le tamandua ; comme eux, le pangolin et le phatagin ne vivent que de fourmis ; ils ont aussi la langue très-longue, la gueule étroite et sans dents *apparentes*, le corps très-alongé, la queue aussi fort longue, et les ongles des pieds à peu près de la même grandeur et de la même forme, mais non pas en même nombre : le pangolin et le phatagin ont cinq ongles à chaque pied, au lieu que le tamanoir et le tamandua n'en ont que quatre aux

pieds de devant; ceux-ci sont couverts de poil, les autres sont armés d'écailles : et d'ailleurs ils ne sont pas originaires du même continent; le tamanoir et le tamandua se trouvent en Amérique; le pangolin et le phatagin aux Indes orientales et en Afrique, ou les nègres les appellent *quogelo;* ils en mangent la chair, qu'ils trouvent délicate et saine; ils se servent des écailles à plusieurs petits usages. Au reste, le pangolin et le phatagin n'ont rien de rebutant que la figure; ils sont doux, innocens, et ne font aucun mal : ils ne se nourrissent que d'insectes. Ils courent lentement, et ne peuvent échapper à l'homme qu'en se cachant dans des trous de rochers ou dans des terriers qu'ils se creusent, et où ils font leurs petits. Ce sont deux espèces extraordinaires, peu nombreuses, assez inutiles, et dont la forme bizarre ne paroît exister que pour faire la première nuance de la figure des quadrupèdes à celle des reptiles.

LES TATOUS *.

Lorsque l'on parle d'un quadrupède, il semble que le nom seul emporte l'idée d'un animal couvert de poil; et de même, lorsqu'il est question d'un oiseau ou d'un poisson, les plumes et les écailles s'offrent à l'imagination, et paroissent être des attributs inséparables de ces êtres. Cependant la nature, comme si elle vouloit se soustraire à toute méthode et échapper à nos vues les plus générales, dément nos idées, contredit nos dénominations, méconnoît nos caractères, et nous étonne encore plus par ses exceptions que par ses lois. Les animaux

* *Tatu* ou *tatou*, nom générique de ces animaux au Bresil. *Tatusia*, selon Maffée, *Histoire des Indes*, Paris, 1665, page 69. Les Espagnols ont appelé ces animaux *armadillo*. Nous avons rejeté cette dernière dénomination, parce qu'on l'a également appliquée au pangolin et au phatagin, qui sont des animaux très-différens des tatous pour l'espèce et pour le climat.

quadrupèdes, qu'on doit regarder comme faisant la première classe de la nature vivante, et qui sont, après l'homme, les êtres les plus remarquables de ce monde, ne sont néanmoins ni supérieurs en tout, ni séparés par des attributs constans ou des caractères uniques de tous les autres êtres. Le premier de ces caractères, qui constitue leur nom et qui consiste à avoir quatre pieds, se retrouve dans les lézards, les grenouilles, etc. lesquels néanmoins diffèrent des quadrupèdes à tant d'autres égards, qu'on en a fait, avec raison, une classe séparée; la seconde propriété générale, qui est de produire des petits vivans, n'appartient pas uniquement aux quadrupèdes, puisqu'elle leur est commune avec les cétacés; et enfin le troisième attribut, qui paroissoit le moins équivoque, parce qu'il est le plus apparent, et qui consiste à être couvert de poil, se trouve, pour ainsi dire, en contradiction avec les deux autres dans plusieurs espèces qu'on ne peut cependant retrancher de l'ordre des quadrupèdes, puisqu'à l'exception de ce seul caractère, elles leur ressemblent par tous les autres; et comme ces exceptions apparentes

de la nature ne sont dans le réel que les nuances qu'elle emploie pour rapprocher les êtres même les plus éloignés, il ne faut pas perdre de vue ces rapports singuliers, et tâcher de les saisir à mesure qu'ils se présentent. Les tatous, au lieu de poil, sont couverts, comme les tortues, les écrevisses et les autres crustacés, d'une croûte ou d'un têt solide; les pangolins sont armés d'écailles assez semblables à celles des poissons; les porc-épics portent des espèces de plumes piquantes et sans barbe, mais dont le tuyau est pareil à celui des plumes des oiseaux: ainsi, dans la classe seule des quadrupèdes, et par le caractère même le plus constant et le plus apparent des animaux de cette classe, qui est d'être couverts de poil, la nature varie en se rapprochant de trois autres classes très-différentes, et nous rappelle les oiseaux, les poissons à écailles et les crustacés. Aussi faut-il bien se garder de juger la nature des êtres par un seul caractère, il se trouveroit toujours incomplet et fautif: souvent même deux et trois caractères, quelque généraux qu'ils puissent être, ne suffisent pas encore; et ce n'est, comme nous l'avons dit et redit,

que par la réunion de tous les attributs et par l'énumération de tous les caractères qu'on peut juger de la forme essentielle de chacune des productions de la nature. Une bonne description et jamais de définitions, une exposition plus scrupuleuse sur les différences que sur les ressemblances, une attention particulière aux exceptions et aux nuances même les plus légères, sont les vraies règles, et j'ose dire les seuls moyens que nous ayons de connoître la nature de chaque chose : et si l'on eût employé à bien décrire, tout le temps qu'on a perdu à définir et à faire des méthodes, nous n'eussions pas trouvé l'histoire naturelle au berceau; nous aurions moins de peine à lui ôter ses hochets, à la débarrasser de ses langes; nous aurions peut-être avancé son âge, car nous eussions plus écrit pour la science et moins contre l'erreur.

Mais revenons à notre objet. Il existe donc parmi les animaux quadrupèdes et vivipares plusieurs espèces d'animaux qui ne sont pas couverts de poil. Les tatous font eux seuls un genre entier dans lequel on peut compter plusieurs espèces qui nous paroissent être

réellement distinctes et séparées les unes des autres : dans toutes, l'animal est revêtu d'un têt semblable pour la substance à celle des os; ce têt couvre la tête, le cou, le dos, les flancs, la croupe et la queue jusqu'à l'extrémité; il est lui-même recouvert au dehors par un cuir mince, lisse et transparent : les seules parties sur lesquelles ce têt ne s'étend pas, sont la gorge, la poitrine et le ventre, qui présentent une peau blanche et grenue, semblable à celle d'une poule plumée; et en regardant ces parties avec attention, l'on y voit de place en place des rudimens d'écailles qui sont de la même substance que le têt du dos. La peau de ces animaux, même dans les endroits où elle est la plus souple, tend donc à devenir osseuse; mais l'ossification ne se réalise en entier qu'où elle est la plus épaisse, c'est-à-dire, sur les parties supérieures et extérieures du corps et des membres. Le têt qui recouvre toutes ces parties supérieures n'est pas d'une seule pièce comme celui de la tortue; il est partagé en plusieurs bandes sur le corps, lesquelles sont attachées les unes aux autres par autant de membranes qui permettent

un peu de mouvement et de jeu dans cette armure. Le nombre de ces bandes ne dépend pas, comme ou pourroit l'imaginer, de l'âge de l'animal; les tatous qui viennent de naître et les tatous adultes ont, dans la même espèce, le même nombre de bandes : nous nous en sommes convaincus en comparant les petits aux grands; et quoique nous ne puissions pas assurer que tous ces animaux ne se mêlent ni ne peuvent produire ensemble, il est au moins très-probable, puisque cette différence du nombre des bandes mobiles est constante, que ce sont ou des espèces réellement distinctes, ou au moins des variétés durables et produites par l'influence des divers climats. Dans cette incertitude, que le temps seul pourra fixer, nous avons pris le parti de présenter tous les tatous ensemble et de faire néanmoins l'énumération de chacun d'eux, comme si c'étoient en effet autant d'espèces particulières.

Le P. d'Abbeville nous paroît être le premier qui ait distingué les tatous par des noms ou des épithètes qui ont été pour la plupart adoptés par les auteurs qui ont écrit après lui. Il en indique assez clairement six

espèces : 1°. le *tatou-ouassou*, qui probablement est celui que nous appelons *kabassou ;* 2°. le *tatouète*, que Marcgrave a aussi appelé *tatuète*, et auquel nous conserverons ce nom ; 3°. le *tatou-peb*, qui est le *tatupeba* ou l'*encuberto* de Marcgrave, auquel nous conserverons ce dernier nom ; 4°. le *tatou-apar*, qui est le *tatu-apara* de Marcgrave, auquel nous conserverons encore son nom ; 5°. le *tatou-ouinchum*, qui nous paroît être le même que le *cirquinchum*, et que nous appellerons *cirquinçon ;* 6°. le *tatou-miri*, le plus petit de tous, qui pourroit bien être celui que nous appellerons *cachicame*. Les autres voyageurs ont confondu les espèces, ou ne les ont indiquées que par des noms génériques. Marcgrave a distingué et décrit l'*apar*, l'*encoubert* et le *tatuète ;* Wormius et Grew ont décrit le *cachicame*, et Grew seul a parlé du *cirquinçon :* mais nous n'avons eu besoin d'emprunter que les descriptions de l'apar et du cirquinçon, car nous avons vu les quatre autres espèces.

Dans toutes, à l'exception de celle du cirquinçon, l'animal a deux boucliers osseux, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe ;

ces deux boucliers sont chacun d'une seule pièce, tandis que la cuirasse, qui est osseuse aussi et qui couvre le corps, est divisée transversalement et partagée en plus ou moins de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une peau flexible. Mais le cirquinçon n'a qu'un bouclier, et c'est celui des épaules : la croupe, au lieu d'être couverte d'un bouclier, est revêtue jusqu'à la queue par des bandes mobiles pareilles à celles de la cuirasse du corps. Nous allons donner des indications claires et de courtes descriptions de chacune de ces espèces. Dans la première, la cuirasse qui est entre les deux boucliers est composée de trois bandes, dans la seconde elle l'est de six, dans la troisième de huit, dans la quatrième de neuf, dans la cinquième de douze, et enfin dans la sixième il n'y a, comme nous venons de le dire, que le bouclier des épaules qui soit d'une seule pièce ; l'armure de la croupe, ainsi que celle du corps, sont partagées en bandes mobiles qui s'étendent depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, et qui sont au nombre de dix-huit.

L'APAR *, OU LE TATOU A TROIS BANDES.

Le premier auteur qui ait indiqué cet animal par une description, est Charles de l'Écluse (*Clusius*); il ne l'a décrit que d'après une figure : mais on reconnoît aisément aux caractères qu'elle représente, et qui sont trois bandes mobiles sur le dos, et la queue très-courte, que c'est le même animal que celui dont Marcgrave nous a donné une bonne description sous le nom de *tatu-apara*. Il a la tête oblongue et presque pyramidale, le museau pointu, les yeux petits, les oreilles courtes et arrondies, le dessus de la tête couvert d'un casque d'une seule pièce. Il a cinq doigts à tous les pieds : dans ceux du devant les deux ongles du milieu sont très-grands, les deux latéraux sont plus petits, et le cinquième, qui est l'extérieur et qui est fait en forme d'ergot, est encore plus petit que tous les autres; dans les pieds de derrière les cinq ongles sont plus courts et plus égaux. La

* *Tatu-apara*, nom de cet animal au Bresil, et que nous avons adopté.

queue est très-courte, elle n'a que deux pouces de longueur, et elle est revêtue d'un têt tout autour. Le corps a un pied de longueur sur huit pouces dans sa plus grande largeur : la cuirasse qui le couvre est partagée par quatre commissures ou divisions, et composée de trois bandes mobiles et transversales qui permettent à l'animal de se courber et de se contracter en rond; la peau qui forme les commissures est très-souple. Les boucliers qui couvrent les épaules et la croupe sont composés de pièces à cinq angles très-élégamment rangées : les trois bandes mobiles entre ces deux boucliers sont composées de pièces quarrées ou barlongues, et chaque pièce est chargée de petites écailles lenticulaires d'un blanc jaunâtre. Marcgrave ajoute que quand l'apar se couche pour dormir, ou que quelqu'un le touche et veut le prendre avec la main, il rapproche et réunit, pour ainsi dire, en un point ses quatre pieds, ramène sa tête sous son ventre, et se courbe si parfaitement en rond, qu'alors on le prendroit plutôt pour une coquille de mer que pour un animal terrestre. Cette contraction si serrée se fait au moyen de deux grands

muscles qu'il a sur les côtés du corps, et l'homme le plus fort a bien de la peine à le desserrer et à le faire étendre avec les mains. Pison et Ray n'ont rien ajouté à la description de Marcgrave, qu'ils ont entièrement adoptée : mais il est singulier que Seba, qui nous a donné une figure et une description qui se rapportent évidemment à celle de Marcgrave, non seulement paroisse l'ignorer, puisqu'il ne le cite pas, mais nous dise avec ostentation, qu'*aucun naturaliste n'a connu cet animal, qu'il est extrêmement rare, qu'il ne se trouve que dans les contrées les plus reculées des Indes orientales, etc.* tandis que c'est en effet l'apar du Bresil très-bien décrit par Marcgrave, et dont l'espèce est aussi connue qu'aucune autre, non pas aux Indes orientales, mais en Amérique, où on le trouve assez communément. La seule différence réelle qui soit entre la description de Seba et celle de Marcgrave, est que celui-ci donne à l'apar cinq doigts à tous les pieds, au lieu que Seba ne lui en donne que quatre. L'un des deux s'est trompé, car c'est évidemment le même animal dont tous deux ont entendu parler.

Fabius Columna a donné la description des figures d'un têt de tatou desséché et contracté en boule, qui paroît avoir quatre bandes mobiles. Mais comme cet auteur ne connoissoit en aucune manière l'animal dont il décrit la dépouille; qu'il ignoroit jusqu'au nom de *tatou*, duquel cependant Belon avoit parlé plus de cinquante ans auparavant; que dans cette ignorance Columna lui compose un nom tiré du grec (*cheloniscus*); que d'ailleurs il avoue que la dépouille qu'il décrit a été recollée, et qu'il y manquoit des pièces; nous ne croyons pas qu'on doive, comme l'ont fait nos nomenclateurs modernes, prononcer qu'il existe réellement dans la nature une espèce de tatou à quatre bandes mobiles, d'autant plus que depuis ces indications imparfaites données en 1606 par Fabius Columna, on ne trouve aucune notice dans les ouvrages des naturalistes de ce tatou à quatre bandes, qui, s'il existoit en effet, se seroit certainement retrouvé dans quelques cabinets, ou bien auroit été remarqué par les voyageurs.

grosse à son origine, et diminuant toujours jusqu'à l'extrémité, où elle est fort menue et arrondie par le bout. La couleur du corps est d'un jaune roussâtre; l'animal est ordinairement épais et gras; et le mâle a le membre génital fort apparent. Il fouille la terre avec une extrême facilité, tant à l'aide de son groin que de ses ongles; il se fait un terrier où il se tient pendant le jour, et n'en sort que le soir pour chercher sa subsistance : il boit souvent; il vit de fruits, de racines, d'insectes et d'oiseaux lorsqu'il peut en saisir.

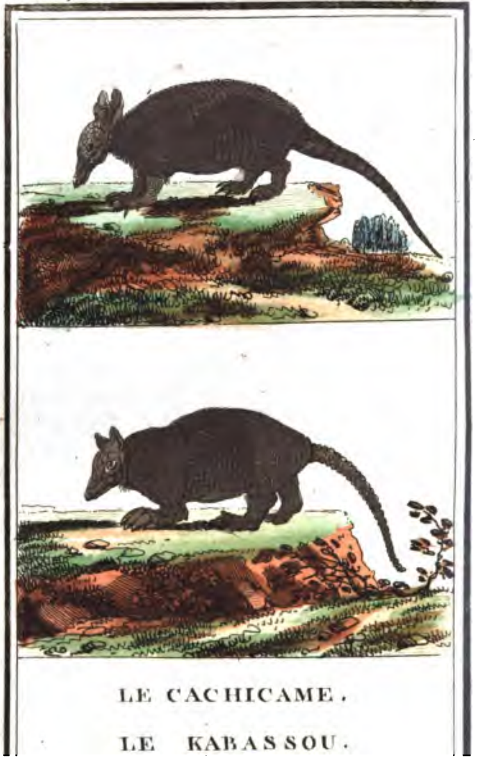
LE TATUÈTE *, ou TATOU A HUIT BANDES.

Le tatuète n'est pas si grand à beaucoup près que l'encoubert; il a la tête petite, le museau pointu, les oreilles droites, un peu alongées, la queue encore plus longue et les jambes moins basses à proportion que l'encoubert; il a les yeux petits et noirs, quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux

* *Tatuète, tatu-été*, nom de cet animal au Bresil, et que nous avons adopté.

de derrière ; la tête est couverte d'un casque, les épaules d'un bouclier, la croupe d'un autre bouclier, et le corps d'une cuirasse composée de huit bandes mobiles, qui tiennent entre elles et aux boucliers par neuf jointures de peau flexible ; la queue est revêtue de même d'un têt composé de huit anneaux mobiles et séparés par neuf jointures de peau flexible. La couleur de la cuirasse sur le dos est d'un gris-de-fer sur les flancs et sur la queue elle est d'un gris blanc, avec des taches gris-de-fer. Le ventre est couvert d'une peau blanchâtre, grenue, et semée de quelques poils. L'individu de cette espèce qui a été décrit par Marcgrave, avoit la tête de trois pouces de longueur, les oreilles de près de deux, les jambes d'environ trois pouces de hauteur, les deux doigts du milieu des pieds de devant d'un pouce, les ongles d'un demi-pouce ; le corps, depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue, avoit sept pouces, et la queue neuf pouces de longueur. Le têt des boucliers paroît semé de petites taches blanches, proéminentes et larges comme des lentilles ; les bandes mobiles qui forment la cuirasse du corps sont marquées

gestation et l'accouchement dans des animaux dont le corps est si étroitement cuirassé. Dans l'individu dont Wormius a décrit la dépouille, la tête avoit cinq pouces depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, et dix-huit pouces depuis les oreilles jusqu'à l'origine de la queue, qui étoit longue d'un pied, et composée de douze anneaux. Dans l'individu de la même espèce décrit par Grew, la tête avoit trois pouces, le corps sept pouces et demi, la queue onze pouces. Les proportions de la tête et du corps s'accordent; mais la différence de la queue est trop considérable, et il y a grande apparence que dans l'individu décrit par Wormius, la queue avoit été cassée, car elle auroit eu plus d'un pied de longueur : comme dans cette espèce la queue diminue de grosseur au point de n'être à l'extrémité pas plus grosse qu'une petite alêne, et qu'elle est en même temps très-fragile, il est rare d'avoir une dépouille où la queue soit entière, comme dans celle qu'a décrite Grew. L'individu décrit par M. Daubenton s'est trouvé avoir à très-peu près les mêmes dimensions et proportions que celui de Grew.

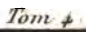


LE CACHICAME.

LE KABASSOU.



AUTRE CABASSOU.



L'ENCOUBERT.

J. J. Bouquet S.

LE KABASSOU *, OU TATOU A DOUZE BANDES.

Le kabassou nous paroît être le plus grand de tous les tatous : il a la tête plus grosse, plus large, et le museau moins effilé que les autres; les jambes plus épaisses, les pieds plus gros, la queue sans têt, particularité qui seule suffiroit pour faire distinguer cette espèce de toutes les autres; cinq doigts à tous les pieds, et douze bandes mobiles qui n'anticipent que peu les unes sur les autres. Le bouclier des épaules n'est formé que de quatre ou cinq rangs, composés chacun de pièces quadrangulaires assez grandes : les bandes mobiles sont aussi formées de grandes pièces, mais presque exactement quarrées; celles qui composent les rangs du bouclier de la croupe sont à peu près semblables à celles du bouclier des épaules : le casque de la tête est aussi composé de pièces assez grandes, mais irrégulières. Entre les jointures des bandes mobiles et des autres parties de l'armure,

* Nom qu'on donne, à Cayenne, à la grande espèce de tatous, et que nous avons adopté.

s'échappent quelques poils pareils à des soies de cochon; il y a aussi sur la poitrine, sur le ventre, sur les jambes et sur la queue, des rudimens d'écailles qui sont ronds, durs et polis comme le reste du têt; et autour de ces petites écailles, on voit de petites houppes de poil. Les pièces qui composent le casque de la tête, celles des deux boucliers et de la cuirasse, étant proportionnellement plus grandes et en plus petit nombre dans le kabassou que dans les autres tatous, l'on doit en inférer qu'il est plus grand que les autres : dans celui qu'on a représenté, planche XIX, la tête avoit sept pouces, le corps vingt-un; mais nous ne sommes pas assurés que celui de la planche XVIII soit de la même espèce que celui-ci : ils ont beaucoup de choses semblables, et entre autres les douze bandes mobiles; mais ils diffèrent aussi à tant d'égards, que c'est déja beaucoup hasarder que de ne mettre entre eux d'autre différence que celle du sexe.

LE CIRQUINÇON [1], OU TATOU A DIX-HUIT BANDES.

M. GREW est le premier qui ait décrit cet animal, dont la dépouille étoit conservée dans le Cabinet de la société royale de Londres. Tous les autres tatous ont, comme nous venons de le voir, deux boucliers chacun d'une seule pièce; le premier sur les épaules, et le second sur la croupe : le cirquinçon n'en a qu'un, et c'est sur les épaules. On lui a donné le nom de *tatou-belette*, parce qu'il a la tête à peu près de la même forme que celle de la belette. Dans la description de cet animal donnée par Grew [2], on trouve qu'il avoit le corps d'environ dix pouces de long, la tête de trois pouces, la queue de cinq, les jambes de deux ou trois pouces de hauteur, le devant de la tête large et plat,

[1] *Cirquinçon* ou *cirquinchum*, nom que l'on donne communément aux tatous à la nouvelle Espagne, et que nous avons adopté pour distinguer cette espèce des autres.

[2] Je réduis ici la mesure angloise à celle de France.

les yeux petits, les oreilles longues d'un pouce, cinq doigts aux quatre pieds, de grands ongles longs d'un pouce aux trois doigts du milieu, des ongles plus courts aux deux autres doigts; l'armure de la tête et celle des jambes composées d'écailles arrondies, d'environ un quart de pouce de diamètre; l'armure du cou d'une seule pièce, formée de petites écailles quarrées; le bouclier des épaules aussi d'une seule pièce, et composé de plusieurs rangs de pareilles petites écailles quarrées. Ces rangs du bouclier, dans cette espèce comme dans toutes les autres, sont continus, et ne sont pas séparés les uns des autres par une peau flexible; ils sont adhérens par symphyse. Tout le reste du corps, depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, est couvert de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une membrane souple; ces bandes sont au nombre de dix-huit : les premières du côté des épaules sont les plus larges; elles sont composées de petites pièces quarrées et barlongues : les bandes postérieures sont faites de pièces rondes et quarrées, et l'extrémité de l'armure près de la queue est de figure parabo-

lique. La moitié antérieure de la queue est environnée de six anneaux dont les pièces sont composées de petits quarrés ; la seconde moitié de la queue jusqu'à l'extrémité est couverte d'écailles irrégulières. La poitrine, le ventre et les oreilles sont nuds comme dans les autres espèces. Il semble que de tous les tatous, celui-ci ait le plus de facilité pour se contracter et se serrer en boule, à cause du grand nombre de ses bandes mobiles qui s'étendent jusqu'à la queue.

Ray a décrit, comme nous, le cirquinçon d'après Grew : M. Brisson paroît s'être conformé à la description de Ray ; aussi a-t-il très-bien désigné cet animal, qu'il appelle simplement *armadille.* Mais il est singulier que M. Linnæus, qui devoit avoir les descriptions de Grew et de Ray sous les yeux, puisqu'il les cite tous deux, ait indiqué ce même animal comme n'ayant qu'une bande, tandis qu'il en a dix-huit. Cela ne peut être fondé que sur une méprise assez évidente, qui consiste à avoir pris le *tatu seu armadillo Africanus* de Seba pour le *tatu mustelinus* de Grew, lesquels néanmoins, par les descriptions mêmes de ces deux auteurs,

sont très-différens l'un de l'autre. Autant il paroît certain que l'animal décrit par Grew est une espèce réellement existante, autant il est douteux que celui de Seba existe de la manière au moins dont il le décrit. Selon lui, cet armadille africain a l'armure du corps entier partagée en trois parties. Si cela est, l'armure du dos, au lieu d'être composée de plusieurs bandes, est d'une seule pièce, et cette pièce unique est seulement séparée du bouclier des épaules et de celui de la croupe, qui sont aussi chacun d'une seule pièce : c'est là le fondement de l'erreur de M. Linnæus; il a, d'après ce passage de Seba, nommé cet armadille *unicinctus tegmine tripartito.* Cependant il étoit aisé de voir que cette indication de Seba est équivoque et erronée, puisqu'elle n'est nullement d'accord avec les figures, et qu'elle indique en effet le *kabassou* ou tatou à douze bandes, comme nous l'avons prouvé dans l'article précédent.

Tous les tatous sont originaires de l'Amérique; ils étoient inconnus avant la découverte du nouveau monde : les anciens n'en ont jamais fait mention, et les voyageurs mo-

dernes ou nouveaux en parlent tous comme d'animaux naturels et particuliers au Mexique, au Bresil, à la Guiane, etc.; aucun ne dit en avoir trouvé l'espèce existante en Asie ni en Afrique : quelques uns ont seulement confondu les pangolins et les phatagins, ou lézards écailleux des Indes orientales, avec les armadilles de l'Amérique; quelques autres ont pensé qu'il s'en trouvoit sur les côtes occidentales de l'Afrique, parce qu'on en a quelquefois transporté du Brésil en Guinée. Belon, qui a écrit il y a plus de deux cents ans, et qui est l'un des premiers qui nous en aient donné une courte description, avec la figure d'un tatou dont il avoit vu la dépouille en Turquie, indique assez qu'il venoit du nouveau continent. Oviedo, de Lery, Gomara, Thevet, Antoine Herrera, le P. d'Abbeville, François Ximenès, Stadenius, Monard, Joseph Acosta, de Laët, tous les auteurs plus récens, tous les historiens du nouveau monde, font mention de ces animaux comme originaires des contrées méridionales de ce continent. Pison, qui a écrit postérieurement à tous ceux que je viens de citer, est le seul qui ait mis en avant, sans

s'appuyer d'aucune autorité, que les armadilles se trouvent aux Indes orientales, aussi-bien qu'en Amérique : il est probable qu'il a confondu les pangolins ou lézards écailleux avec les tatous. Les Espagnols ayant appelé *armadillo* ces lézards écailleux, aussi-bien que les tatous, cette erreur s'est multipliée sous la plume de nos descripteurs de cabinets et de nos nomenclateurs, qui ont non seulement admis des tatous aux Indes orientales, mais en ont créé en Afrique, quoiqu'il n'y en ait jamais eu d'autres dans ces deux parties du monde que ceux qui y ont été transportés d'Amérique.

Le climat de toutes les espèces de ces animaux n'est donc pas équivoque ; mais il est plus difficile de déterminer leur grandeur relative dans chaque espèce. Nous avons comparé, dans cette vue, non seulement les dépouilles de tatous que nous avons en grand nombre au Cabinet du roi, mais encore celles que l'on conserve dans d'autres Cabinets ; nous avons aussi comparé les indications de tous les auteurs avec nos propres descriptions, sans pouvoir en tirer des résultats précis : il paroît seulement que les deux plus

grandes espèces sont le kabassou et l'encoubert; que les petites espèces sont l'apar, le tatuète, le cachicame et le cirquinçon. Dans les grandes espèces, le têt est beaucoup plus solide et plus dur que dans les petites; les pièces qui le composent sont plus grandes et en plus petit nombre; les bandes mobiles anticipent moins les unes sur les autres, et la chair, aussi-bien que la peau, est plus dure et moins bonne. Pison dit que celle de l'encoubert n'est pas mangeable; Nieremberg assure qu'elle est nuisible et très-mal-saine; Barrère dit que le kabassou a une odeur forte de musc; et en même temps tous les autres auteurs s'accordent à dire que la chair de l'apar, et sur-tout celle du tatuète, sont aussi blanches et aussi bonnes que celle du cochon de lait; ils disent aussi que les tatous de petite espèce se tiennent dans les terrains humides et habitent les plaines, et que ceux de grande espèce ne se trouvent que dans les lieux plus élevés et plus secs.

Ces animaux ont tous plus ou moins de facilité à se resserrer et à contracter leur corps en rond; le défaut de la cuirasse, lorsqu'ils sont contractés, est bien plus apparent

dans ceux dont l'armure n'est composée que d'un petit nombre de bandes ; l'apar, qui n'en a que trois, offre alors deux grands vides entre les boucliers et l'armure du dos : aucun ne peut se réduire aussi parfaitement en boule que le hérisson ; ils ont plutôt la figure d'une sphère fort applatie par les poles.

Ce têt si singulier dont ils sont revêtus, est un véritable os composé de petites pièces contiguës, et qui, sans être mobiles ni articulées, excepté aux commissures des bandes, sont réunies par symphyse, et peuvent toutes se séparer les unes des autres, et se séparent en effet, si on les met au feu. Lorsque l'animal est vivant, ces petites pièces, tant celles des boucliers que celles des bandes mobiles, prêtent et obéissent en quelque façon à ses mouvemens, sur-tout à celui de contraction ; si cela n'étoit pas, il seroit difficile de concevoir qu'avec tous ses efforts il lui fût possible de s'arrondir. Ces petites pièces offrent, suivant les différentes espèces, des figures différentes toujours arrangées régulièrement, comme de la mosaïque très-élégamment disposée : la pellicule ou le cuir mince dont le

têt est revêtu à l'extérieur, est une peau transparente qui fait l'effet d'un vernis sur tout le corps de l'animal; cette peau relève de beaucoup et change même les reliefs des mosaïques, qui paroissent différens lorsqu'elle est enlevée. Au reste, ce têt osseux n'est qu'une enveloppe indépendante de la charpente et des autres parties intérieures du corps de l'animal, dont les os et les autres parties constituantes du corps sont composées et organisées comme celles de tous les autres quadrupèdes.

Les tatous en général sont des animaux innocens et qui ne font aucun mal, à moins qu'on ne les laisse entrer dans les jardins, où ils mangent les melons, les patates et les autres légumes ou racines. Quoiqu'originaires des climats chauds de l'Amérique, ils peuvent vivre dans les climats tempérés; j'en ai vu un en Languedoc, il y a plusieurs années, qu'on nourrissoit à la maison, et qui alloit par-tout sans faire aucun dégât. Ils marchent avec vivacité; mais ils ne peuvent, pour ainsi dire, ni sauter ni courir, ni grimper sur les arbres, en sorte qu'ils ne peuvent guère échapper par la fuite à ceux qui les

poursuivent : leurs seules ressources sont de se cacher dans leur terrier, ou, s'ils en sont trop éloignés, de tâcher de s'en faire un avant que d'être atteints ; il ne leur faut que quelques momens, car les taupes ne creusent pas la terre plus vîte que les tatous. On les prend quelquefois par la queue avant qu'ils soient totalement enfoncés, et ils font alors une telle résistance, qu'on leur casse la queue sans amener le corps ; pour ne les pas mutiler, il faut ouvrir le terrier par-devant, et alors on les prend sans qu'ils puissent faire aucune résistance : dès qu'on les tient, ils se resserrent en boule ; et pour les faire étendre, on les met près du feu. Leur têt, quoique dur et rigide, est cependant si sensible, que quand on le touche un peu ferme avec le doigt, l'animal en ressent une impression assez vive pour se contracter en entier. Lorsqu'ils sont dans des terriers profonds, on les en fait sortir en y faisant entrer de la fumée ou couler de l'eau : on prétend qu'ils demeurent dans leurs terriers sans en sortir pendant plus d'un tiers de l'année ; ce qui est plus vrai, c'est qu'ils s'y retirent pendant le jour, et qu'ils n'en

sortent que la nuit pour chercher leur subsistance. On chasse le tatou avec de petits chiens qui l'atteignent bientôt, il n'attend pas même qu'ils soient tout près de lui pour s'arrêter et pour se contracter en rond; dans cet état on le prend et on l'emporte. S'il se trouve au bord d'un précipice, il échappe aux chiens et aux chasseurs; il se resserre, se laisse tomber et roule comme une boule sans briser son écaille et sans ressentir aucun mal.

Ces animaux sont gras, replets et très-féconds : le mâle marque, par les parties extérieures, de grandes facultés pour la génération : la femelle produit, dit-on, chaque mois quatre petits; aussi l'espèce en est-elle très-nombreuse. Et comme ils sont bons à manger, on les chasse de toutes les manières; on les prend aisément avec des piéges que l'on tend au bord des eaux et dans les autres lieux humides et chauds qu'ils habitent de préférence; ils ne s'éloignent jamais beaucoup de leurs terriers, qui sont très-profonds et qu'ils tâchent de regagner dès qu'ils sont surpris. On prétend qu'ils ne craignent pas la morsure des serpens à sonnette,

quoiqu'elle soit aussi dangereuse que celle de la vipère; on dit qu'ils vivent en paix avec ces reptiles, et que l'on en trouve souvent dans leurs trous. Les sauvages se servent du têt des tatous à plusieurs usages : ils le peignent de différentes couleurs; ils en font des corbeilles, des boîtes, et d'autres petits vaisseaux solides et légers. Monard, Ximenès, et plusieurs autres après eux, ont attribué d'admirables propriétés médicinales à différentes parties de ces animaux : ils ont assuré que le têt réduit en poudre et pris intérieurement, même à petite dose, est un puissant sudorifique; que l'os de la hanche, aussi pulvérisé, guérit du mal vénérien; que le premier os de la queue, appliqué sur l'oreille, fait entendre les sourds, etc. Nous n'ajoutons aucune foi à ces propriétés extraordinaires; le têt et les os des tatous sont de la même nature que les os des autres animaux. Des effets aussi merveilleux ne sont jamais produits que par des vertus imaginaires.



LE PACA.

Jacquet S.

LE PACA[1].

LE paca est un animal du nouveau monde, qui se creuse un terrier comme le lapin, auquel on l'a souvent comparé, et auquel cependant il ressemble très-peu : il est beaucoup plus grand que le lapin, et même que le lièvre ; il a le corps plus gros et plus ramassé, la tête ronde et le museau court : il est gras et replet, et il ressemble plutôt[2],

[1] Nom de cet animal au Bresil, et que nous avons adopté. On l'appelle aussi à la Guiane *ourana*.

[2] *Hoc genus animalia pilis et voce porcellum referunt; dentibus et figurâ capitis, et* etiam magnitudine, *cuniculum; auribus murem : suntque singularia et sui generis*. (Ray, *Synops. quadrup.* page 227.) Il est certain, comme le dit Ray, que cet animal est de son genre; il auroit pu ajouter qu'il ressemble encore au cochon de lait par la forme du corps, par le goût et la blancheur de la chair, par la graisse et par l'épaisseur de la peau; et il auroit dû dire qu'il a le corps plus gros, plus grand et plus rond que le lapin.

par la forme du corps à un jeune cochon, dont il a le grognement, l'allure et la manière de manger; car il ne se sert pas, comme le lapin, de ses pattes de devant* pour porter à sa gueule, et il fouille la terre, comme le cochon, pour trouver sa subsistance. Il habite le bord des rivières, et ne se trouve que dans les lieux humides et chauds de l'Amérique méridionale. Sa chair est très-bonne à manger, et si grasse, qu'on ne la larde jamais; on mange même la peau, comme celle du cochon de lait : aussi lui fait-on continuellement la guerre. Les chasseurs ont de la peine à le prendre vivant; et quand on le surprend dans son terrier, qu'on découvre en devant et en arrière, il se défend et cherche même à se venger en mordant avec autant d'acharnement que de vivacité. Sa peau, quoique couverte d'un poil court et rude, fait une assez belle fourrure, parce qu'elle est régulièrement tachetée sur les côtés. Ces

* Marcgrave s'est trompé en ne donnant à cet animal que quatre doigts à chaque pied; il est certain qu'il en a cinq à tous les pieds : le pouce est seulement beaucoup plus court que les autres doigts, et il n'est apparent que par l'ongle.

animaux produisent souvent et en grand nombre; les hommes et les animaux de proie en détruisent beaucoup, et cependant l'espèce en est toujours à peu près également nombreuse : elle est naturelle et particulière à l'Amérique méridionale, et ne se trouve nulle part dans l'ancien continent.

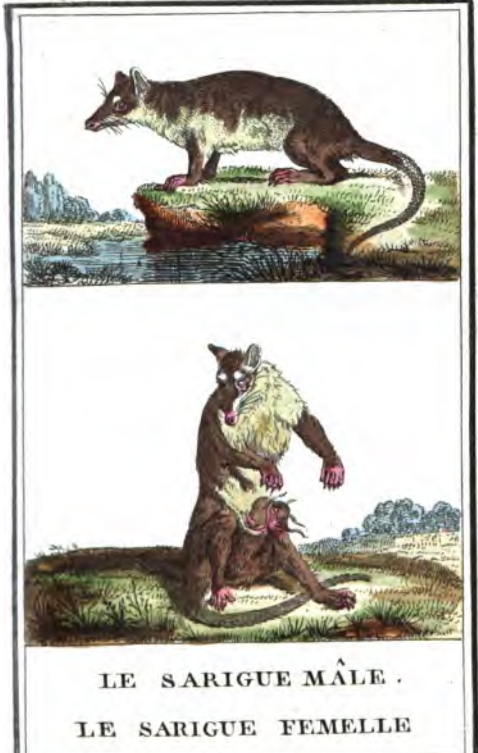
LE SARIGUE*,

OU L'OPOSSUM.

Le sarigue ou l'opossum est un animal de l'Amérique, qu'il est aisé de distinguer de tous les autres par deux caractères très-singuliers : le premier de ces caractères est que la femelle a sous le ventre une ample cavité dans laquelle elle reçoit et allaite ses

* Le *sarigue*, *çarigue* ou *çarigueya*, nom de cet animal sur les côtes du Bresil, et que nous avons adopté. Le *ca* de la langue brasilienne se prononce *sa* en françois et en latin : on peut citer pour exemples *cagui*, que nous prononçons *sagui* ou *sagouin*, parce que l'*u* se prononce aussi comme *ou*; *tajacu*, que de Lery et les autres voyageurs françois prononçoient et écrivoient *tajaçou* et *tajassou*; et *carigueya*, que Pison, dont l'ouvrage est en latin, a écrit avec une cédille sous le *c*.

Cerigon, selon Maffée (*Histoire des Indes*, liv. II, page 46), et selon Barlæus (*Res gestæ in Brasilia*, page 222). Le *cerigon*, dit Maffée,



LE SARIGUE MÂLE.

LE SARIGUE FEMELLE

J. Pauquet. S.

petits; le second est que le mâle et la femelle ont tous deux le premier doigt des pieds de derrière sans ongle et bien séparé des autres doigts, tel qu'est le pouce dans la main de l'homme, tandis que les quatre autres doigts de ces mêmes pieds de derrière sont placés les uns contre les autres et armés d'ongles crochus, comme dans les pieds des autres quadrupèdes. Le premier de ces caractères a été saisi par la plupart des voyageurs et des naturalistes; mais le second leur avoit

est une bête admirable .... De son ventre pendent deux besaces où il porte ses petits, chacun d'eux si fort attaché à son teton, qu'ils ne les quittent point jusqu'à ce qu'ils soient en état d'aller paître.

Maffée indique ici une chose qui peut induire en erreur, et faire croire que ce cerigon, qui a deux besaces ou poches, seroit un animal différent du sarigue, qui n'en a qu'une : mais il faut observer, et nous l'avons vu nous-mêmes, que quand les glandes mammaires du sarigue sont dans leur état de gonflement par le lait dont elles sont remplies, elles font un volume si considérable au dedans de la poche, qu'elles en tirent la peau par le milieu, et qu'elle paroît alors partagée en deux besaces, comme le dit Maffée, qui probablement avoit vu son cerigon dans cet état.

entièrement échappé : Edward Tyson, médecin anglois, paroît être le premier qui l'ait observé; il est le seul qui ait donné une bonne description de la femelle de cet animal, imprimée à Londres en 1698, sous le titre de *Carigueya, seu Marsupiale Americanum, or the Anatomy of an Opossum;* et quelques années après, Will. Cowper, célèbre anatomiste anglois, communiqua à Tyson, par une lettre, les observations qu'il avoit faites sur le mâle. Les autres auteurs, et sur-tout les nomenclateurs, ont ici, comme par-tout ailleurs, multiplié les êtres sans nécessité, et ils sont tombés dans plusieurs erreurs que nous ne pouvons nous dispenser de relever.

Notre sarigue, ou, si l'on veut, l'opossum de Tyson, est le même animal que le grand philandre oriental de Seba (vol. I, pag. 64, planche XXXIX) : l'on n'en sauroit douter, puisque de tous les animaux dont Seba donne les figures, et auxquels il applique le nom de *philandre*, d'*opossum* ou de *carigueya*, celui-ci est le seul qui ait les deux caractères de la bourse sous le ventre et des pouces de derrière sans ongle. De même l'on ne peut douter que notre sarigue, qui est le même

que le grand philandre oriental de Seba, ne soit un animal naturel aux climats chauds du nouveau monde ; car les deux sarigues que nous avons au Cabinet du roi nous sont venus d'Amérique : celui que Tyson a disséqué lui avoit été envoyé de Virginie. M. de Chanvallon, correspondant de l'académie des sciences à la Martinique, qui nous a donné un jeune sarigue, a reconnu les deux autres pour de vrais sarigues ou opossums de l'Amérique. Tous les voyageurs s'accordent à dire que cet animal se trouve au Bresil, à la nouvelle Espagne, à la Virginie, aux Antilles, etc. et aucun ne dit en avoir vu aux Indes orientales : ainsi Seba s'est trompé lorsqu'il l'a appelé *philandre oriental*, puisqu'on ne le trouve que dans les Indes occidentales. Il dit que ce philandre lui a été envoyé d'Amboine sous le nom de *coes-coes*, avec d'autres curiosités; mais il convient en même temps qu'il avoit été apporté à Amboine d'autres pays plus éloignés. Cela seul suffiroit pour rendre suspecte la dénomination de *philandre oriental;* car il est très-possible que les voyageurs aient transporté cet animal singulier de l'Amérique aux Indes orientales : mais

rien ne prouve qu'il soit naturel au climat d'Amboine, et le passage même de Seba, que nous venons de citer, semble indiquer le contraire. La source de cette erreur de fait, et même celle du nom *coes-coes*, se trouve dans Pison, qui dit qu'aux Indes orientales, mais *à Amboine seulement*, on trouve un animal semblable au sarigue du Bresil, et qu'on lui donne le nom de *cous-cous*. Pison ne cite sur cela ni autorité ni garans : il seroit bien étrange, si le fait étoit vrai, que Pison, assurant positivement que cet animal ne se trouve qu'à Amboine dans toutes les Indes orientales, Seba dît au contraire que celui qui lui a été envoyé d'Amboine n'en étoit pas natif, mais y avoit été apporté de pays plus éloignés. Cela seul prouve la fausseté du fait avancé par Pison; et nous verrons dans la suite le peu de fond que l'on peut faire sur ce qu'il a écrit au sujet de cet animal. Seba, qui ignoroit donc de quel pays venoit son philandre, n'a pas laissé de lui donner l'épithète d'*oriental* : cependant il est certain que c'est le même animal que le sarigue des Indes occidentales; il ne faut, pour s'en assurer, que comparer sa figure,

planche XXXIX, avec la nature. Mais ce qui ajoute encore à l'erreur, c'est qu'en même temps que cet auteur donne au sarigue d'Amérique le nom de *grand philandre oriental*, il nous présente un autre animal, qu'il croit être différent de celui-ci, sous le nom de *philandre d'Amérique* (planche XXXVI, fig. 1 et 2), et qui cependant, selon sa propre description, ne diffère du grand philandre oriental qu'en ce qu'il est plus petit et que la tache au-dessus des yeux est plus brune; différences, comme l'on voit, très-accidentelles et trop légères pour fonder deux espèces distinctes : car il ne parle pas d'une autre différence qui seroit beaucoup plus essentielle, si elle existoit réellement comme on la voit dans la figure; c'est que ce philandre d'Amérique (*Seba*, planche XXXVI, fig. 1 et 2) a un ongle aigu aux pouces des pieds de derrière, tandis que le grand philandre oriental (*Seba*, planche XXXIX) n'a point d'ongles à ces deux pouces. Or, il est certain que notre sarigue, qui est le vrai sarigue d'Amérique, n'a point d'onglés aux pouces de derrière. S'il existoit donc un animal avec des ongles aigus à ce pouce, tel

que celui de la planche XXXVI de Seba, cet animal ne seroit pas, comme il le dit, le sarigue d'Amérique. Mais ce n'est pas tout : cet auteur donne encore un troisième animal sous le nom de *philandre oriental* (planche XXXVIII, fig. 1), duquel, au reste, il ne fait nulle mention dans la description des deux autres, et dont il ne parle que d'après François Valentin, auteur qui, comme nous l'avons déja dit, mérite peu de confiance; et ce troisième animal est encore le même que les deux premiers. Il nous paroît donc que ces trois animaux des planches XXXVI, XXXVIII et XXXIX de Seba n'en font qu'un seul. Il y a toute apparence que le dessinateur, peu attentif, aura mis un ongle pointu aux pouces des pieds de derrière comme aux pouces des pieds de devant et aux autres doigts, dans les figures des planches XXXVI et XXXVIII, et que, plus exact dans le dessin de la pl. XXXIX, il a représenté les pouces des pieds de derrière sans ongle, et tels qu'ils sont en effet. Nous sommes donc persuadés que ces trois animaux de Seba ne sont que trois individus de la même espèce; que cette espèce est la

même que celle de notre sarigue; que ces trois individus étoient seulement de différens âges, puisqu'ils ne diffèrent entre eux que par la grandeur du corps et par quelques nuances de couleur, principalement par la teinte de la tache au-dessus des yeux, qui est jaunâtre dans les jeunes sarigues, tels que celui de la planche XXXVI de Seba, fig. 1 et 2, et qui est plus brune dans les sarigues adultes, tels que celui de la planche XXXIX; différence qui d'ailleurs peut provenir du temps plus ou moins long que l'animal a été conservé dans l'esprit-de-vin, toutes les couleurs du poil s'affoiblissant avec le temps dans les liqueurs spiritueuses. Seba convient lui-même que les deux animaux de ses planches XXXVI, fig. 1 et 2, et XXXVIII, fig. 1, ne diffèrent que par la grandeur et par quelques nuances de couleur; il convient encore que le troisième animal, c'est-à-dire, celui de la planche XXXIX, ne diffère des deux autres qu'en ce qu'il est plus grand, et que la tache au-dessus des yeux n'est pas jaunâtre, mais brune. Il nous paroît donc certain que ces trois animaux n'en font qu'un seul, puisqu'ils n'ont entre eux que des différences

petites, qu'on doit les regarder comme de très-légères variétés, avec d'autant plus de raison et de fondement que l'auteur ne fait aucune mention du seul caractère par lequel il auroit pu les distinguer, c'est-à-dire, de cet ongle pointu aux pouces de derrière, qui se voit aux figures des deux premiers et qui manque au dernier. Son seul silence sur ce caractère prouve que cette différence n'existe pas réellement, et que ces ongles pointus aux pouces de derrière, dans les figures des planches XXXVI et XXXVIII, ne doivent être attribués qu'à l'inattention du dessinateur.

Seba dit que, « selon François Valentin, ce « philandre, planche XXXVIII, est de la plus « grande espèce qui se voie aux Indes orien- « tales, et sur-tout chez les Malais, où on « l'appelle *pelandor Aroé*, c'est-à-dire, *lapin* « *d'Aroé*, quoiqu'Aroé ne soit pas le seul lieu « où se trouvent ces animaux; qu'ils sont « communs dans l'île de Solor; qu'on les élève « même avec les lapins, auxquels ils ne font « aucun mal, et qu'on en mange également « la chair, que les habitans de cette île trou- « vent excellente, etc. ». Ces faits sont très-douteux, pour ne pas dire faux. 1°. Le phi-

landre, planche XXXVIII, n'est pas le plus grand des Indes orientales, puisque, selon l'auteur même, celui de la planche XXXIX, qu'il attribue aussi aux Indes orientales, est plus grand. En second lieu, ce philandre ne ressemble point du tout à un lapin, et par conséquent il est bien mal nommé *lapin d'Aroé*. Troisièmement, aucun voyageur aux Indes orientales n'a fait mention de cet animal si remarquable; aucun n'a dit qu'il se trouve ni dans l'île de Solor, ni dans aucun autre endroit de l'ancien continent. Seba lui-même paroît s'appercevoir non seulement de l'incapacité, mais aussi de l'infidélité de l'auteur qu'il cite. *Cujus equidem rei*, dit-il *, *fides sit penes auctorem. At mirum tamen est quòd D. Valentinus philandri formam haud ita descripserit prout se habet et uti nos ejus icones ad vivum factas prægressis tabulis exhibuimus*. Mais pour achever de se démontrer à soi-même le peu de confiance que mérite en effet le témoignage de cet auteur, François Valentin, ministre de l'église d'Amboine, qui cependant a fait imprimer en cinq volumes

* Volume I, page 61.

in-folio l'*Histoire naturelle des Indes orientales*, il suffit de renvoyer à ce que dit Artedi au sujet de ce gros ouvrage, et aux reproches que Seba même lui fait avec raison sur l'erreur grossière qu'il commet, en assurant « que la poche de l'animal « dont il est ici question est une matrice « dans laquelle sont conçus les petits, et « qu'après avoir lui-même disséqué le phi- « landre, il n'en a pas trouvé d'autre; que « si cette poche n'est pas une vraie matrice, « les mamelles sont à l'égard des petits de « cet animal ce que les pédicules sont aux « fruits, qu'ils restent adhérens à ces ma- « melles jusqu'à ce qu'ils soient mûrs, et « qu'alors ils s'en séparent, comme le fruit « quitte son pédicule lorsqu'il a acquis toute « sa maturité, etc. ». Le vrai de tout ceci, c'est que Valentin, qui assure que rien n'est si commun que ces animaux aux Indes orientales, et sur-tout à Solor, n'y en avoit peut-être jamais vu; que tout ce qu'il en dit, et jusqu'à ses erreurs les plus évidentes, sont copiées de Pison et de Marcgrave, qui tous deux ne sont eux-mêmes, à cet égard, que les copistes de Ximenès, et qui se sont trompés

en tout ce qu'ils ont ajouté de leur fonds; car Marcgrave et Pison disent expressément et affirmativement, ainsi que Valentin, que la poche est la vraie matrice où les petits du sarigue sont conçus. Marcgrave dit qu'il en a disséqué un, et qu'il n'a point trouvé d'autre matrice à l'intérieur : Pison renchérit encore sur lui, en disant qu'il en a disséqué plusieurs, et qu'il n'a jamais trouvé de matrice à l'intérieur ; et c'est là qu'il ajoute l'assertion, tout aussi mal fondée, que cet animal se trouve à Amboine. Qu'on juge maintenant de quel poids doivent être ici les autorités de Marcgrave, de Pison et de Valentin, et s'il seroit raisonnable d'ajouter foi au témoignage de trois hommes dont le premier a mal vu, le second a amplifié les erreurs du premier, et le dernier a copié les deux autres.

Je demanderois volontiers pardon à mes lecteurs de la longueur de cette discussion critique; mais lorsqu'il s'agit de relever les erreurs des autres, on ne peut être trop exact ni trop attentif, même aux plus petites choses.

M. Brisson, dans son ouvrage sur les quadrupèdes, a entièrement adopté ce qui se

trouve dans celui de Seba : il le suit ici à la lettre, soit dans ses dénominations, soit dans ses descriptions, et il paroît même aller plus loin que son auteur, en faisant trois espèces réellement distinctes des trois philandres, planches XXXVI, XXXVIII et XXXIX de Seba; car s'il eût recherché l'idée de cet auteur, il eût reconnu qu'il ne donne pas ses trois philandres pour des espèces réellement différentes les unes des autres. Seba ne se doutoit pas qu'un animal des climats chauds de l'Amérique ne dût pas se trouver aussi dans les climats chauds de l'Asie : il qualifioit ces animaux d'orientaux ou d'américains, selon qu'ils lui arrivoient de l'un ou de l'autre continent: mais il ne donne pas ses trois philandres pour trois espèces distinctes et séparées; il paroît clairement qu'il ne prend pas à la rigueur le mot d'*espèce*, lorsqu'il dit, page 61, *C'est ici la plus grande espèce de ces animaux;* et qu'il ajoute, *Cette femelle est parfaitement semblable* (simillima) *aux femelles des philandres d'Amérique; elle est seulement plus grande, et elle est couverte sur le dos de poils d'un jaune plus foncé.* Ces différences,

comme nous l'avons déja dit, ne sont que des variétés telles qu'on en trouve ordinairement entre les individus de la même espèce à différens âges : et dans le fait Seba n'a pas prétendu faire une division méthodique des animaux en classes, genres et espèces; il a seulement donné les figures des différentes pièces de son cabinet, distinguées par des numéros, suivant qu'il voyoit quelques différences dans la grandeur, dans les teintes de couleur ou dans l'indication du pays natal des animaux qui composoient sa collection. Il nous paroît donc que, sur cette seule autorité de Seba, M. Brisson n'étoit pas fondé à faire trois espèces différentes de ces trois philandres, d'autant plus qu'il n'a pas même employé les caractères distinctifs exprimés dans les figures, et qu'il ne fait aucune mention de la différence de l'ongle qui se trouve aux pouces des pieds de derrière des deux premiers et qui manque au troisième. M. Brisson devoit donc rapporter à son n° 3, c'est-à-dire, à son philandre d'Amboine, page 289, toute la nomenclature qu'il a mise à son philandre n° 1, page 286, tous les noms et synonymes qu'il cite ne convenant qu'au

philandre n° 3, puisque c'est celui dont les pouces des pieds de derrière n'ont point d'ongle. Il dit en général que les doigts des philandres sont onguiculés, et il ne fait sur cela aucune exception : cependant le philandre qu'il a vu au Cabinet du roi, et qui est notre sarigue, n'a point d'ongle aux pouces des pieds de derrière; et il paroît que c'est le seul qu'il ait vu, puisqu'il n'y a dans son livre que le n° 1 qui soit précédé de deux étoiles. L'ouvrage de M. Brisson, d'ailleurs très-utile, pèche principalement en ce que la liste des espèces y est beaucoup plus grande que celle de la nature.

Il ne nous reste maintenant à examiner que la nomenclature de M. Linnæus : elle est sur cet article moins fautive que celle des autres, en ce que cet auteur supprime une des trois espèces dont nous venons de parler, et qu'il reduit à deux les trois animaux de Seba. Ce n'est pas avoir tout fait, car il faut les réduire à un; mais du moins c'est avoir fait quelque chose : et d'ailleurs il emploie le caractère distinctif des pouces de derrière sans ongle; ce qu'aucun des autres, à l'exception de Tyson, n'avoit observé. La

description que M. Linnæus donne du sarigue sous le nom de *marsupialis*, n° 1, *didelphis*, etc. nous a paru bonne et assez conforme à la nature; mais il y a inexactitude dans sa distribution et erreur dans ses indications : cet auteur, qui sous le nom d'*opossum*, n° 3, page 55, désigne un animal différent de son *marsupialis* n° 1, et qui ne cite à cet égard que la seule autorité de Seba, dit cependant que cet opossum n'a point d'ongle aux pouces de derrière, tandis que cet ongle est très-apparent dans les figures de Seba; il auroit au moins dû nous avertir que le dessinateur de Seba s'étoit trompé. Une autre erreur, c'est d'avoir cité le *maritacaca* de Pison comme le même animal que le *carigueya*, tandis que dans l'ouvrage de Pison ces deux animaux, quoiqu'annoncés dans le même chapitre, sont cependant donnés, par Pison même, pour deux animaux différens, et qu'il les décrit l'un après l'autre. Mais ce qu'on doit regarder comme une erreur plus considérable que les deux premières, c'est d'avoir fait du même animal deux espèces différentes. Le *marsupialis* n° 1, et l'*opossum* n° 3, ne sont pas des

animaux différens; ils sont tous deux, suivant M. Linnæus même, le *marsupium* ou la *poche;* ils ont tous deux les pouces de derrière sans ongle; ils sont tous deux d'Amérique, et ils ne diffèrent (toujours selon lui) qu'en ce que le premier a huit mamelles, et que le second n'en a que deux et la tache au-dessus des yeux plus pâle : or ce dernier caractère est, comme nous l'avons dit, nul, et le premier est au moins très-équivoque; car le nombre des mamelles varie dans plusieurs espèces d'animaux, et peut-être plus dans celle-ci que dans une autre, puisque des deux sarigues femelles que nous avons au Cabinet du roi, et qui sont certainement de même espèce et du même pays, l'une a cinq et l'autre a sept tétines, et que ceux qui ont observé les mamelles de ces animaux ne s'accordent pas sur le nombre : Marcgrave, qui a été copié par beaucoup d'autres, en compte huit; Barrère dit qu'ordinairement il n'y en a que quatre, etc. Cette différence qui se trouve dans le nombre des mamelles, n'a rien de singulier, puisque la même variété se trouve dans les animaux les plus connus, tels que

la chienne, qui en a quelquefois dix et d'autres fois neuf, huit ou sept; la truie, qui en a dix, onze ou douze; la vache, qui en a six, cinq ou quatre; la chèvre et la brebis, qui en ont quatre, trois ou deux; le rat, qui en a dix ou huit; le furet, qui en a trois à droite et quatre à gauche, etc. : d'où l'on voit qu'on ne peut rien établir de fixe et de certain sur l'ordre et le nombre des mamelles, qui varient dans la plupart des animaux.

De tout cet examen que nous venons de faire avec autant de scrupule que d'impartialité, il résulte que le *philander opossum seu carigueya Brasiliensis*, planche XXXVI, fig. 1, 2 et 3; le *philander orientalis*, planche XXXVIII, fig. 1; et le *philander orientalis maximus*, planche XXXIX, fig. 1 de Seba, vol. I, pag. 56, 61 et 64; que le philandre n° 1, le philandre oriental n° 2, et le philandre d'Amboine n° 3, de M. Brisson, pag. 286, 288 et 289; et enfin que le *marsupialis* n° 1, et l'*opossum* n° 3, de M. Linnæus, édit. X, pag. 54 et 55, n'indiquent tous qu'un seul et même animal, et que cet animal est notre sarigue, dont le

climat unique et naturel est l'Amérique méridionale, et qui ne s'est jamais trouvé aux grandes Indes que comme étranger et après y avoir été transporté. Je crois avoir levé sur cela toutes les incertitudes : mais il reste encore des obscurités au sujet du *taiibi*, que Marcgrave n'a pas donné comme un animal différent du *carigueya*, et que néanmoins Jonston, Seba, et MM. Klein, Linnæus et Brisson, qui n'ont écrit que d'après Marcgrave, ont présenté comme une espèce distincte et différente des précédentes. Cependant on trouve dans Marcgrave les deux noms *carigueya*, *taiibi*, à la tête du même article : il y est dit que cet animal s'apelle *carigueya* au Bresil, et *taiibi* au Paraguai (*carigueya Brasiliensibus*, *aliquibus jupatiima*, *Petiguaribus taiibi*). On trouve ensuite une description du carigueya tirée de Ximenès, après laquelle on en trouve une autre de l'animal appelé *taiibi* par les Brasiliens, *cachorro domato* par les Portugais, et *booschratte* ou *rat de bois* par les Hollandois. Marcgrave ne dit pas que ce soit un animal différent du carigueya; il le donne au contraire pour le mâle du carigueya (*pedes et digitos habet ut*

femella jam descripta). Il paroît clairement qu'au Paraguai on appeloit le sarigue mâle et femelle *taiibi*, et qu'au Bresil on donnoit ce nom de *taiibi* au seul mâle, et celui de *carigueya* à la femelle. D'ailleurs les différences entre ces deux animaux, telles qu'elles sont indiquées par leurs descriptions, sont trop légères pour fonder sur ces dissemblances deux espèces différentes; la plus sensible est celle de la couleur du poil, qui dans le carigueya est jaune et brune, au lieu qu'elle est grise dans le taiibi, dont les poils sont blancs en dessous, et bruns ou noirs à leur extrémité. Il est donc plus que probable que le taiibi est en effet le mâle du sarigue. M. Ray paroît être de cette opinion, lorsqu'il dit, en parlant du carigueya et du taiibi : *An specie, an sexu tantùm, à præcedenti diversum?* Cependant, malgré l'autorité de Marcgrave et le doute très-raisonnable de Ray, Seba donne (planche XXXVI, n° 4) la figure d'un animal femelle auquel il applique, sans aucun garant, le nom de *taiibi;* et il dit en même temps que ce taiibi est le même animal que le *tlaquatzin* de Hernandès : c'est ajouter la méprise à l'er-

reur ; car, de l'aveu même de Seba, son taiibi, qui est femelle, n'a point de poche sous le ventre; et il suffisoit de lire Hernandès pour voir qu'il donne à son tlaquatzin cette poche comme un principal caractère. Le taiibi de Seba ne peut donc être le tlaquatzin de Hernandès, puisqu'il n'a point de poche, ni le taiibi de Marcgrave, puisqu'il est femelle; c'est certainement un autre animal, assez mal dessiné et encore plus mal décrit, auquel Seba s'est avisé de donner le nom de *taiibi*, et qu'il rapporte mal-à-propos au tlaquatzin de Hernandès, qui, comme nous l'avons dit, est le même que notre sarigue. MM. Brisson et Linnæus ont, au sujet du taiibi, suivi à la lettre ce qu'en a dit Seba; ils ont copié jusqu'à son erreur sur le tlaquatzin de Hernandès, et ils ont tous deux fait une espèce fort équivoque de cet animal; le premier sous le nom de *philandre du Bresil*, n° 4, et le second sous celui de *philander*, n° 2. Le vrai taiibi, c'est-à-dire, le taiibi de Marcgrave et de Ray, n'est donc point le taiibi de Seba, ni le philander de M. Linnæus, ni le philandre du Bresil de M. Brisson, et ceux-ci ne sont point le tla-

quatzin de Hernandès. Ce taiibi de Seba (supposé qu'il existe) est un animal différent de tous ceux qui avoient été indiqués par les auteurs précédens : il auroit fallu lui donner un nom particulier, et ne le pas confondre, par une dénomination équivoque, avec le taiibi de Marcgrave, qui n'a rien de commun avec lui. Au reste, comme le sarigue mâle n'a point de poche sous le ventre, et qu'il diffère de la femelle par ce caractère si remarquable, il n'est pas étonnant qu'on leur ait donné à chacun un nom, et qu'on ait appelé la femelle *oarigueya*, et le mâle *taiibi*.

Edward Tyson, comme nous l'avons déja dit, a décrit et disséqué le sarigue femelle avec soin, dans l'individu qui lui a servi de sujet. La tête avoit six pouces, le corps treize, et la queue douze de longueur; les jambes de devant six pouces *, et celles de derrière quatre et demi de hauteur; le corps, quinze

* Cette manière de mesurer les jambes n'est pas exacte. Tyson reconnoît lui-même que dans le squelette les os des jambes de devant étoient plus courts que ceux des jambes de derrière; et Marcgrave, dans sa description, dit aussi que les jambes de devant étoient plus courtes que celles de der-

à seize pouces de circonférence; la queue, trois pouces de tour à son origine, et un pouce seulement vers l'extrémité; la tête, trois pouces de largeur entre les deux oreilles, allant toujours en diminuant jusqu'au nez; elle est plus ressemblante à celle d'un cochon de lait qu'à celle d'un renard : les orbites des yeux sont très-inclinées dans la direction des oreilles au nez; les oreilles sont arrondies et longues d'environ un pouce et demi; l'ouverture de la gueule est de deux pouces et demi, en la mesurant depuis l'un des angles de la lèvre jusqu'à l'extrémité du museau; la langue est assez étroite, et longue de trois pouces, rude et hérissée de petites papilles tournées en arrière. Il y a cinq doigts aux pieds de devant, tous les cinq armés d'ongles crochus; autant de doigts aux pieds de derrière, dont quatre seulement sont armés d'ongles, et le cinquième, qui est le pouce,

rière : ces différences ne proviennent que de la différente manière de les mesurer, et c'est par cette raison que dans nos descriptions nous ne donnons pas les mesures des jambes en bloc, et que nous détaillons celles de chacune des parties qui composent la jambe.

est séparé des autres; il est aussi placé plus bas et n'a point d'ongle : tous ces doigts sont sans poil et recouverts d'une peau rougeâtre; ils ont près d'un pouce de longueur; la paume des mains et des pieds est large, et il y a des callosités charnues sous tous les doigts. La queue n'est couverte de poil qu'à son origine jusqu'à deux ou trois pouces de longueur, après quoi c'est une peau écailleuse et lisse dont elle est revêtue jusqu'à l'extrémité : ces écailles sont blanchâtres, à peu près hexagones et placées régulièrement, en sorte qu'elles n'anticipent pas les unes sur les autres; elles sont toutes séparées et environnées d'une petite aire de peau plus brune que l'écaille. Les oreilles, comme les pieds et la queue, sont sans poil; elles sont si minces, qu'on ne peut pas dire qu'elles soient cartilagineuses; elles sont simplement membraneuses comme les ailes des chauve-souris : elles sont très-ouvertes, et le conduit auditif paroît fort large. La mâchoire du dessus est un peu plus alongée que celle du dessous; les narines sont larges; les yeux petits, noirs, vifs et proéminens; le cou court, la poitrine large, la moustache comme celle du chat. Le

poil du devant de la tête est plus blanc et plus court que celui du corps; il est d'un gris cendré, mêlé de quelques petites houppes de poil noir et blanchâtre sur le dos et sur les côtés, plus brun sur le ventre, et encore plus foncé sur les jambes. Sous le ventre de la femelle est une fente qui a deux ou trois pouces de longueur; cette fente est formée par deux peaux qui composent une poche velue à l'extérieur et moins garnie de poil à l'intérieur; cette poche renferme les mamelles : les petits nouveau-nés y entrent pour les sucer, et prennent si bien l'habitude de s'y cacher, qu'ils s'y réfugient, quoique déja grands, lorsqu'ils sont épouvantés. Cette poche a du mouvement et du jeu; elle s'ouvre et se referme à la volonté de l'animal. La mécanique de ce mouvement s'exécute par le moyen de plusieurs muscles et de deux os qui n'appartiennent qu'à cette espèce d'animal : ces deux os sont placés au-devant des os pubis, auxquels ils sont attachés par la base; ils ont environ deux pouces de longueur, et vont toujours en diminuant un peu de grosseur depuis la base jusqu'à l'extrémité; ils soutiennent les muscles qui font

ouvrir la poche et leur servent de point d'appui : les antagonistes de ces muscles servent à la resserrer et à la fermer si exactement, que dans l'animal vivant l'on ne peut voir l'ouverture qu'en la dilatant de force avec les doigts. L'intérieur de cette poche est parsemé de glandes qui fournissent une substance jaunâtre d'une si mauvaise odeur, qu'elle se communique à tout le corps de l'animal : cependant, lorsqu'on laisse sécher cette matière, non seulement elle perd son odeur désagréable, mais elle acquiert du parfum qu'on peut comparer à celui du musc. Cette poche n'est pas, comme l'ont avancé faussement Marcgrave et Pison, le lieu dans lequel les petits sont conçus; le sarigue femelle a une matrice à l'intérieur, différente, à la vérité, de celle des autres animaux, mais dans laquelle les petits sont conçus et portés jusqu'au moment de leur naissance. Tyson prétend que dans cet animal il y a deux matrices, deux vagins, quatre cornes de matrice, quatre trompes de Fallope, et quatre ovaires. M. Daubenton n'est pas d'accord avec Tyson sur tous ces faits; mais en comparant sa description avec celle de Tyson, on verra

qu'il est au moins très-certain que dans les organes de la génération des sarigues il y a plusieurs parties doubles qui sont simples dans les autres animaux. Le gland de la verge du mâle et celui du clitoris de la femelle sont fourchus et paroissent doubles. Le vagin, qui est simple à l'entrée, se partage ensuite en deux canaux, etc. Cette conformation est en général très-singulière, et différente de celle de tous les autres animaux quadrupèdes.

Le sarigue est uniquement originaire des contrées méridionales du nouveau monde; il paroît seulement qu'il n'affecte pas aussi constamment que le tatou les climats les plus chauds : on le trouve non seulement au Bresil, à la Guiane, au Mexique, mais aussi à la Floride, en Virginie, et dans les autres régions tempérées de ce continent. Il est partout assez commun, parce qu'il produit souvent et en grand nombre; la plupart des auteurs disent quatre ou cinq petits, d'autres six ou sept : Marcgrave assure avoir vu six petits vivans dans la poche d'une femelle; ces petits avoient environ deux pouces de longueur; ils étoient déja fort agiles; ils

sortoient de la poche et y rentroient plusieurs fois par jour. Ils sont bien plus petits lorsqu'ils naissent : certains voyageurs disent qu'ils ne sont pas plus gros que des mouches au moment de leur naissance, c'est-à-dire, quand ils sortent de la matrice pour entrer dans la poche et s'attacher aux mamelles. Ce fait n'est pas aussi exagéré qu'on pourroit l'imaginer; car nous avons vu nous-mêmes, dans un animal dont l'espèce est voisine de celle du sarigue, des petits attachés à la mamelle qui n'étoient pas plus gros que des féves; et l'on peut présumer, avec beaucoup de vraisemblance, que dans ces animaux la matrice n'est, pour ainsi dire, que le lieu de la conception, de la formation et du premier développement du fœtus, dont l'exclusion étant plus précoce que dans les autres quadrupèdes, l'accroissement s'achève dans la bourse, où ils entrent au moment de leur naissance prématurée. Personne n'a observé la durée de la gestation de ces animaux, que nous présumons être beaucoup plus courte que dans les autres; et comme c'est un exemple singulier dans la nature que cette exclusion précoce, nous exhortons ceux

qui sont à portée de voir des sarigues vivans dans leur pays natal, de tâcher de savoir combien les femelles portent de temps, et combien de temps encore après la naissance les petits restent attachés à la mamelle avant que de s'en séparer. Cette observation, curieuse par elle-même, pourroit devenir utile, en nous indiquant peut-être quelque moyen de conserver la vie aux enfans venus avant le terme.

Les petits sarigues restent donc attachés et comme collés aux mamelles de la mère pendant le premier âge, et jusqu'à ce qu'ils aient pris assez de force et d'accroissement pour se mouvoir aisément. Ce fait n'est pas douteux; il n'est pas même particulier à cette seule espèce, puisque nous avons vu, comme je viens de le dire, des petits ainsi attachés aux mamelles dans une autre espèce, que nous appellerons la *marmose*, et de laquelle nous parlerons bientôt. Or cette femelle marmose n'a pas, comme la femelle sarigue, une poche sous le ventre où les petits puissent se cacher : ce n'est donc pas de la commodité ou du secours que la poche prête aux petits que dépend uniquement l'effet de la

longue adhérence aux mamelles, non plus que celui de leur accroissement dans cette situation immobile. Je fais cette remarque afin de prévenir les conjectures que l'on pourroit faire sur l'usage de la poche, en la regardant comme une seconde matrice, ou tout au moins comme un abri absolument nécessaire à ces petits prématurément nés. Il y a des auteurs qui prétendent qu'ils restent collés à la mamelle plusieurs semaines de suite ; d'autres disent qu'ils ne demeurent dans la poche que pendant le premier mois de leur âge. On peut aisément ouvrir cette poche de la mère, regarder, compter et même toucher les petits sans les incommoder; ils ne quittent la tétine, qu'ils tiennent avec la gueule, que quand ils ont assez de force pour marcher; ils se laissent alors tomber dans la poche, et sortent ensuite pour se promener et pour chercher leur subsistance; ils y entrent souvent pour dormir, pour téter, et aussi pour se cacher lorsqu'ils sont épouvantés : la mère fuit alors et les emporte tous : elle ne paroît jamais avoir plus de ventre que quand il y a long-temps qu'elle a mis bas et que ses petits sont déja grands;

car, dans le temps de la vraie gestation, on s'apperçoit peu qu'elle soit pleine.

A la seule inspection de la forme des pieds de cet animal, il est aisé de juger qu'il marche mal et qu'il court lentement; aussi dit-on qu'un homme peut l'attraper sans même précipiter son pas. En revanche, il grimpe sur les arbres avec une extrême facilité; il se cache dans le feuillage pour attraper des oiseaux, ou bien il se suspend par la queue, dont l'extrémité est musculeuse et flexible comme une main, en sorte qu'il peut serrer et même environner de plus d'un tour les corps qu'il saisit: il reste quelquefois longtemps dans cette situation sans mouvement, le corps suspendu, la tête en bas; il épie et attend le petit gibier au passage : d'autres fois il se balance pour sauter d'un arbre à un autre, à peu près comme les singes à queue *prenante*, auxquels il ressemble aussi pour la conformation des pieds. Quoique carnassier, et même avide de sang qu'il se plaît à sucer, il mange assez de tout, des reptiles, des insectes, des cannes de sucre, des patates, des racines, et même des feuilles et des écorces. On peut le nourrir comme un animal domes-

tique; il n'est ni féroce ni farouche, et on l'apprivoise aisément: mais il dégoûte par sa mauvaise odeur, qui est plus forte que celle du renard, et il déplaît aussi par sa vilaine figure; car, indépendamment de ses oreilles de chouette, de sa queue de serpent, et de sa gueule fendue jusqu'auprès des yeux, son corps paroît toujours sale, parce que le poil, qui n'est ni lisse ni frisé, est terne et semble être couvert de boue. Sa mauvaise odeur réside dans la peau, car sa chair n'est pas mauvaise à manger; c'est même un des animaux que les sauvages chassent de préférence, et duquel ils se nourrissent le plus volontiers.

LA MARMOSE [1].

L'ESPÈCE de la marmose paroît être voisine de celle du sarigue; elles sont du même climat dans le même continent; et ces deux animaux se ressemblent par la forme du corps, par la conformation des pieds, par la queue *prenante*, qui est couverte d'écailles dans la plus grande partie de sa longueur, et n'est revêtue de poil qu'à son origine; par l'ordre des dents [2], qui sont en plus grand nombre que dans les autres quadrupèdes. Mais la marmose est bien plus petite que le sarigue; elle a le museau encore plus pointu :

[1] *Marmosa*, nom que les Brasiliens donnent à cet animal, selon Seba, et que nous avons adopté. Les nègres de nos îles appellent le sarigue *manicou*, et la marmose, qui est plus petite que le sarigue, *rat manicou*.

[2] Les dents, dans le sarigue et la marmose, sont au nombre de cinquante. (Voyez, au tome XXI de l'édition avec la partie anatomique, la description de ces deux animaux.)



LA MARMOSE MÂLE.

LA MARMOSE FEMELLE.

J J Pauquet f.

la femelle n'a pas de poche sous le ventre comme celle du sarigue; il y a seulement deux plis longitudinaux près des cuisses entre lesquels les petits se placent pour s'attacher aux mamelles. Les parties de la génération, tant du mâle que de la femelle marmoses, ressemblent, par la forme et par la position, à celles du sarigue : le gland de la verge du mâle est fourchu comme celui du sarigue; il est placé dans l'anus; et cet orifice, dans la femelle, paroît être aussi l'orifice de la vulve. La naissance des petits semble être encore plus précoce dans l'espèce de la marmose que dans celle du sarigue : ils sont à peine aussi gros que de petites féves lorsqu'ils naissent et qu'ils vont s'attacher aux mamelles; les portées sont aussi plus nombreuses. Nous avons vu dix petites marmoses, chacune attachée à un mamelon, et il y avoit encore sur le ventre de la mère quatre mamelons vacans, en sorte qu'elle avoit en tout quatorze mamelles. C'est principalement sur les femelles de cette espèce qu'il faudroit faire les observations que nous avons indiquées dans l'article précédent : je suis persuadé que ces animaux mettent bas peu de jours après la

conception, et que les petits, au moment de l'exclusion, ne sont encore que des fœtus, qui, même comme fœtus, n'ont pas pris le quart de leur accroissement. L'accouchement de la mère est toujours une fausse-couche très-prématurée, et les fœtus ne sauvent leur vie naissante qu'en s'attachant aux mamelles sans jamais les quitter, jusqu'à ce qu'ils aient acquis le même degré d'accroissement et de force qu'ils auroient pris naturellement dans la matrice, si l'exclusion n'eût pas été prématurée.

La marmose a les mêmes inclinations et les mêmes mœurs que le sarigue : tous deux se creusent des terriers pour se réfugier ; tous deux s'accrochent aux branches des arbres par l'extrémité de leur queue, et s'élancent de là sur les oiseaux et sur les petits animaux : ils mangent aussi des fruits, des graines et des racines ; mais ils sont encore plus friands de poisson et d'écrevisse, qu'ils pêchent, dit-on, avec leur queue. Ce fait est très-douteux, et s'accorde fort mal avec la stupidité naturelle qu'on reproche à ces animaux, qui, selon le témoignage de la plupart des voyageurs, ne savent ni se mouvoir à propos, ni fuir, ni se défendre.



LE CAYOPOLLIN

J Pauquet S

LE CAYOPOLLIN *.

Le premier auteur qui ait parlé de cet animal est Fernandès. Le cayopollin, dit-il, est un petit animal un peu plus grand qu'un rat, ressemblant au sarigue par le museau, les oreilles, et la queue, qui est plus épaisse et plus forte que celle d'un rat, et de laquelle il se sert comme d'une main. Il a les oreilles minces et diaphanes; le ventre, les jambes et les pieds, blancs. Les petits, lorsqu'ils ont peur, tiennent la mère embrassée; elle les élève sur les arbres. Cette espèce s'est trouvée dans les montagnes de la nouvelle Espagne. Nieremberg a copié mot à mot ces indications de Fernandès, et n'y a rien ajouté. Seba, qui le premier a fait dessiner et graver cet animal, n'en donne aucune description; il dit seulement qu'il a la tête un peu plus épaisse et la queue un tant soit peu plus grosse que la marmose, et que quoiqu'il

* Ou *kayopollin*.

car, dans le temps de la vraie gestation, on s'apperçoit peu qu'elle soit pleine.

A la seule inspection de la forme des pieds de cet animal, il est aisé de juger qu'il marche mal et qu'il court lentement; aussi dit-on qu'un homme peut l'attraper sans même précipiter son pas. En revanche, il grimpe sur les arbres avec une extrême facilité; il se cache dans le feuillage pour attraper des oiseaux, ou bien il se suspend par la queue, dont l'extrémité est musculeuse et flexible comme une main, en sorte qu'il peut serrer et même environner de plus d'un tour les corps qu'il saisit: il reste quelquefois long-temps dans cette situation sans mouvement, le corps suspendu, la tête en bas; il épiè et attend le petit gibier au passage: d'autres fois il se balance pour sauter d'un arbre à un autre, à peu près comme les singes à queue *prenante*, auxquels il ressemble aussi pour la conformation des pieds. Quoique carnassier, et même avide de sang qu'il se plaît à sucer, il mange assez de tout, des reptiles, des insectes, des cannes de sucre, des patates, des racines, et même des feuilles et des écorces. On peut le nourrir comme un animal domes-

tique; il n'est ni féroce ni farouche, et on l'apprivoise aisément: mais il dégoûte par sa mauvaise odeur, qui est plus forte que celle du renard, et il déplaît aussi par sa vilaine figure; car, indépendamment de ses oreilles de chouette, de sa queue de serpent, et de sa gueule fendue jusqu'auprès des yeux, son corps paroît toujours sale, parce que le poil, qui n'est ni lisse ni frisé, est terne et semble être couvert de boue. Sa mauvaise odeur réside dans la peau, car sa chair n'est pas mauvaise à manger; c'est même un des animaux que les sauvages chassent de préférence, et duquel ils se nourrissent le plus volontiers.

---

car, dans le temps de la vraie gestation, on s'apperçoit peu qu'elle soit pleine.

A la seule inspection de la forme des pieds de cet animal, il est aisé de juger qu'il marche mal et qu'il court lentement; aussi dit-on qu'un homme peut l'attraper sans même précipiter son pas. En revanche, il grimpe sur les arbres avec une extrême facilité; il se cache dans le feuillage pour attraper des oiseaux, ou bien il se suspend par la queue, dont l'extrémité est musculeuse et flexible comme une main, en sorte qu'il peut serrer et même environner de plus d'un tour les corps qu'il saisit: il reste quelquefois long-temps dans cette situation sans mouvement, le corps suspendu, la tête en bas; il épie et attend le petit gibier au passage: d'autres fois il se balance pour sauter d'un arbre à un autre, à peu près comme les singes à queue *prenante*, auxquels il ressemble aussi pour la conformation des pieds. Quoique carnassier, et même avide de sang qu'il se plaît à sucer, il mange assez de tout, des reptiles, des insectes, des cannes de sucre, des patates, des racines, et même des feuilles et des écorces. On peut le nourrir comme un animal domes-

tique; il n'est ni féroce ni farouche, et on l'apprivoise aisément: mais il dégoûte par sa mauvaise odeur, qui est plus forte que celle du renard, et il déplaît aussi par sa vilaine figure; car, indépendamment de ses oreilles de chouette, de sa queue de serpent, et de sa gueule fendue jusqu'auprès des yeux, son corps paroît toujours sale, parce que le poil, qui n'est ni lisse ni frisé, est terne et semble être couvert de boue. Sa mauvaise odeur réside dans la peau, car sa chair n'est pas mauvaise à manger; c'est même un des animaux que les sauvages chassent de préférence, et duquel ils se nourrissent le plus volontiers.

à lui seul, aussi cruel, aussi sanguinaire, que le loup; seulement il s'est trouvé dans cette nature féroce un point flexible, sur lequel nous avons appuyé: le naturel du chien ne diffère donc de celui des autres animaux de proie que par ce point sensible, qui le rend susceptible d'affection et capable d'attachement : c'est de la nature qu'il tient le germe de ce sentiment, que l'homme ensuite a cultivé, nourri, développé par une ancienne et constante société avec cet animal, qui seul en étoit digne; qui, plus susceptible, plus capable qu'un autre des impressions étrangères, a perfectionné dans le commerce toutes ses facultés relatives. Sa sensibilité, sa docilité, son courage, ses talens, tout, jusqu'à ses manières, s'est modifié par l'exemple, et modelé sur les qualités de son maître : l'on ne doit donc pas lui accorder en propre tout ce qu'il paroît avoir; ses qualités les plus relevées, les plus frappantes, sont empruntées de nous : il a plus d'acquis que les autres animaux, parce qu'il est plus à portée d'acquérir; que loin d'avoir comme eux de la répugnance pour l'homme, il a pour lui du penchant; que

ce sentiment doux, qui n'est jamais muet, s'est annoncé par l'envie de plaire, et a produit la docilité, la fidélité, la soumission constante, et en même temps le degré d'attention nécessaire pour agir en conséquence et toujours obéir à propos.

Le singe, au contraire, est indocile autant qu'extravagant; sa nature est en tout point également revêche : nulle sensibilité relative, nulle reconnoissance des bons traitemens, nulle mémoire des bienfaits; de l'éloignement pour la société de l'homme, de l'horreur pour la contrainte, du penchant à toute espèce de mal, ou, pour mieux dire, une forte propension à faire tout ce qui peut nuire ou déplaire. Mais ces défauts réels sont compensés par des perfections apparentes : il est extérieurement conformé comme l'homme; il a des bras, des mains, des doigts; l'usage seul de ces parties le rend supérieur pour l'adresse aux autres animaux, et les rapports qu'elles lui donnent avec nous par la similitude des mouvemens et par la conformité des actions, nous plaisent, nous deçoivent, et nous font attribuer à des qualités interieures ce qui ne dépend que de la forme des membres.

Le castor, qui paroît être fort au-dessous du chien et du singe par les facultés individuelles, a cependant reçu de la nature un don presque équivalent à celui de la parole : il se fait entendre à ceux de son espèce, et si bien entendre, qu'ils se réunissent en société, qu'ils agissent de concert, qu'ils entreprennent et exécutent de grands et longs travaux en commun ; et cet amour social, aussi-bien que le produit de leur intelligence réciproque, ont plus de droit à notre admiration que l'adresse du singe et la fidélité du chien.

Le chien n'a donc que de l'esprit (qu'on me permette, faute de termes, de profaner ce nom) ; le chien, dis-je, n'a donc que d[illegible] l'esprit d'emprunt, le singe n'en a que l'a[illegible] parence, et le castor n'a du sens que p[illegible] lui seul et les siens. L'éléphant leur est sup[illegible] rieur à tous trois ; il réunit leurs qualités [illegible] plus éminentes. La main est le principal o[illegible] gane de l'adresse du singe ; l'éléphant, au moyen de sa trompe, qui lui sert de bras et de main, et avec laquelle il peut enlever et saisir les plus petites choses comme les plus grandes, les porter à sa bouche, les poser sur

son dos, les tenir embrassées, ou les lancer au loin, a donc le même moyen d'adresse que le singe; et en même temps il a la docilité du chien; il est, comme lui, susceptible de reconnoissance, et capable d'un fort attachement; il s'accoutume aisément à l'homme, se soumet moins par la force que par les bons traitemens; le sert avec zèle, avec fidélité, avec intelligence, etc. Enfin l'éléphant, comme le castor, aime la société de ses semblables; il s'en fait entendre: on les voit souvent se rassembler, se disperser, agir de concert; et s'ils n'édifient rien, s'ils ne travaillent point en commun, ce n'est peut-être que faute d'assez d'espace et de tranquillité; car les hommes se sont très-anciennement multipliés dans toutes les terres qu'habite l'éléphant: il vit donc dans l'inquiétude, et n'est nulle part paisible possesseur d'un espace assez grand, assez libre, pour s'y établir à demeure. Nous avons vu qu'il faut toutes ces conditions et tous ces avantages pour que les talens du castor se manifestent, et que par-tout où les hommes se sont habitués, il perd son industrie et cesse d'édifier. Chaque être dans la nature a son prix réel et sa

valeur relative : si l'on veut juger au juste de l'un et de l'autre dans l'éléphant, il faut lui accorder au moins l'intelligence du castor, l'adresse du singe, le sentiment du chien, et y ajouter ensuite les avantages particuliers, uniques, de la force, de la grandeur et de la longue durée de la vie; il ne faut pas oublier ses armes ou ses défenses, avec lesquelles il peut percer et vaincre le lion : il faut se représenter que sous ses pas il ébranle la terre, que de sa main il arrache les arbres, que d'un coup de son corps il fait brèche dans un mur; que terrible par sa force, il est encore invincible par la seule résistance de sa masse, par l'épaisseur du cuir qui la couvre; qu'il peut porter sur son dos une tour armée en guerre et chargée de plusieurs hommes; que seul il fait mouvoir des machines et transporte des fardeaux que six chevaux ne pourroient remuer; qu'à cette force prodigieuse il joint encore le courage, la prudence, le sang-froid, l'obéissance exacte; qu'il conserve de la modération, même dans ses passions les plus vives; qu'il est plus constant qu'impétueux en amour; que dans la colère il ne méconnoît pas ses

amis; qu'il n'attaque jamais que ceux qui l'ont offensé; qu'il se souvient des bienfaits aussi long-temps que des injures; que n'ayant nul goût pour la chair et ne se nourrissant que de végétaux, il n'est pas né l'ennemi des autres animaux; qu'enfin il est aimé de tous, puisque tous le respectent et n'ont nulle raison de le craindre.

Aussi les hommes ont-ils eu dans tous les temps pour ce grand, pour ce premier animal, une espèce de vénération. Les anciens le regardoient comme un prodige, un miracle de la nature (et c'est en effet son dernier effort); ils ont beaucoup exagéré ses facultés naturelles; ils lui ont attribué sans hésiter des qualités intellectuelles et des vertus morales. Pline, Élien, Solin, Plutarque, et d'autres auteurs plus modernes, n'ont pas craint de donner à ces animaux des mœurs raisonnées, une religion naturelle et innée, l'observance d'un culte, l'adoration quotidienne du soleil et de la lune, l'usage de l'ablution avant l'adoration, l'esprit de divination, la piété envers le ciel et pour leurs semblables, qu'ils assistent à la mort, et qu'après leur décès ils arrosent de leurs

larmes et recouvrent de terre, etc. Les Indiens, prévenus de l'idée de la métempsycose, sont encore persuadés aujourd'hui qu'un corps aussi majestueux que celui de l'éléphant ne peut être animé que par l'ame d'un grand homme ou d'un roi. On respecte à Siam, à Laos, à Pégu, etc. les eléphans blancs, comme les mânes vivans des empereurs de l'Inde; ils ont chacun un palais, une maison composée d'un nombreux domestique, une vaisselle d'or, des mets choisis, des vêtemens magnifiques, et sont dispensés de tout travail, de toute obeissance; l'empereur vivant est le seul devant lequel ils fléchissent les genoux, et ce salut leur est rendu par le monarque : cependant les attentions, les respects, les offrandes, les flattent sans les corrompre; ils n'ont donc pas une ame humaine; cela seul devroit suffire pour le demontrer aux Indiens.

En écartant les fables de la crédule antiquité, en rejetant aussi les fictions puériles de la superstition toujours subsistante, il reste encore assez à l'elephant, aux yeux même du philosophe, pour qu'il doive le regarder comme un être de la première

distinction; il est digne d'être connu, d'être observé : nous tâcherons donc d'en décrire l'histoire sans partialité, c'est-à-dire, sans admiration ni mépris; nous le considérerons d'abord dans son état de nature, lorsqu'il est indépendant et libre, et ensuite dans sa condition de servitude ou de domesticité, où la volonté de son maître est en partie le mobile de la sienne.

Dans l'état de sauvage, l'éléphant n'est ni sanguinaire ni féroce : il est d'un naturel doux, et jamais il ne fait abus de ses armes ou de sa force; il ne les emploie, il ne les exerce, que pour se défendre lui-même ou pour protéger ses semblables. Il a les mœurs sociales ; on le voit rarement errant ou solitaire. Il marche ordinairement de compagnie : le plus âgé conduit la troupe; le second d'âge la fait aller et marche le dernier; les jeunes et les foibles sont au milieu des autres; les mères portent leurs petits et les tiennent embrassés de leur trompe. Ils ne gardent cet ordre que dans les marches périlleuses, lorsqu'ils vont paître sur des terres cultivées ; ils se promènent ou voyagent avec moins de précaution dans les forêts et

dans les solitudes, sans cependant se séparer absolument ni même s'écarter assez loin pour être hors de portée des secours et des avertissemens : il y en a néanmoins quelques uns qui s'égarent ou qui traînent après les autres, et ce sont les seuls que les chasseurs osent attaquer; car il faudroit une petite armée pour assaillir la troupe entière, et l'on ne pourroit la vaincre sans perdre beaucoup de monde : il seroit même dangereux de leur faire la moindre injure, ils vont droit à l'offenseur; et quoique la masse de leur corps soit très-pesante, leur pas est si grand, qu'ils atteignent aisément l'homme le plus léger à la course, ils le percent de leurs défenses, ou le saisissent avec la trompe, le lancent comme une pierre, et achèvent de le tuer en le foulant aux pieds. Mais ce n'est que lorsqu'ils sont provoqués qu'ils font ainsi main-basse sur les hommes, ils ne font aucun mal à ceux qui ne les cherchent pas : cependant, comme ils sont susceptibles et délicats sur le fait des injures, il est bon d'éviter leur rencontre, et les voyageurs qui fréquentent leur pays allument de grands feux la nuit et battent de la caisse pour les

empêcher d'approcher. On prétend que lorsqu'ils ont une fois été attaqués par les hommes, ou qu'ils sont tombés dans quelque embûche, ils ne l'oublient jamais, et qu'ils cherchent à se venger en toute occasion. Comme ils ont l'odorat excellent et peut-être plus parfait qu'aucun des animaux, à cause de la grande étendue de leur nez, l'odeur de l'homme les frappe de très-loin; ils pourroient aisément le suivre à la piste. Les anciens ont écrit que les éléphans arrachent l'herbe des endroits où le chasseur a passé, et qu'ils se la donnent de main en main, pour que tous soient informés du passage et de la marche de l'ennemi. Ces animaux aiment le bord des fleuves, les profondes vallées, les lieux ombragés et les terrains humides; ils ne peuvent se passer d'eau et la troublent avant que de la boire : ils en remplissent souvent leur trompe, soit pour la porter à leur bouche, ou seulement pour se rafraîchir le nez et s'amuser en la répandant à flot ou l'aspergeant à la ronde. Ils ne peuvent supporter le froid, et souffrent aussi de l'excès de la chaleur : car pour éviter la trop grande ardeur du soleil, ils

s'enfoncent autant qu'ils peuvent dans la profondeur des forêts les plus sombres; ils se mettent aussi assez souvent dans l'eau : le volume énorme de leur corps leur nuit moins qu'il ne leur aide à nager; ils enfoncent moins dans l'eau que les autres animaux; et d'ailleurs la longueur de leur trompe, qu'ils redressent en haut, et par laquelle ils respirent, leur ôte toute crainte d'être submergés.

Leurs alimens ordinaires sont des racines, des herbes, des feuilles et du bois tendre; ils mangent aussi des fruits et des grains: mais ils dédaignent la chair et le poisson. Lorsque l'un d'entre eux trouve quelque part un pâturage abondant, il appelle les autres, et les invite à venir manger avec lui. Comme il leur faut une grande quantité de fourrage, ils changent souvent de lieu; et lorsqu'ils arrivent à des terres ensemencées, ils y font un dégât prodigieux; leur corps étant d'un poids énorme, ils écachent et détruisent dix fois plus de plantes avec leurs pieds qu'ils n'en consomment pour leur nourriture, laquelle peut monter à cent cinquante livres d'herbe par jour : n'arrivant jamais qu'en

nombre, ils dévastent donc une campagne en une heure. Aussi les Indiens et les Nègres cherchent tous les moyens de prévenir leur visite et de les détourner, en faisant de grands bruits, de grands feux, autour de leurs terres cultivées; souvent, malgré ces précautions, les éléphans viennent s'en emparer, en chassent le bétail domestique, font fuir les hommes, et quelquefois renversent de fond en comble leurs minces habitations. Il est difficile de les épouvanter, et ils ne sont guère susceptibles de crainte; la seule chose qui les surprenne et puisse les arrêter, sont les feux d'artifice, les pétards qu'on leur lance, et dont l'effet subit et promptement renouvelé les saisit et leur fait quelquefois rebrousser chemin. On vient très-rarement à bout de les séparer les uns des autres; car ordinairement ils prennent tous ensemble le même parti d'attaquer, de passer indifférement ou de fuir.

Lorsque les femelles entrent en chaleur, ce grand attachement pour la société cède à un sentiment plus vif : la troupe se sépare par couples que le desir avoit formés d'avance; ils se prennent par choix, se dérobent, et

dans leur marche l'amour paroît les précéder et la pudeur les suivre; car le mystère accompagne leurs plaisirs. On ne les a jamais vus s'accoupler; ils craignent sur-tout les regards de leurs semblables, et connoissent peut-être mieux que nous cette volupté pure de jouir dans le silence, et de ne s'occuper que de l'objet aimé. Ils cherchent les bois les plus épais; ils gagnent les solitudes les plus profondes pour se livrer sans témoins, sans trouble et sans réserve, à toutes les impulsions de la nature : elles sont d'autant plus vives et plus durables, qu'elles sont plus rares et plus long-temps attendues. La femelle porte deux ans : lorsqu'elle est pleine, le mâle s'en abstient; et ce n'est qu'à la troisième année que renaît la saison des amours. Ils ne produisent qu'un petit, lequel, au moment de sa naissance, a des dents, et est déja plus gros qu'un sanglier : cependant les défenses ne sont pas encore apparentes; elles commencent à percer peu de temps après, et à l'âge de six mois elles sont de quelques pouces de longueur : l'éléphant à six mois est déja plus gros qu'un bœuf, et les défenses continuent de grandir et de croître jusqu'à

l'âge avancé, pourvu que l'animal se porte bien et soit en liberté; car on n'imagine pas à quel point l'esclavage et les alimens apprêtés détériorent le tempérament et changent les habitudes naturelles de l'éléphant. On vient à bout de le domter, de le soumettre, de l'instruire; et comme il est plus fort et plus intelligent qu'un autre, il sert plus à propos, plus puissamment et plus utilement: mais apparemment le dégoût de sa situation lui reste au fond du cœur; car, quoiqu'il ressente de temps en temps les plus vives atteintes de l'amour, il ne produit ni ne s'accouple dans l'état de domesticité. Sa passion contrainte dégénère en fureur; ne pouvant se satisfaire sans témoins, il s'indigne, il s'irrite, il devient insensé, violent, et l'on a besoin des chaînes les plus fortes et d'entraves de toute espèce pour arrêter ses mouvemens et briser sa colère. Il diffère donc de tous les animaux domestiques que l'homme traite ou manie comme des êtres sans volonté; il n'est pas du nombre de ces esclaves nés que nous propageons, mutilons, ou multiplions pour notre utilité : ici l'individu seul est esclave, l'espèce demeure

indépendante et refuse constamment d'accroître au profit du tyran. Cela seul suppose dans l'éléphant des sentimens élevés au-dessus de la nature commune des bêtes : ressentir les ardeurs les plus vives et refuser en même temps de se satisfaire, entrer en fureur d'amour et conserver la pudeur, sont peut-être le dernier effort des vertus humaines, et ne sont dans ce majestueux animal que des actes ordinaires, auxquels il n'a jamais manqué; l'indignation de ne pouvoir s'accoupler sans témoins, plus forte que la passion même, en suspend, en détruit les effets, excite en même temps la colère, et fait que dans ces momens il est plus dangereux que tout autre animal indomté.

Nous voudrions, s'il étoit possible, douter de ce fait; mais les naturalistes, les historiens, les voyageurs, assurent tous de concert que les éléphans n'ont jamais produit dans l'état de domesticité. Les rois des Indes en nourrissent en grand nombre; et après avoir inutilement tenté de les multiplier comme les autres animaux domestiques, ils ont pris le parti de séparer les mâles des femelles, afin de rendre moins fréquens les

accès d'une chaleur stérile qu'accompagne la fureur. Il n'y a donc aucun éléphant domestique qui n'ait été sauvage auparavant, et la manière de les prendre, de les domter, de les soumettre, mérite une attention particulière. Au milieu des forêts et dans un lieu voisin de ceux qu'ils fréquentent, on choisit un espace qu'on environne d'une forte palissade; les plus gros arbres de la forêt servent de pieux principaux, contre lesquels on attache des traverses de charpente qui soutiennent les autres pieux : cette palissade est faite à claire-voie, en sorte qu'un homme peut y passer aisément; on y laisse une autre grande ouverture, par laquelle l'éléphant peut entrer, et cette baie est surmontée d'une trape suspendue, ou bien elle reçoit une barrière qu'on ferme derrière lui. Pour l'attirer jusque dans cette enceinte, il faut l'aller chercher : on conduit une femelle en chaleur et privée dans la forêt; et lorsqu'on imagine être à portée de la faire entendre, son gouverneur l'oblige à faire le cri d'amour; le mâle sauvage y répond à l'instant, et se met en marche pour la joindre : on la fait marcher elle-même, en lui faisant de temps en

temps répéter l'appel; elle arrive la première à l'enceinte, où le mâle, la suivant à la piste, entre par la même porte : dès qu'il se voit enfermé, son ardeur s'évanouit; et lorsqu'il apperçoit les chasseurs, elle se change en fureur : on lui jette des cordes à nœuds coulans pour l'arrêter, on lui met des entraves aux jambes et à la trompe, on amène deux ou trois éléphans privés et conduits par des hommes adroits, on essaie de les attacher avec l'éléphant sauvage; enfin l'on vient à bout, par adresse, par force, par tourment et par caresse, de le domter en peu de jours. Je n'entrerai pas à cet égard dans un plus grand détail, et je me contenterai de citer les voyageurs qui ont été témoins oculaires de la chasse des éléphans * : elle est différente suivant les différens pays, et suivant la puissance et les facultés de ceux qui leur font la guerre; car au lieu de construire,

* *Premier Voyage du P. Tachard*, pages 298 et 340. — *Second Voyage du P. Tachard*, pages 352 et 353. — *L'Afrique de Marmol*; Paris, 1667; tome I, page 58. — *Relation d'un Voyage*, par Thévenot; Paris, 1664; tome III, page 131. — *Divers Mémoires touchant les Indes orien-*

comme les rois de Siam, des murailles, des terrasses, ou de faire des palissades, des parcs et de vastes enceintes, les pauvres Nègres se contentent des piéges les plus simples, en creusant sur leur passage des fosses assez profondes pour qu'ils ne puissent en sortir lorsqu'ils y sont tombés.

L'éléphant une fois domté devient le plus doux, le plus obéissant de tous les animaux; il s'attache à celui qui le soigne, il le caresse, le prévient, et semble deviner tout ce qui peut lui plaire : en peu de temps il vient à comprendre les signes et même à entendre l'expression des sons; il distingue le ton impératif, celui de la colère ou de la satisfaction, et il agit en conséquence. Il ne se trompe point à la parole de son maître; il reçoit ses ordres avec attention, les exécute avec prudence, avec empressement, sans précipitation : car ses mouvemens sont toujours mesurés, et son caractère paroît tenir

tales, premier discours; tome II, page 257. — *Recueil des Voyages de la compagnie des Indes;* Amsterdam, 1711. — *Voyage d'Orient*, du P. Philippe de la très-sainte Trinité; Lyon, 1669; page 361.

de la gravité de sa masse. On lui apprend aisément à fléchir les genoux pour donner plus de facilité à ceux qui veulent le monter; il caresse ses amis avec sa trompe, en salue les gens qu'on lui fait remarquer; il s'en sert pour enlever des fardeaux, et aide lui-même à se charger. Il se laisse vêtir, et semble prendre plaisir à se voir couvert de harnois dorés et de housses brillantes. On l'attelle, on l'attache par des traits à des chariots *, dès charrues, des navires, des cabestans; il tire également, continument et sans se rebuter, pourvu qu'on ne l'insulte pas par des coups donnés mal-à-propos, et qu'on ait l'air de lui savoir gré de la bonne volonté avec laquelle il emploie ses forces. Celui qui le conduit ordinairement est monté sur son cou, et se sert d'une verge de fer, dont l'extrémité fait le crochet, ou qui est armée d'un poinçon. avec lequel on le pique sur la tête, à côté des oreilles, pour l'avertir, le détourner ou le presser; mais souvent la parole suffit, sur-tout s'il a eu le temps de faire connoissance complète avec son con-

* *Voyage d'Orient*, du P. Philippe de la très-sainte Trinité; Lyon, 1669; page 367.

ducteur, et de prendre en lui une entière confiance : son attachement devient quelquefois si fort, si durable, et son affection si profonde, qu'il refuse ordinairement de servir sous tout autre, et qu'on l'a quelquefois vu mourir de regret d'avoir, dans un accès de colère, tué son gouverneur.

L'espèce de l'éléphant ne laisse pas d'être nombreuse, quoiqu'il ne produise qu'une fois et un seul petit tous les deux ou trois ans : plus la vie des animaux est courte, et plus leur production est nombreuse. Dans l'éléphant, la durée de la vie compense le petit nombre ; et s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il vive deux siècles, et qu'il engendre jusqu'à cent vingt ans, chaque couple produit quarante petits dans cet espace de temps : d'ailleurs, n'ayant rien à craindre des autres animaux, et les hommes même ne les prenant qu'avec beaucoup de peine, l'espèce se soutient et se trouve généralement répandue dans tous les pays méridionaux de l'Afrique et de l'Asie ; il y en a beaucoup à Ceylan, au Mogol, à Bengale, à Siam, à Pégu, et dans toutes les autres parties de l'Inde; il y en a aussi, et peut-être en plus

grand nombre, dans toutes les provinces de l'Afrique méridionale, à l'exception de certains cantons qu'ils ont abandonnés, parce que l'homme s'en est absolument emparé. Ils sont fidèles à leur patrie et constans pour leur climat : car, quoiqu'ils puissent vivre dans les régions tempérées, il ne paroît pas qu'ils aient jamais tenté de s'y établir, ni même d'y voyager; ils étoient jadis inconnus dans nos climats. Il ne paroît pas qu'Homère, qui parle de l'ivoire, connût l'animal qui le porte. Alexandre est le premier qui ait montré l'éléphant à l'Europe; il fit passer en Grèce ceux qu'il avoit conquis sur Porus, et ce furent peut-être les mêmes que Pyrrhus, plusieurs années après, employa contre les Romains dans la guerre de Tarente, et avec lesquels Curius vint triompher à Rome. Annibal ensuite en amena d'Afrique, leur fit passer la Méditerranée, les Alpes, et les conduisit, pour ainsi dire, jusqu'aux portes de Rome.

De temps immémorial les Indiens se sont servis d'éléphans à la guerre : chez ces nations mal disciplinées, c'étoit la meilleure troupe de l'armée, et, tant que l'on n'a com-

battu qu'avec le fer, celle qui décidoit ordinairement du sort des batailles. Cependant l'on voit, par l'histoire, que les Grecs et les Romains s'accoutumèrent bientôt à ces monstres de guerre; ils ouvroient leurs rangs pour les laisser passer; ils ne cherchoient point à les blesser, mais lançoient tous leurs traits contre les conducteurs, qui se pressoient de se rendre, et de calmer les éléphans dès qu'ils étoient séparés du reste de leurs troupes: et maintenant que le feu est devenu l'élément de la guerre et le principal instrument de la mort, les éléphans, qui en craignent et le bruit et la flamme, seroient plus embarrassans, plus dangereux, qu'utiles dans nos combats. Les rois des Indes font encore armer des éléphans en guerre, mais c'est plutôt pour la représentation que pour l'effet: ils en tirent cependant l'utilité qu'on tire de tous les militaires, qui est d'asservir leurs semblables; ils s'en servent pour domter les éléphans sauvages. Le plus puissant des monarques de l'Inde n'a pas aujourd'hui deux cents éléphans de guerre; ils en ont beaucoup d'autres pour le service et pour porter les grandes cages de treillage dans lesquelles

ils font voyager leurs femmes : c'est une monture très-sûre, car l'éléphant ne bronche jamais: mais elle n'est pas douce, et il faut du temps pour s'accoutumer au mouvement brusque et au balancement continuel de son pas : la meilleure place est sur le cou; les secousses y sont moins dures que sur les épaules, le dos ou la croupe. Mais dès qu'il s'agit de quelque expédition de chasse ou de guerre, chaque éléphant est toujours monté de plusieurs hommes : le conducteur se met à califourchon sur le cou; les chasseurs ou les combattans sont assis ou debout sur les autres parties du corps.

Dans les pays heureux où notre canon et nos arts meurtriers ne sont qu'imparfaitement connus, on combat encore avec des éléphans; à Cochin et dans le reste du Malabar on ne se sert point de chevaux, et tous ceux qui ne combattent pas à pied sont montés sur des éléphans. Il en est à peu près de même au Tonquin, à Siam, à Pégu, où le roi et tous les grands seigneurs ne sont jamais montés que sur des éléphans : les jours de fête, ils sont précédés et suivis d'un nombreux cortége de ces animaux pompeusement

parés de plaques de métal brillantes, et couverts des plus riches étoffes. On environne leur ivoire d'anneaux d'or et d'argent; on leur peint les oreilles et les joues, on les couronne de guirlandes, on leur attache des sonnettes : ils semblent se complaire à la parure; et plus on leur met d'ornemens, plus ils sont caressans et joyeux. Au reste, l'Inde méridionale est le seul pays où les éléphans soient policés à ce point : en Afrique, on sait à peine les domter. Les Asiatiques, très-anciennement civilisés, se sont fait une espèce d'art de l'éducation de l'éléphant, et l'ont instruit et modifié selon leurs mœurs. Mais de tous les Africains, les seuls Carthaginois ont autrefois dressé des éléphans pour la guerre, parce que, dans le temps de la splendeur de leur république, ils étoient peut-être encore plus civilisés que les Orientaux. Aujourd'hui il n'y a point d'éléphans sauvages dans toute la partie de l'Afrique qui est en deçà du mont Atlas; il y en a même peu au-delà de ces montagnes jusqu'au fleuve du Sénégal : mais il s'en trouve déja beaucoup au Sénégal même, en Guinée, au Congo, à la côte des Dents, au pays d'Ante,

d'Acra, de Benin, et dans toutes les autres terres du sud de l'Afrique, jusqu'à celles qui sont terminées par le cap de Bonne-Espérance, à l'exception de quelques provinces très-peuplées, telles que Fida, Ardra, etc. On en trouve de même en Abissinie, en Ethiopie, en Nigritie, sur les côtes orientales de l'Afrique et dans l'intérieur des terres de toute cette partie du monde. Il y en a aussi dans les grandes îles de l'Inde et de l'Afrique, comme à Madagascar, à Java, et jusques aux Philippines.

Après avoir conféré les témoignages des historiens et des voyageurs, il nous a paru que les éléphans sont actuellement plus nombreux, plus fréquens en Afrique qu'en Asie; ils y sont aussi moins défians, moins sauvages, moins retirés dans les solitudes : il semble qu'ils connoissent l'impéritie et le peu de puissance des hommes auxquels ils ont affaire dans cette partie du monde; ils viennent tous les jours et sans aucune crainte jusqu'à leurs habitations ; ils traitent les Nègres avec cette indifférence naturelle et dedaigneuse qu'ils ont pour tous les animaux; ils ne les regardent pas comme des

êtres puissans, forts et redoutables, mais comme une espèce cauteleuse, qui ne sait que dresser des embûches, qui n'ose les attaquer en face, et qui ignore l'art de les réduire en servitude. C'est en effet par cet art, connu de tout temps des Orientaux, que ces animaux ont été réduits à un moindre nombre : les éléphans sauvages, qu'ils rendent domestiques, deviennent par la captivité autant d'eunuques volontaires dans lesquels se tarit chaque jour la source des générations ; au lieu qu'en Afrique, où ils sont tous libres, l'espèce se soutient, et pourroit même augmenter en perdant davantage, parce que tous les individus travaillent constamment à sa réparation. Je ne vois pas qu'on puisse attribuer à une autre cause cette différence de nombre dans l'espèce : car, en considérant les autres effets, il paroît que le climat de l'Inde méridionale et de l'Afrique orientale est la vraie patrie, le pays naturel et le séjour le plus convenable à l'éléphant ; il y est beaucoup plus grand, beaucoup plus fort qu'en Guinée et dans toutes les autres parties de l'Afrique occidentale. L'Inde méridionale et l'Afrique orientale sont donc les

contrées dont la terre et le ciel lui conviennent le mieux : et en effet, il craint l'excessive chaleur, il n'habite jamais dans les sables brûlans, et il ne se trouve en grand nombre dans le pays des Nègres que le long des rivières, et non dans les terres élevées; au lieu qu'aux Indes les plus puissans, les plus courageux de l'espèce et dont les armes sont les plus fortes et les plus grandes, s'appellent *éléphans de montagne*, et habitent en effet les hauteurs où l'air étant plus tempéré, les eaux moins impures, les alimens plus sains, leur nature arrive à son plein développement, et acquiert toute son étendue, toute sa perfection.

En général, les éléphans d'Asie l'emportent par la taille, par la force, etc. sur ceux de l'Afrique; et en particulier ceux de Ceylan sont encore supérieurs à tous ceux de l'Asie, non par la grandeur, mais par le courage et par l'intelligence : probablement ils ne doivent ces qualités qu'à leur éducation plus perfectionnée à Ceylan qu'ailleurs; mais tous les voyageurs ont célébré les éléphans de cette île, où, comme l'on sait, le terrain est grov par montagnes, qui vont en s'élev?

mesure qu'on avance vers le centre, et où la chaleur, quoique très-grande, n'est pas aussi excessive qu'au Sénégal, en Guinée, et dans toutes les autres parties occidentales de l'Afrique. Les anciens, qui ne connoissoient de cette partie du monde que les terres situées entre le mont Atlas et la Méditerranée, avoient remarqué que les éléphans de la Libye étoient bien plus petits que ceux des Indes : il n'y en a plus aujourd'hui dans cette partie de l'Afrique, et cela prouve encore, comme nous l'avons dit à l'article du lion, que les hommes y sont plus nombreux de nos jours qu'ils ne l'étoient dans le siècle de Carthage. Les éléphans se sont retirés à mesure que les hommes les ont inquiétés : mais en voyageant sous le ciel de l'Afrique, ils n'ont pas changé de nature; car ceux du Sénégal, de la Guinée, etc. sont, comme l'étoient ceux de la Libye, beaucoup plus petits que ceux des grandes Indes.

La force de ces animaux est proportionnelle à leur grandeur : les éléphans des Indes portent aisément trois ou quatre milliers ; les plus petits, c'est-à-dire, ceux d'Afrique, enlèvent librement un poids de deux cents

livres avec leur trompe, et le placent eux-mêmes sur leurs épaules; ils prennent dans cette trompe une grande quantité d'eau qu'ils rejettent en haut ou à la ronde, à une ou deux toises de distance; ils peuvent porter plus d'un millier pesant sur leurs défenses : la trompe leur sert à casser les branches des arbres, et les défenses à arracher les arbres mêmes. On peut encore juger de leur force par la vitesse de leur mouvement, comparée à la masse de leur corps : ils font au pas ordinaire à peu près autant de chemin qu'un cheval en fait au petit trot, et autant qu'un cheval au galop lorsqu'ils courent; ce qui, dans l'état de liberté, ne leur arrive guère que quand ils sont animés de colère ou poussés par la crainte. On mène ordinairement au pas les éléphans domestiques : ils font aisément et sans fatigue quinze ou vingt lieues par jour; et quand on veut les presser, ils peuvent en faire trente-cinq ou quarante. On les entend marcher de très-loin, et l'on peut aussi les suivre de très-près à la piste; car les traces qu'ils laissent sur la terre ne sont pas équivoques, et dans les terrains où le pied marque, elles ont quinze ou dix-huit pouces de diamètre.

Un éléphant domestique rend peut-être à son maître plus de services que cinq ou six chevaux : mais il lui faut du foin et une nourriture abondante et choisie; il coûte environ quatre francs ou cent sous par jour à nourrir. On lui donne ordinairement du riz crud ou cuit, mêlé avec de l'eau, et on prétend qu'il faut cent livres de riz par jour pour qu'il s'entretienne dans sa pleine vigueur; on lui donne aussi de l'herbe pour le rafraîchir, car il est sujet à s'échauffer, et il faut le mener à l'eau et le laisser baigner deux ou trois fois par jour. Il apprend aisément à se laver lui-même; il prend de l'eau dans sa trompe, il la porte à sa bouche pour boire, et ensuite, en retournant sa trompe, il en laisse couler le reste à flot sur toutes les parties de son corps. Pour donner une idée des services qu'il peut rendre, il suffira de dire que tous les tonneaux, sacs, paquets, qui se transportent d'un lieu à un autre dans les Indes, sont voiturés par des éléphans ; qu'ils peuvent porter des fardeaux sur leur corps, sur leur cou, sur leurs défenses, et même avec leur gueule, en leur présentant le bout d'une corde qu'ils serrent avec les

dents; que joignant l'intelligence à la force, ils ne cassent ni n'endommagent rien de ce qu'on leur confie; qu'ils font tourner et passer ces paquets du bord des eaux dans un bateau sans les laisser mouiller, les posant doucement et les arrangeant où l'on veut les placer; que quand ils les ont déposés dans l'endroit qu'on leur montre, ils essaient avec leur trompe s'ils sont bien situés, et que quand c'est un tonneau qui roule, ils vont d'eux-mêmes chercher des pierres pour le caler et l'établir solidement, etc.

Lorsque l'éléphant est bien soigné, il vit long-temps, quoiqu'en captivité; et l'on doit présumer que dans l'état de liberté sa vie est encore plus longue. Quelques auteurs ont écrit qu'il vivoit quatre ou cinq cents ans*;

* Onésime, au rapport de Strabon (liv. XV), assure que les éléphans vivent jusqu'à cinq cents ans. — Philostrate (*Vita Apoll.* lib. XVI) rapporte que l'éléphant Ajax, qui avoit combattu pour Porus contre Alexandre, vivoit encore quatre cents ans après. — Juba, roi de Mauritanie, a aussi écrit qu'il en avoit pris un dans le mont Atlas qui s'étoit pareillement trouvé dans un combat quatre cents ans auparavant.

d'autres, deux ou trois cents; et d'autres enfin, cent vingt, cent trente ou cent cinquante ans. Je crois que le terme moyen est le vrai, et que si l'on s'est assuré que des éléphans captifs vivent cent vingt ou cent trente ans, ceux qui sont libres et qui jouissent de toutes les aisances de la vie et de tous les droits de la nature, doivent vivre au moins deux cents ans : de même si la durée de la gestation est de deux ans, et s'il leur faut trente ans pour prendre tout leur accroissement, on peut encore être assuré que leur vie s'étend au moins au terme que nous venons d'indiquer. Au reste, la captivité abrége moins leur vie que la disconvenance du climat; quelque soin qu'on en prenne, l'éléphant ne vit pas long-temps dans les pays tempérés, et encore moins dans les climats froids : celui que le roi de Portugal envoya à Louis XIV en 1668, et qui n'avoit alors que quatre ans, mourut à dix-sept ans, au mois de janvier 1681, et ne subsista que treize ans dans la ménagerie de Versailles, où cependant il étoit traité soigneusement et nourri largement; on lui donnoit tous les jours quatre-vingts livres de pain, douze pintes de vin et deux seaux

de potage, où il entroit encore quatre ou cinq livres de pain; et de deux jours l'un, au lieu de potage, deux seaux de riz cuit dans l'eau, sans compter ce qui lui étoit donné par ceux qui le visitoient : il avoit encore tous les jours une gerbe de blé pour s'amuser; car après avoir mangé le grain des épis, il faisoit des poignées de la paille, et il s'en servoit pour chasser les mouches; il prenoit plaisir à la rompre par petits morceaux, ce qu'il faisoit fort adroitement avec sa trompe; et comme on le menoit promener presque tous les jours, il arrachoit de l'herbe et la mangeoit. L'éléphant qui étoit dernièrement à Naples, où, comme l'on sait, la chaleur est plus grande qu'à Paris, n'y a cependant vécu qu'un petit nombre d'années : ceux qu'on a transportés vivans jusqu'à Pétersbourg périssent successivement, malgré l'abri, les couvertures, les poêles. Ainsi l'on peut assurer que cet animal ne peut subsister de lui-même nulle part en Europe, et encore moins s'y multiplier. Mais je suis étonné que les Portugais, qui ont connu, pour ainsi dire, les premiers le prix et l'utilité de ces animaux dans les Indes orientales, n'en aient

pas transporté dans les climats chauds du Bresil, où peut-être, en les laissant libres, ils auroient peuplé. La couleur ordinaire des éléphans est d'un gris cendré ou noirâtre : les blancs, comme nous l'avons dit, sont extrêmement rares*; et on cite ceux qu'on a vus en différens temps dans quelques endroits des Indes, où il s'en trouve aussi quelques uns qui sont roux; et ces éléphans blancs et rouges sont très-estimés. Au reste, ces variétés sont si rares, qu'on ne doit pas les re-

* Quelques personnes qui ont demeuré long-temps à Pondichéri nous ont paru douter qu'il existe des éléphans blancs et rouges; ils assurent qu'il n'y en a jamais eu que de noirs, du moins dans cette partie de l'Inde. Il est vrai, disent-ils, que si l'on est un certain temps sans les laver, la poussière qui s'attache à leur peau huileuse et exactement rase, les fait paroître d'un gris sale; mais en sortant de l'eau ils sont noirs comme du jais. Je crois en effet que le noir est la couleur naturelle des éléphans, et qu'il ne se trouve que des éléphans noirs dans les parties de l'Inde que ces personnes ont été à portée de parcourir; mais il me paroît en même temps qu'on ne peut douter qu'à Ceylan, à Siam, à Pégu, à Cambaie, etc. il ne se trouve par hasard quelques éléphans blancs et rouges. On peut citer pour témoins ocu-

garder comme subsistantes par des races distinctes dans l'espèce, mais plutôt comme des qualités accidentelles et purement individuelles; car s'il en étoit autrement, on connoîtroit le pays des éléphans blancs, celui des rouges et celui des noirs, comme l'on connoît les climats des hommes blancs, rouges et noirs. « On trouve aux Indes des éléphans « de trois sortes, dit le P. Vincent Marie : « les blancs, qui sont les plus grands, les « plus doux, les plus paisibles, sont estimés

laires le chevalier de Chaumont, l'abbé de Choisy, le P. Tachard, Van-der-Hagen, Joost Schuten, Thévenot, Ogilby, et d'autres voyageurs moins connus. Hortenfels, qui, comme l'on sait, a rassemblé dans son *Elephantographia* une grande quantité de faits tirés de différentes relations, assure que l'éléphant blanc a non seulement la peau blanche, mais aussi le poil de la queue blanc. On peut encore ajouter à tous ces témoignages l'autorité des anciens. Élien (liv. III, chap. 46) parle d'un petit éléphant blanc aux Indes, et paroît indiquer que la mère étoit noire. Cette variété dans la couleur des éléphans, quoique rare, est donc certaine et même très-ancienne, et elle n'est peut-être venue que de leur domesticité, qui dans les Indes est aussi très-ancienne.

« et adorés par plusieurs nations comme des « dieux : les roux, tels que ceux de Cey- « lan, quoiqu'ils soient les plus petits de « corsage, sont les plus valeureux, les plus « forts, les plus nerveux, les meilleurs pour « la guerre; les autres, soit par inclination « naturelle, soit parce qu'ils reconnoissent « en eux quelque chose de plus excellent, « leur portent un grand respect : la troisième « espèce est celle des noirs, qui sont les plus « communs et les moins estimés ». Cet auteur est le seul qui paroisse indiquer que le climat particulier des éléphans roux ou rouges est Ceylan ; les autres voyageurs n'en font aucune mention. Il assure aussi que les éléphans de Ceylan sont plus petits que les autres; Thévenot dit la même chose dans la relation de son voyage, page 260 : mais d'autres disent ou indiquent le contraire. Enfin le P. Vincent Marie est encore le seul qui ait écrit que les éléphans blancs sont les plus grands : le P. Tachard assure au contraire que l'éléphant blanc du roi de Siam étoit assez petit, quoiqu'il fût très-vieux. Après avoir comparé les témoignages des voyageurs au sujet de la grandeur des éléphans dans les

différens pays, et réduit les différentes mesures dont ils se sont servis, il me paroît que les plus petits éléphans sont ceux de l'Afrique occidentale et septentrionale, et que les anciens, qui ne connoissoient que cette partie septentrionale de l'Afrique, ont eu raison de dire qu'en général les éléphans des Indes étoient beaucoup plus grands que ceux de l'Afrique. Mais dans les terres orientales de cette partie du monde, qui étoient inconnues des anciens, les éléphans se sont trouvés aussi grands et peut-être même plus grands qu'aux Indes; et dans cette dernière région, il paroît que ceux de Siam, de Pégu, etc. l'emportent par la taille sur ceux de Ceylan, qui cependant, de l'aveu unanime de tous les voyageurs, sont les plus courageux et les plus intelligens.

Après avoir indiqué les principaux faits au sujet de l'espèce, examinons en détail les facultes de l'individu; les sens, les mouvemens, la grandeur, la force, l'adresse, l'intelligence, etc. L'éléphant a les yeux très-petits relativement au volume de son corps, mais ils sont brillans et spirituels; et ce qui les distingue de ceux de tous les autres ani-

maux, c'est l'expression pathétique du sentiment et la conduite presque réfléchie de tous leurs mouvemens : il les tourne lentement et avec douceur vers son maître; il a pour lui le regard de l'amitié, celui de l'attention lorsqu'il parle, le coup d'œil de l'intelligence quand il l'a écouté, celui de la pénétration lorsqu'il veut le prévenir ; il semble réfléchir, délibérer, penser, et ne se déterminer qu'après avoir examiné et regardé à plusieurs fois et sans précipitation, sans passion, les signes auxquels il doit obéir. Les chiens, dont les yeux ont beaucoup d'expression, sont des animaux trop vifs pour qu'on puisse distinguer aisément les nuances successives de leurs sensations; mais comme l'éléphant est naturellement grave et modéré, on lit, pour ainsi dire, dans ses yeux, dont les mouvemens se succèdent lentement, l'ordre et la suite de ses affections intérieures.

Il a l'ouïe très-bonne, et cet organe est à l'extérieur, comme celui de l'odorat, plus marqué dans l'éléphant que dans aucun autre animal; ses oreilles sont très-grandes, beaucoup plus longues, même à proportion du corps, que celles de l'âne, et applaties contre

la tête, comme celles de l'homme : elles sont ordinairement pendantes; mais il les relève et les remue avec une grande facilité; elles lui servent à essuyer ses yeux, à les préserver de l'incommodité de la poussière et des mouches. Il se délecte au son des instrumens, et paroît aimer la musique; il apprend aisément à marquer la mesure, à se remuer en cadence, et à joindre à propos quelques accens au bruit des tambours et au son des trompettes. Son odorat est exquis, et il aime avec passion les parfums de toute espèce, et sur-tout les fleurs odorantes; il les choisit, il les cueille une à une, il en fait des bouquets; et après en avoir savouré l'odeur, il les porte à sa bouche et semble les goûter : la fleur d'orange est un de ses mets les plus délicieux; il dépouille avec sa trompe un oranger de toute sa verdure, et en mange les fruits, les fleurs, les feuilles, et jusqu'au jeune bois. Il choisit dans les prairies les plantes odoriférantes, et dans les bois il préfère les cocotiers, les bananiers, les palmiers, les sagous; et comme ces arbres sont moelleux et tendres, il en mange non seulement les feuilles, les fruits, mais mê-

les branches, le tronc et les racines; car quand il ne peut arracher ces branches avec sa trompe, il les déracine avec ses défenses.

A l'égard du sens du toucher, il ne l'a, pour ainsi dire, que dans la trompe; mais il est aussi délicat, aussi distinct dans cette espèce de main que dans celle de l'homme. Cette trompe, composée de membranes, de nerfs et de muscles, est en même temps un membre capable de mouvement et un organe de sentiment : l'animal peut non seulement la remuer, la fléchir, mais il peut la raccourcir, l'alonger, la courber et la tourner en tout sens. L'extrémité de la trompe est terminée par un rebord qui s'alonge par le dessus en forme de doigt; c'est par le moyen de ce rebord et de cette espèce de doigt que l'éléphant fait tout ce que nous faisons avec les doigts: il ramasse à terre les plus petites pièces de monnoie; il cueille les herbes et les fleurs en les choisissant une à une; il dénoue les cordes, ouvre et ferme les portes en tournant les clefs et poussant les verroux; il apprend à tracer des caractères réguliers avec un instrument aussi petit qu'une plume. On ne peut même disconvenir que cette main

de l'éléphant n'ait plusieurs avantages sur la nôtre : elle est d'abord, comme on vient de le voir, également flexible, et tout aussi adroite pour saisir, palper en gros et toucher en détail. Toutes ces opérations se font par le moyen de l'appendice en manière de doigt situé à la partie supérieure du rebord qui environne l'extrémité de la trompe, et laisse dans le milieu une concavité faite en forme de tasse, au fond de laquelle se trouvent les deux orifices des conduits communs de l'odorat et de la respiration. L'éléphant a donc le nez dans la main, et il est le maître de joindre la puissance de ses poumons à l'action de ses doigts, et d'attirer par une forte succion les liquides, ou d'enlever des corps solides très-pesans, en appliquant à leur surface le bord de sa trompe, et faisant un vide au dedans par aspiration.

La délicatesse du toucher, la finesse de l'odorat, la facilité du mouvement et la puissance de succion se trouvent donc à l'extrémité du nez de l'éléphant. De tous les instrumens dont la nature a si libéralement muni ses productions chéries, la trompe est peut-être le plus complet et le plus admi-

rable; c'est non seulement un instrument organique, mais un triple sens, dont les fonctions réunies et combinées sont en même temps la cause et produisent les effets de cette intelligence et de ces facultés qui distinguent l'eléphant et l'élèvent au-dessus de tous les animaux. Il est moins sujet qu'aucun autre aux erreurs du sens de la vue, parce qu'il les rectifie promptement par le sens du toucher, et que se servant de sa trompe comme d'un long bras pour toucher les corps au loin, il prend, comme nous, des idées nettes de la distance par ce moyen; au lieu que les autres animaux (à l'exception du singe et de quelques autres, qui ont des espèces de bras et de mains) ne peuvent acquérir ces mêmes idées qu'en parcourant l'espace avec leur corps. Le toucher est de tous les sens celui qui est le plus relatif à la connoissance : la délicatesse du toucher donne l'idée de la substance des corps; la flexibilité dans les parties de cet organe donne l'idée de leur forme extérieure, la puissance de succion celle de leur pesanteur, l'odorat celle de leurs qualités, et la longueur du bras celle de leur distance : ainsi

par un seul et même membre, et, pour ainsi dire, par un acte unique ou simultané, l'éléphant sent, apperçoit et juge plusieurs choses à la fois : or une sensation multiple équivaut en quelque sorte à la réflexion ; donc, quoique cet animal soit, ainsi que tous les autres, privé de la puissance de réfléchir, comme ses sensations se trouvent combinées dans l'organe même, qu'elles sont contemporaines, et, pour ainsi dire, indivises les unes avec les autres, il n'est pas étonnant qu'il ait de lui-même des espèces d'idées, et qu'il acquière en peu de temps celles qu'on veut lui transmettre. La réminiscence doit être ici plus parfaite que dans aucune autre espèce d'animal ; car la mémoire tient beaucoup aux circonstances des actes, et toute sensation isolée, quoique très-vive, ne laisse aucune trace distincte ni durable : mais plusieurs sensations combinées et contemporaines font des impressions profondes et des empreintes étendues ; en sorte que si l'éléphant ne peut se rappeler une idée par le seul toucher, les sensations voisines et accessoires de l'odorat et de la force de succion, qui ont agi en même temps que le toucher,

lui aident à s'en rappeler le souvenir. Dans nous-mêmes, la meilleure manière de rendre la mémoire fidèle est de se servir successivement de tous nos sens pour considerer un objet; et c'est faute de cet usage combiné des sens que l'homme oublie plus de choses qu'il n'en retient.

Au reste, quoique l'éléphant ait plus de mémoire et plus d'intelligence qu'aucun des animaux, il a cependant le cerveau plus petit que la plupart d'entre eux, relativement au volume de son corps; ce que je ne rapporte que comme une preuve particulière que le cerveau n'est point le siege des sensations, le *sensorium* commun, lequel réside au contraire dans les nerfs des sens et dans les membranes de la tête : aussi les nerfs qui s'étendent dans la trompe de l'éléphant sont en si grande quantité, qu'ils équivalent pour le nombre à tous ceux qui se distribuent dans le reste du corps. C'est donc en vertu de cette combinaison singulière des sens et de ces facultés uniques de la trompe que cet animal est supérieur aux autres par l'intelligence, malgré l'énormité de sa masse, malgré la disproportion de sa

forme; car l'éléphant est en même temps un miracle d'intelligence et un monstre de matière : le corps très-épais et sans aucune souplesse, le cou court et presque inflexible, la tête petite et difforme, les oreilles excessives et le nez encore beaucoup plus excessif; les yeux trop petits, ainsi que la gueule, le membre génital et la queue; les jambes massives, droites et peu flexibles; le pied si court et si petit, qu'il paroît être nul; la peau dure, épaisse et calleuse : toutes ces difformités paroissant d'autant plus, que toutes sont modelées en grand; toutes d'autant plus désagreables a l'œil, que la plupart n'ont point d'exemple dans le reste de la nature, aucun animal n'ayant ni la tête, ni les pieds, ni le nez, ni les oreilles, ni les défenses faites ou placées comme celles de l'éléphant,

Il résulte pour l'animal plusieurs inconvéniens de cette conformation bizarre : il peut à peine tourner la tête; il ne peut se tourner lui-même, pour retrograder, qu'en faisant un circuit. Les chasseurs qui l'attaquent par derrière ou par le flanc évitent les effets de sa vengeance par des mouvemens

circulaires; ils ont le temps de lui porter de nouvelles atteintes pendant qu'il fait effort pour se tourner contre eux. Les jambes, dont la rigidité n'est pas aussi grande que celle du cou et du corps, ne fléchissent néanmoins que lentement et difficilement; elles sont fortement articulées avec les cuisses. Il a le genou comme l'homme et le pied aussi bas; mais ce pied, sans étendue, est aussi sans ressort et sans force, et le genou est dur et sans souplesse : cependant tant que l'éléphant est jeune et qu'il se porte bien, il le fléchit pour se coucher, pour se laisser ou monter ou charger; mais dès qu'il est vieux ou malade, ce mouvement devient si difficile, qu'il aime mieux dormir debout, et que si on le fait coucher par force, il faut ensuite des machines pour le relever et le remettre en pied. Ses défenses, qui deviennent avec l'âge d'un poids énorme, n'étant pas situées dans une position verticale, comme les cornes des autres animaux, forment deux longs leviers, qui, dans cette direction presque horizontale, fatiguent prodigieusement la tête et la tirent en bas; en sorte que l'animal est quelquefois obligé de

faire des trous dans le mur de sa loge pour les soutenir et se soulager de leur poids. Il a le désavantage d'avoir l'organe de l'odorat très-éloigné de celui du goût, l'incommodité de ne pouvoir rien saisir à terre avec sa bouche, parce que son cou court ne peut plier pour laisser baisser assez la tête : il faut qu'il prenne sa nourriture, et même sa boisson, avec le nez ; il la porte ensuite non pas à l'entrée de la gueule, mais jusqu'à son gosier ; et lorsque sa trompe est remplie d'eau, il en fourre l'extrémité jusqu'à la racine de la langue, apparemment pour rabaisser l'épiglotte, et pour empêcher la liqueur, qui passe avec impétuosité, d'entrer dans le larynx ; car il pousse cette eau par la force de la même haleine qu'il avoit employée pour la pomper ; elle sort de la trompe avec bruit, et entre dans le gosier avec précipitation : la langue, la bouche ni les lèvres ne lui servent pas, comme aux autres animaux, à sucer ou laper sa boisson.

De là paroît résulter une conséquence singulière, c'est que le petit éléphant doit téter avec le nez, et porter ensuite à son gosier le lait qu'il a pompé : cependant les anciens

ont écrit qu'il tétoit avec la gueule, et non avec la trompe; mais il y a toute apparence qu'ils n'avoient pas eté témoins du fait, et qu'ils ne l'ont fondé que sur l'analogie, tous les animaux n'ayant pas d'autre manière de téter. Mais si le jeune éléphant avoit une fois pris l'usage ou l'habitude de pomper avec la bouche en suçant la mamelle de sa mère, pourquoi la perdroit-il pour tout le reste de sa vie? pourquoi ne se sert-il jamais de cette partie pour pomper l'eau lorsqu'il est à portée? pourquoi feroit-il toujours une action double, tandis qu'une simple suffiroit? pourquoi ne lui voit-on jamais rien prendre avec sa gueule que ce qu'on jette dedans lorsqu'elle est ouverte? etc. Il paroît donc très-vraisemblable que le petit éléphant ne tette qu'avec la trompe : cette presomption est non seulement prouvée par les faits subséquens, mais elle est encore fondee sur une meilleure analogie que celle qui a décidé les anciens. Nous avons dit qu'en général les animaux, au moment de leur naissance, ne peuvent être avertis de la présence de l'aliment dont ils ont besoin, par aucun autre sens que par celui de l'odorat. L'oreille

est certainement très-inutile à cet effet; l'œil l'est également et très-évidemment, puisque la plupart des animaux n'ont pas les yeux ouverts lorsqu'ils commencent à téter; le toucher ne peut que leur indiquer vaguement et également toutes les parties du corps de la mère, ou plutôt il ne leur indique rien de relatif à l'appétit : l'odorat seul doit l'avertir; c'est non seulement une espèce de goût, mais un avant-goût qui précède, accompagne et détermine l'autre. L'éléphant est donc averti, comme tous les autres animaux, par cet avant-goût, de la présence de l'aliment; et comme le siége de l'odorat se trouve ici réuni avee la puissance de succion à l'extrémité de sa trompe, il l'applique à la mamelle, en pompe le lait et le porte ensuite à sa bouche pour satisfaire son appétit. D'ailleurs les deux mamelles étant situées sur la poitrine, comme aux femmes, et n'ayant que de petits mamelons très-disproportionnés à la grandeur de la gueule du petit, duquel aussi le cou ne peut plier, il faudroit que la mère se renversât sur le dos ou sur le côté pour qu'il pût saisir la mamelle avec la bouche; et il auroit enco

dités qu'aux autres, et c'est peut-être par cette raison qu'ils ne s'accouplent que quand ils sont en pleine liberté, et lorsqu'ils ont en effet toutes les facilités qui leur sont nécessaires. La femelle doit non seulement consentir, mais il faut encore qu'elle provoque le mâle par une situation indécente, qu'apparemment elle ne prend jamais que quand elle se croit sans témoins. La pudeur n'est-elle donc qu'une vertu physique, qui se trouve aussi dans les bêtes? elle est au moins, comme la douceur, la modération, la tempérance, l'attribut général et le bel apanage de tout sexe féminin.

Ainsi l'éléphant ne tette, ne s'accouple, ne mange ni ne boit comme les autres animaux. Le son de sa voix est aussi très-singulier : si l'on en croit les anciens, elle se divise, pour ainsi dire, en deux modes très-différens et fort inégaux; il passe du son par le nez, ainsi que par la bouche; ce son

« singulière; la femelle se couche sur le dos, et le « mâle, s'appuyant sur ses jambes antérieures et « fléchissant en arrière les postérieures, ne touche « à la femelle qu'autant qu'il en a besoin pour le « coït. »

prend des inflexions dans cette longue trompette; il est rauque et filé comme celui d'un instrument d'airain, tandis que la voix qui passe par la bouche est entrecoupée de pauses courtes et de soupirs durs. Ce fait, avancé par Aristote, et ensuite répété par les naturalistes, et même par quelques voyageurs, est vraisemblablement faux, ou du moins n'est pas exact. M. de Bussy assure positivement que l'éléphant ne pousse aucun cri par la trompe : cependant comme, en fermant exactement la bouche, l'homme même peut rendre quelque son par le nez, il se peut que l'éléphant, dont le nez est si grand, rende des sons par cette voie lorsque sa bouche est fermée. Quoi qu'il en soit, le cri de l'éléphant se fait entendre de plus d'une lieue, et cependant il n'est pas effrayant comme le rugissement du tigre ou du lion.

L'éléphant est encore singulier par la conformation des pieds et par la texture de la peau : il n'est pas revêtu de poil comme les autres quadrupèdes; sa peau est tout-à-fait rase; il en sort seulement quelques soies dans les gerçures, et ces soies sont très-clair-semées sur le corps, mais assez nombreuses aux cils

des paupières, au derrière de la tête, dans les trous des oreilles et au dedans des cuisses et des jambes. L'épiderme dur et calleux a deux espèces de rides, les unes en creux et les autres en relief; il paroît déchiré par gerçures, et ressemble assez bien à l'écorce d'un vieux chêne. Dans l'homme et dans les animaux, l'épiderme est par-tout adhérent à la peau; dans l'éléphant, il est seulement attaché par quelques points, comme le sont deux étoffes piquées l'une sur l'autre. Cet épiderme est naturellement sec, et fort sujet à s'épaissir; il acquiert souvent trois ou quatre lignes d'épaisseur par le desséchement successif des différentes couches qui se régénèrent les unes sous les autres: c'est cet épaississement de l'épiderme qui produit l'*elephansiasis* ou *lèpre sèche*, à laquelle l'homme, dont la peau est dénuée de poil, comme celle de l'éléphant, est quelquefois sujet. Cette maladie est très-ordinaire à l'éléphant; et pour la prévenir, les Indiens ont soin de le frotter souvent d'huile, et d'entretenir par des bains fréquens la souplesse de la peau: elle est très-sensible par-tout où elle n'est pas calleuse, dans les gerçures et dans les autres endroits

où elle ne s'est ni desséchée ni durcie. La piqûre des mouches se fait si bien sentir à l'éléphant, qu'il emploie non seulement ses mouvemens naturels, mais même les ressources de son intelligence, pour s'en délivrer; il se sert de sa queue, de ses oreilles, de sa trompe, pour les frapper; il fronce sa peau par-tout où elle peut se contracter, et les écrase entre ses rides; il prend des branches d'arbres, des rameaux, des poignées de longue paille, pour les chasser; et lorsque tout cela lui manque, il ramasse de la poussière avec sa trompe, et en couvre tous les endroits sensibles : on l'a vu se poudrer ainsi plusieurs fois par jour, et se poudrer à propos, c'est-à-dire, en sortant du bain. L'usage de l'eau est presque aussi nécessaire à ces animaux que celui de l'air et de la terre : lorsqu'ils sont libres, ils quittent rarement le bord des rivières; ils se mettent souvent dans l'eau jusqu'au ventre, et ils y passent quelques heures tous les jours. Aux Indes, où l'on a appris à les traiter de la manière qui convient le mieux à leur naturel et à leur tempérament, on les lave avec soin, et on leur donne tout le temps nécessaire et toutes les facilités

sibles pour se laver eux-mêmes : on nettoie leur peau en la frottant avec de la pierre ponce, et ensuite on leur met des essences, de l'huile et des couleurs.

La conformation des pieds et des jambes est encore singulière et différente dans l'éléphant de ce qu'elle est dans la plupart des autres animaux : les jambes de devant paroissent avoir plus de hauteur que celles de derrière; cependant celles-ci sont un peu plus longues; elles ne sont pas pliées en deux endroits comme les jambes de derrière du cheval ou du bœuf, dans lesquelles la cuisse est presque entièrement engagée dans la croupe, le genou très-près du ventre, et les os du pied si élevés et si longs, qu'ils paroissent faire une grande partie de la jambe : dans l'éléphant, au contraire, cette partie est très-courte et pose à terre; il a le genou comme l'homme au milieu de la jambe, et non pas près du ventre. Ce pied si court et si petit est partagé en cinq doigts, qui tous sont recouverts par la peau, et dont aucun n'est apparent au dehors. On voit seulement des espèces d'ongles, dont le nombre varie, quoique celui des doigts soit constant; car il y a tou-

jours cinq doigts à chaque pied, et ordinairement aussi cinq ongles : mais quelquefois il ne s'en trouve que quatre, ou même trois; et dans ce cas, ils ne correspondent pas exactement à l'extrémité des doigts. Au reste, cette variété, qui n'a été observée que sur de jeunes éléphans transportés en Europe, paroît être purement accidentelle, et dépend vraisemblablement de la manière dont l'éléphant a été traité dans les premiers temps de son accroissement. La plante du pied est revêtue d'une semelle de cuir dur comme la corne, et qui déborde tout autour : c'est de cette même substance dont sont formés les ongles.

Les oreilles de l'éléphant sont très-longues; il s'en sert comme d'un éventail; il les fait remuer et claquer comme il lui plaît. Sa queue n'est pas plus longue que l'oreille, et n'a ordinairement que deux pieds et demi ou trois pieds de longueur : elle est assez menue, pointue, et garnie à l'extrémité d'une houppe de gros poils ou plutôt de filets de corne noirs, luisans et solides; ce poil ou cette corne est de la grosseur et de la force d'un gros fil-de-fer, et un homme ne peut le

casser en le tirant avec les mains, quoiqu'il soit élastique et pliant. Au reste, cette houppe de poils est un ornement très-recherché des négresses, qui y attachent apparemment quelque superstition : une queue d'éléphant se vend quelquefois deux ou trois esclaves, et les nègres hasardent souvent leur vie pour tâcher de la couper et de l'enlever à l'animal vivant. Outre cette houppe de gros poils qui est à l'extrémité, la queue est couverte, ou plutôt parsemée dans sa longueur, de soies dures et plus grosses que celles du sanglier; il se trouve aussi de ces soies sur la partie convexe de la trompe et aux paupières, où elles sont quelquefois longues de plus d'un pied : ces soies ou poils aux deux paupières ne se trouvent guère que dans l'homme, le singe et l'éléphant.

Le climat, la nourriture et la condition influent beaucoup sur l'accroissement et la grandeur de l'éléphant : en général, ceux qui sont pris jeunes et réduits à cet âge en captivité n'arrivent jamais aux dimensions entières de la nature. Les plus grands éléphans des Indes et des côtes orientales de l'Afrique ont quatorze pieds de hauteur; les plus petits,

qui se trouvent au Sénégal et dans les autres parties de l'Afrique occidentale, n'ont que dix ou onze pieds, et tous ceux qu'on a amenés jeunes en Europe ne se sont pas élevés à cette hauteur. Celui de la ménagerie de Versailles, qui venoit de Congo, n'avoit que sept pieds et demi de hauteur à l'âge de dix-sept ans; en treize ans qu'il vécut il ne grandit que d'un pied, en sorte qu'à quatre ans, lorsqu'il fut envoyé, il n'avoit que six pieds et demi de hauteur; et comme l'accroissement va toujours de moins en moins, on ne peut pas supposer que s'il fût arrivé à l'âge de trente ans, qui est le terme ordinaire de l'accroissement entier, il eût acquis plus de huit pieds de hauteur : ainsi la condition ou l'état de domesticité réduit au moins d'un tiers l'accroissement de l'animal non seulement en hauteur, mais dans toutes les autres dimensions. La longueur du corps, mesurée depuis l'œil jusqu'à l'origine de la queue, est à peu près égale à sa hauteur prise au niveau du garrot. Un éléphant des Indes, de quatorze pieds de hauteur, est donc plus de sept fois plus gros et plus pesant que ne l'étoit l'éléphant de Versailles. En compa-

rant l'accroissement de cet animal à celui de l'homme, nous trouverons que l'enfant ayant communément trente-un pouces, c'est-à-dire la moitié de sa hauteur, à deux ans, et prenant son accroissement entier en vingt ans, l'éléphant, qui ne le prend qu'en trente, doit avoir la moitié de sa hauteur à trois ans; et de même si l'on veut juger de l'énormité de la masse de l'éléphant, on trouvera, le volume du corps d'un homme étant supposé de deux pieds et demi cubiques, que celui du corps d'un éléphant de quatorze pieds de longueur, et auquel on ne supposeroit que trois pieds d'épaisseur et de largeur moyenne, seroit cinquante fois aussi gros*, et que par conséquent un éléphant doit peser autant que cinquante hommes. « J'ai vu, dit « le P. Vincent Marie, quelques éléphans qui « avoient quatorze et quinze pieds de hau-

* Gassendi, dans la *Vie de Peiresc*, dit qu'il fit peser un éléphant, et qu'il le trouva peser trois mille cinq cents livres. Cet éléphant étoit apparemment très-petit; car celui dont nous venons de supputer les dimensions, que nous avons peut-être trop réduites, peseroit au moins huit milliers.

« teur[1], avec la longueur et la grosseur pro-
« portionnées. Le mâle est toujours plus
« grand que la femelle. Le prix de ces ani-
« maux augmente à proportion de la gran-
« deur, qui se mesure depuis l'œil jusqu'à
« l'extrémité du dos ; et quand cette dimen-
« sion atteint un certain terme, le prix s'ac-
« croît comme celui des pierres précieuses.
« Les éléphans de Guinée, dit Bosman, ont
« dix, douze ou treize pieds de haut[2]; ils
« sont incomparablement plus petits que
« ceux des Indes orientales, puisque ceux qui
« ont écrit l'histoire de ces pays-là donnent
« à ceux-ci plus de coudées de haut que ceux-
« là n'en ont de pieds. J'ai vu des éléphans
« de treize pieds de haut, dit Edward Terry,
« et j'ai trouvé bien des gens qui m'ont dit
« en avoir vu de quinze pieds de haut[3] ». De
ces témoignages et de plusieurs autres qu'on
pourroit encore rassembler, on doit conclure
que la taille la plus ordinaire des éléphans
est de dix à onze pieds; que ceux de treize et

[1] Ces pieds sont probablement des pieds romains.

[2] Ce sont probablement des pieds du Rhin.

[3] Ce sont peut-être des pieds anglois.

de quatorze pieds de hauteur sont très-rares, et que les plus petits ont au moins neuf pieds lorsqu'ils ont pris tout leur accroissement dans l'état de liberté. Ces masses énormes de matière ne laissent pas, comme nous l'avons dit, de se mouvoir avec beaucoup de vîtesse ; elles sont soutenues par quatre membres qui ressemblent moins à des jambes qu'à des piliers ou des colonnes massives de quinze ou dix-huit pouces de diamètre, et de cinq ou six pieds de hauteur; ces jambes sont donc une ou deux fois plus longues que celles de l'homme : ainsi quand l'éléphant ne feroit qu'un pas tandis qu'un homme en fait deux, il le surpasseroit à la course. Au reste, le pas ordinaire de l'éléphant n'est pas plus vite que celui du cheval *; mais quand on le pousse, il prend une espèce d'amble qui, pour la vitesse, équivaut au galop. Il execute donc avec promptitude, et même avec assez de liberté, tous les mouvemens directs; mais il manque absolument de facilite pour les mouvemens obliques ou retrogrades. C'est ordinairement dans les chemins étroits et

* Notes de M. de Bussy, qui nous ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail.

creux où il a peine à se retourner, que les nègres l'attaquent et lui coupent la queue, qui pour eux est d'un aussi grand prix que tout le reste de la bête. Il a beaucoup de peine à descendre les pentes trop rapides ; il est obligé de plier les jambes de derrière *, afin qu'en descendant, le devant du corps conserve le niveau avec la croupe, et que le poids de sa propre masse ne le précipite pas. Il nage aussi très-bien, quoique la forme de ses jambes et de ses pieds paroisse indiquer le contraire : mais comme la capacité de la poitrine et du ventre est très-grande, que le volume des poumons et des intestins est énorme, et que toutes ces grandes parties sont remplies d'air ou de matières plus légères que l'eau, il enfonce moins qu'un autre; il a dès lors moins de résistance à vaincre, et peut par conséquent nager plus vite en faisant moins d'efforts et moins de mouvemens des jambes que les autres. Aussi s'en sert-on très-utilement pour le passage des rivières : outre deux pièces de canon de trois ou quatre livres de balle, dont on le charge dans ces

* Notes de M. de Bussy, communiquées par M. le marquis de Montmirail.

occasions*, on lui met encore sur le corps une infinité d'équipages, indépendamment de quantité de personnes qui s'attachent à ses oreilles et à sa queue pour passer l'eau; lorsqu'il est ainsi chargé, il nage entre deux eaux, et on ne lui voit que la trompe, qu'il tient élevée pour respirer.

Quoique l'éléphant ne se nourrisse ordinairement que d'herbes et de bois tendre, et qu'il lui faille un prodigieux volume de cette espèce d'aliment pour pouvoir en tirer la quantité de molécules organiques nécessaires à la nutrition d'un aussi vaste corps, il n'a cependant pas plusieurs estomacs, comme la plupart des animaux qui se nourrissent de même; il n'a qu'un estomac : il ne rumine pas; il est plutôt conformé comme le cheval que comme le bœuf ou les autres animaux ruminans : la panse qui lui manque est suppléée par la grosseur et l'étendue des intestins, et sur-tout du colon, qui a deux ou trois pieds de diamètre sur quinze ou vingt de longueur; l'estomac est en tout bien plus petit que le colon, n'ayant que trois pieds et

* Notes de M. de Bussy, communiquées par M. le marquis de Montmirail.

demi ou quatre pieds de longueur sur un pied ou un pied et demi dans sa plus grande largeur. Pour remplir d'aussi grandes capacités, il faut que l'animal mange, pour ainsi dire, continuellement, sur-tout lorsqu'il n'a pas de nourriture plus substantielle que l'herbe : aussi les éléphans sauvages sont presque toujours occupés à arracher des herbes, cueillir des feuilles ou casser du jeune bois; et les domestiques, auxquels on donne une grande quantité de riz, ne laissent pas encore de cueillir des herbes dès qu'ils se trouvent à portée de le faire. Quelque grand que soit l'appétit de l'éléphant, il mange avec modération, et son goût pour la propreté l'emporte sur le sentiment du besoin; son adresse à séparer avec sa trompe les bonnes feuilles d'avec les mauvaises, et le soin qu'il a de les bien secouer pour qu'il n'y reste point d'insectes ni de sable, sont des choses agréables à voir *. Il aime beaucoup le vin, les liqueurs spiritueuses, l'eau-de-vie, l'arack, etc. : on lui fait faire les corvées les plus pénibles et les entreprises les

* Notes de M. de Bussy, communiquées par M. le marquis de Montmirail.

plus fortes en lui montrant un vase rempli de ces liqueurs, et en le lui promettant pour prix de ses travaux. Il paroît aimer aussi la fumee du tabac; mais elle l'etourdit et l'enivre. Il craint toutes les mauvaises odeurs, et il a une horreur si grande pour le cochon, que le seul cri de cet animal l'émeut et le fait fuir *.

Pour achever de donner une idée du naturel et de l'intelligence de ce singulier animal, nous croyons devoir donner ici des notes qui nous ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail, lequel non seulement a bien voulu les demander et les recueillir, mais s'est aussi donné la peine de traduire de l'italien et de l'allemand tout ce qui a rapport à l'histoire des animaux dans quelques livres qui m'étoient inconnus : son goût pour les arts et les sciences, son zèle pour leur avancement, sont fondés sur un discernement exquis et sur des connoissances très-

* L'éléphant qui étoit à la ménagerie de Versailles avoit une grande aversion, et même beaucoup de crainte, des pourceaux; le cri d'un petit cochon le fit fuir une fois fort loin. Élien a remarqué cette antipathie.

étendues dans toutes les parties de l'histoire naturelle. Nous publierons donc, avec autant de plaisir que de reconnoissance, les bontés dont il nous honore et les lumières que nous lui devons : l'on verra, dans la suite de cet ouvrage, combien nous aurons occasion de rappeler son nom. « On se sert de « l'éléphant pour le transport de l'artillerie « sur les montagnes, et c'est là que son intelli- « gence se fait mieux sentir. Voici comme il « s'y prend : pendant que les bœufs attelés à « la pièce de canon font effort pour la traîner « en haut, l'éléphant pousse la culasse avec « son front, et à chaque effort qu'il fait, il « soutient l'affût avec son genou qu'il place à « la roue : il semble qu'il comprenne ce qu'on « lui dit. Son conducteur veut-il lui faire « faire quelque corvée pénible, il lui explique « de quoi il est question, et lui détaille les « raisons qui doivent l'engager à obéir : si « l'éléphant marque de la répugnance à ce « qu'il exige de lui, le *cornac* (c'est ainsi « qu'on appelle son conducteur) promet de « lui donner de l'arack, ou quelque chose qu'il « aime ; alors l'animal se prête à tout. Mais « il est dangereux de lui manquer de parol

« plus d'un cornac en a été la victime. Il « s'est passé à ce sujet, dans le Dékan, un « trait qui mérite d'être rapporté, et qui, « tout incroyable qu'il paroît, est cependant « exactement vrai. Un éléphant venoit de « se venger de son cornac en le tuant; sa « femme, témoin de ce spectacle, prit ses « deux enfans, et les jeta aux pieds de l'ani- « mal encore tout furieux, en lui disant : « *Puisque tu as tué mon mari, ôte-moi aussi* « *la vie, ainsi qu'à mes enfans.* L'éléphant « s'arrêta tout court, s'adoucit, et, comme « s'il eût été touché de regret, prit avec sa « trompe le plus grand de ces deux enfans, « le mit sur son cou, l'adopta pour son cor- « nac, et n'en voulut point souffrir d'autre.

« Si l'éléphant est vindicatif, il n'est pas « moins reconnoissant. Un soldat de Pondi- « chéri, qui avoit coutume de porter à un « de ces animaux une certaine mesure d'arack « chaque fois qu'il touchoit son prêt, ayant « un jour bu plus que de raison, et se voyant « poursuivi par la garde, qui le vouloit con- « duire en prison, se réfugia sous l'éléphant « et s'y endormit. Ce fut en vain que la « garde tenta de l'arracher de cet asyle;

« l'éléphant le défendit avec sa trompe. Le « lendemain le soldat, revenu de son ivresse, « frémit à son réveil de se trouver couché « sous un animal d'une grosseur si énorme. « L'éléphant, qui sans doute s'apperçut de « son effroi, le caressa avec sa trompe pour « le rassurer, et lui fit entendre qu'il pou- « voit s'en aller.

« L'éléphant tombe quelquefois dans une « espèce de folie qui lui ôte sa docilité et le « rend même très-redoutable ; on est alors « obligé de le tuer. On se contente quelque- « fois de l'attacher avec de grosses chaînes « de fer, dans l'espérance qu'il viendra à « résipiscence. Mais quand il est dans son « état naturel, les douleurs les plus aiguës « ne peuvent l'engager à faire du mal à qui « ne lui en a pas fait. Un éléphant, furieux « des blessures qu'il avoit reçues à la bataille « de Hambour, couroit à travers champs et « poussoit des cris affreux; un soldat qui, « malgré les avertissemens de ses camarades, « n'avoit pu fuir, peut-être parce qu'il étoit « blessé, se trouva à sa rencontre ; l'éléphant « craignit de le fouler aux pieds, le prit « avec sa trompe, le plaça doucement

« côté, et continua sa route ». Je n'ai pas cru devoir rien retrancher de ces notes que je viens de transcrire; elles ont été données à M. le marquis de Montmirail par M. de Bussy, qui a demeuré dix ans dans l'Inde, et qui, pendant ce long séjour, y a servi très-utilement l'État et la Nation. Il avoit plusieurs éléphans à son service; il les montoit très-souvent, les voyoit tous les jours, et étoit à portée d'en voir beaucoup d'autres et de les observer. Ainsi ces notes, et toutes les autres que j'ai citées avec le nom de M. de Bussy, me paroissent mériter une égale confiance. MM. de l'académie des sciences nous ont aussi laissé quelques faits qu'ils avoient appris de ceux qui gouvernoient l'éléphant à la ménagerie de Versailles, et ces faits me paroissent aussi mériter de trouver place ici. « L'éléphant sembloit connoître « quand on se moquoit de lui, et s'en sou- « venir pour s'en venger quand il en trou- « voit l'occasion. A un homme qui l'avoit « trompé, faisant semblant de lui jeter quel- « que chose dans la gueule, il lui donna un « coup de sa trompe qui le renversa, et lui « rompit deux côtes, ensuite de quoi il le

« foula aux pieds et lui rompit une jambe, « et s'étant agenouillé, lui voulut enfoncer « ses defenses dans le ventre, lesquelles n'en- « trèrent que dans la terre aux deux côtés « de la cuisse, qui ne fut point blessée. Il « écrasa un autre homme, le froissant contre « une muraille, pour le même sujet. Un « peintre le vouloit dessiner en une attitude « extraordinaire, qui étoit de tenir sa trompe « levée et la gueule ouverte; le valet du « peintre, pour le faire demeurer dans cet « état, lui jetoit des fruits dans la gueule, « et le plus souvent faisoit semblant d'en « jeter : il en fut indigné; et comme s'il eût « connu que l'envie que le peintre avoit de « le dessiner étoit la cause de cette impor- « tunité, au lieu de s'en prendre au valet « il s'adressa au maître, et lui jeta par sa « trompe une quantité d'eau dont il gâta le « papier sur lequel le peintre dessinoit.

« Il se servoit ordinairement bien moins de « sa force que de son adresse, laquelle étoit « telle, qu'il s'ôtoit avec beaucoup de facilit « une grosse double courroie dont il avoi « jambe attachée, la défaisant de la b « et de l'ardillon; et comme on eut ent

« cette boucle d'une petite corde renouée à « beaucoup de nœuds, il dénouoit tout sans « rien rompre. Une nuit, après s'être ainsi « dépêtré de sa courroie, il rompit la porte « de sa loge si adroitement, que son gouver- « neur n'en fut point éveillé; de là il passa « dans plusieurs cours de la ménagerie, bri- « sant les portes fermées, et abattant la « maçonnerie quand elles étoient trop pe- « tites pour le laisser passer; et il alla ainsi « dans les loges des autres animaux; ce qui « les épouvanta tellement, qu'ils s'enfuirent « tous se cacher dans les lieux les plus re- « culés du parc. »

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à faire connoître toutes les facultés naturelles et toutes les qualités acquises d'un animal si superieur aux autres, nous ajouterons encore quelques faits que nous avons tirés des voyageurs les moins suspects. « L'elephant, même sauvage (dit le P. Vincent « Marie), ne laisse pas d'avoir des vertus : il « est genéreux et temperant; et quand il est « domestique, on l'estime par sa douceur et « sa fidélité envers son maître, son amitié « pour celui qui le gouverne, etc. S'il est

« destiné à servir immédiatement les princes, « il connoît sa fortune, et conserve une gra- « vité convenable à son emploi : si au con- « traire on le destine à des travaux moins « honorables, il s'attriste, se trouble, et laisse « voir clairement qu'il s'abaisse malgré lui. « A la guerre, dans le premier choc, il est « impétueux et fier; il est le même quand il « est enveloppé par les chasseurs : mais il « perd le courage lorsqu'il est vaincu.... Il « combat avec ses défenses, et ne craint rien « tant que de perdre sa trompe, qui, par sa « consistance, est facile à couper.... Au reste, « il est naturellement doux; il n'attaque per- « sonne, à moins qu'on ne l'offense : il semble « même se plaire en compagnie, et il aime « sur-tout les enfans; il les caresse, et paroît « reconnoître en eux leur innocence. »

« L'éléphant, dit François Pyrard, est l'a- « nimal qui a le plus de jugement et de con- « noissance, de sorte qu'on le diroit avoir « quelque usage de raison, outre qu'il est in- « finiment profitable et de service à l'homme. « S'il est question de monter dessus, il est « tellement souple, obéissant et dressé pour « se ranger à la commodité de l'homme et

« qualité de la personne qui s'en veut servir,
« que, se pliant bas, il aide lui-même à celui
« qui veut monter dessus, et le soulage avec
« sa trompe.... Il est si obéissant, qu'on lui
« fait faire tout ce que l'on veut, pourvu
« qu'on le prenne de douceur.... Il fait tout
« ce qu'on lui dit, il caresse ceux qu'on lui
« montre, etc. »

« En donnant aux éléphans, disent les
« voyageurs hollandois, tout ce qui peut leur
« plaire, on les rend aussi privés et aussi
« soumis que le sont les hommes. L'on peut
« dire qu'il ne leur manque que la parole....
« Ils sont orgueilleux et ambitieux; mais ils
« se souviennent du bien qu'on leur a fait
« et ont de la reconnoissance, jusque-là qu'ils
« ne manquent point de baisser la tête, pour
« marque de respect, en passant devant les
« maisons où ils ont été bien traités.... Ils se
« laissent conduire et commander par un
« enfant; mais ils veulent être loués et ché-
« ris. On ne sauroit se moquer d'eux ni les
« injurier qu'ils ne l'entendent; et ceux qui
« le font doivent bien prendre garde à eux,
« car ils seront bien heureux s'ils s'empê-
« chent d'être arrosés de l'eau des trompes

« de ces animaux, ou d'être jetés par terre,
« le visage contre la poussière. »

« Les éléphans, dit le P. Philippe, appro-
« chent beaucoup du jugement et du raison-
« nement des hommes.... Si on compare les
« singes aux éléphans, ils ne sembleront que
« des animaux très-lourds et très-brutaux:
« et en effet, les éléphans sont si honnêtes,
« qu'ils ne sauroient souffrir qu'on les voie
« lorsqu'ils s'accouplent; et si de hasard
« quelqu'un les avoit vus en cette action, ils
« s'en vengeroient infailliblement, etc.......
« Ils saluent en fléchissant les genoux et en
« baissant la tête; et lorsque leur maître veut
« les monter, ils lui présentent si adroite-
« ment le pied, qu'il s'en peut servir comme
« d'un degré. Lorsqu'on a pris un éléphant
« sauvage, et qu'on lui a lié les pieds, le
« chasseur l'aborde, le salue, lui fait des
« excuses de ce qu'il l'a lié, lui proteste que
« ce n'est pas pour lui faire injure..... lui
« expose que la plupart du temps il avoit
« faute de nourriture dans son premier état,
« au lieu que désormais il sera parfaitement
« bien traité, qu'il lui en fait la promesse.
« Le chasseur n'a pas plutôt achevé ce dis-

« cours obligeant, que l'éléphant le suit
« comme feroit un très-doux agneau. Il ne
« faut pas pourtant conclure de là que l'élé-
« phant ait l'intelligence des langues, mais
« seulement qu'ayant une très-parfaite esti-
« mative, il connoît les divers mouvemens
« d'estime ou de mépris, d'amitié ou de
« haine, et tous les autres dont les hommes
« sont agités envers lui; et pour cette cause,
« il est plus aisé à domter par les raisons que
« par les coups et par les verges..... Il jette
« des pierres fort loin et fort droit avec sa
« trompe, et il s'en sert pour verser de l'eau
« avec laquelle il se lave le corps. »

«De cinq éléphans, dit Tavernier, que les
« chasseurs avoient pris, trois se sauvèrent,
« quoiqu'ils eussent des chaînes et des cordes
« autour de leur corps, et même de leurs
« jambes. Ces gens-là nous dirent une chose
« surprenante, et qui est tout-à-fait admi-
« rable, si on peut la croire : c'est que ces
« éléphans ayant été une fois attrapés, et
« étant sortis du piége, si on les fait entrer
« dans les bois, ils sont dans la défiance, et
« arrachent avec leur trompe une grosse
« branche, dont ils vont sondant par-tout,

« avant que d'asseoir leur pied, s'il n'y a « point de trous à leur passage, pour n'être « pas attrapés une seconde fois; ce qui fai- « soit désespérer aux chasseurs qui nous con- « toient cette histoire de pouvoir reprendre « aisément les trois éléphans qui leur étoient « échappés...... Nous vîmes les deux autres « éléphans qu'on avoit pris. Chacun de ces « éléphans sauvages étoit entre deux éléphans « privés; et autour des sauvages il y avoit « six hommes tenant des lances à feu, qui « parloient à ces animaux, en leur présen- « tant à manger, et disant en leur langage, « *prends cela et le mange*. C'étoient de pe- « tites bottes de foin, des morceaux de sucre « noir, et du riz cuit avec de l'eau et force « grains de poivre. Quand l'éléphant sauvage « ne vouloit pas faire ce qu'on lui comman- « doit, les hommes ordonnoient aux éléphans « privés de le battre; ce qu'ils faisoient aussi- « tôt, l'un le frappant sur le front et sur la « tête avec sa trompe, et lorsqu'il faisoit « mine de se revancher contre celui-là, l'au- « tre le frappoit de son côté; de sorte que le « pauvre éléphant sauvage ne savoit plus où « il en étoit, ce qui lui apprenoit à obéir. »

« J'ai plusieurs fois observé, dit Edward « Terry, que l'éléphant fait plusieurs choses « qui tiennent plus du raisonnement humain « que du simple instinct naturel qu'on lui « attribue. Il fait tout ce que son maître lui « commande. S'il veut qu'il fasse peur à « quelqu'un, il s'avance vers lui avec la « même fureur que s'il le vouloit mettre en « pièces; et lorsqu'il en est tout proche, il « s'arrête tout court, sans lui faire aucun « mal. Si le maître veut faire affront à un « autre, il parle à l'éléphant, qui prendra « avec sa trompe de l'eau du ruisseau et de la « boue, et la lui jettera au nez. Sa trompe est « faite d'un cartilage; elle pend entre les « dents : quelques uns l'appellent *sa main*, à « cause qu'en plusieurs occasions elle lui rend « le même service que la main fait aux hom- « mes...... Le Mogol en a qui servent de bour- « reaux aux criminels condamnés à mort. « Si leur conducteur leur commande de dé- « pêcher promptement ces misérables, ils les « mettent en pièces en un moment avec leurs « pieds; et au contraire, s'il leur commande « de les faire languir, ils leur rompent les « os les uns après les autres, et leur font

« souffrir un supplice aussi cruel que celui « de la roue. »

Nous pourrions citer encore plusieurs autres faits aussi curieux et aussi intéressans que ceux qu'on vient de lire; mais nous aurions bientôt excédé les limites que nous avons tâché de nous prescrire dans cet ouvrage : nous ne serions pas même entrés dans un aussi grand détail, si l'éléphant n'étoit de tous les animaux le premier à tous égards, celui par conséquent qui méritoit le plus d'attention. Nous n'avons rien dit de la production de son ivoire, parce que M. Daubenton nous paroît avoir épuisé ce sujet dans sa description des différentes parties de l'éléphant. On verra combien d'observations utiles et nouvelles il a faites sur la nature et la qualité de l'ivoire dans ses différens états, et en même temps on sera bien aise de savoir qu'il a rendu à l'éléphant les défenses et les os prodigieux qu'on attribuoit au mammouth. J'avoue que j'étois moi-même dans l'incertitude à cet égard : j'avois plusieurs fois considéré ces ossemens énormes, et je les avois comparés avec le squelette d'éléphant que nous avons au Cabinet du roi, que je savois être le

lette d'un éléphant presque adulte; et comme avant d'avoir fait l'histoire de ces animaux, je ne me persuadois pas qu'il pût exister des éléphans six ou sept fois plus gros que celui dont je voyois le squelette, que d'ailleurs les gros ossemens n'avoient pas les mêmes proportions que les os correspondans dans le squelette de l'éléphant, j'avois cru, comme le vulgaire des naturalistes, que ces grands ossemens avoient appartenu à un animal beaucoup plus grand, et dont l'espèce s'étoit perdue ou avoit été détruite. Mais il est certain, comme on l'a vu dans cette histoire, qu'il existe des éléphans qui ont jusqu'à quatorze pieds de hauteur, c'est-à-dire, des éléphans six ou sept fois plus gros (car les masses sont comme les cubes de la hauteur) que celui dont nous avons le squelette, et qui n'avoit que sept pieds et demi de hauteur : il est certain d'ailleurs, par les observations de M. Daubenton, que l'âge change la proportion des os, et que lorsque l'animal est adulte, ils grossissent considérablement, quoiqu'ils aient cessé de grandir : enfin il est encore certain, par le témoignage des voyageurs, qu'il y a des défenses d'éléphant qui pèsent cha-

cune plus de cent vingt livres. Tout cela réuni fait que nous ne doutons plus que ces défenses et ces ossemens ne soient en effet des défenses et des ossemens d'éléphans. M. Sloane l'avoit dit, mais ne l'avoit pas prouvé : M. Gmelin l'a dit encore plus affirmativement*; et il nous a donné sur cela

* La quantité prodigieuse d'os qu'on trouve par-ci par-là sous terre dans la Sibérie, sont sur-tout une chose de tant d'importance, que je crois faire plaisir à bien des lecteurs de leur procurer l'avantage de trouver ici rassemblé tout ce qui manquoit jusqu'à présent à l'histoire naturelle de ces os. Pierre le Grand s'est sur-tout rendu recommandable à ce sujet aux naturalistes; et comme il cherchoit en tout à suivre la nature dans ses routes les plus cachées, il ordonna entre autres, en 1722, à tous ceux qui rencontreroient quelque part des cornes de mammouth, de s'attacher singulièrement à ramasser tous les autres os appartenant à cet animal, sans en excepter un seul, et de les envoyer à Pétersbourg. Ces ordres furent publiés dans toutes les villes de Sibérie, et entre autres à Jakutzk, où d'abord après la publication un Sluschewoi, appelé *Wasilei Otlasow*, s'engagea par écrit, devant Michael Petrowitsch Ismailow, capitaine-lieutenant de la

des faits curieux, et que nous avons cru de-

garde et woywode de l'endroit, à se transporter dans les cantons inférieurs de la Lena pour chercher des os de mammouth, et il y fut dépêché la même année 23 avril. L'année d'après, un autre s'adressa à la chancellerie de Jakutzk, et lui représenta qu'il s'étoit transporté avec son fils vers la mer pour chercher des os de mammouth, et que vis-à-vis Surjatoi-Noss, à environ deux cents verstes de ce lieu et de la mer, il avoit trouvé dans un terrain de tourbe, qui est le terrain ordinaire de ces districts, une tête de mammouth à laquelle tenoit une corne, et auprès de laquelle il y avoit une autre corne du même animal, qui l'avoit peut-être perdue de son vivant; qu'à peu de distance de là ils avoient tiré de la terre une autre tête avec des cornes d'un animal qui leur étoit inconnu; que cette tête ressemble assez à une tête de bœuf, mais qu'elle avoit les cornes au-dessus du nez, et que par rapport à un accident qui lui étoit arrivé à ses yeux, il avoit été obligé de laisser ces têtes sur les lieux; qu'ayant appris l'ordonnance de sa majesté, il supplioit de détacher son fils avec lui vers Vst-janskoje, simowie, et vers la mer. Le woywode lui accorda sa demande, et les fit partir sur-le-champ. Un troisième Sluschiwoi de Jakutzk représenta à la chancellerie,

voir rapporter ici : mais M. Daubenton nous

en 1724, qu'il avoit fait un voyage sur la rivière de Jelon, et qu'il avoit eu le bonheur de trouver sur cette rivière, dans un rivage escarpé, une tête de mammouth fraîche, avec une corne et toutes ses parties; qu'il l'avoit tirée de terre et laissée dans un endroit où il sauroit la retrouver; qu'il prioit qu'on le détachât avec deux hommes accoutumés à chercher de pareilles choses. Le woywode y consentit pareillement. Le Cosaque se mit bientôt après en route : il retrouva la tête et toutes ses parties, à l'exception des cornes; il n'y avoit plus que la moitié d'une corne, qu'il apporta avec la tête à la chancellerie de Jakutzk. Il apporta, quelque temps après, deux cornes de mammouth, qu'il avoit trouvées aussi sur la rivière de Jelon.

Les Cosaques de Jakutzk furent charmés, sous prétexte d'aller chercher des cornes de mammouth, de trouver moyen de faire de si beaux voyages. On leur accordoit cinq ou six chevaux de poste, pendant qu'un seul auroit suffi, et ils pouvoient employer les autres pour le transport de leurs propres marchandises. Un pareil avantage devoit beaucoup les encourager....... Un Cosaque de Jakutzk, appelé *Iwanselsku*, demanda à la chancellerie qu'on l'envoyât dans les simowics d'Alaseisch et de Kowy-

paroît être le premier qui ait mis la chose

misch, pour y chercher de ces sortes d'os et du vrai crystal; il avoit déja vécu dans lesdits lieux, et y avoit amassé des choses remarquables, et envoyé réellement à Jakutzk quelques uns de ces os. Rien ne parut plus important que cette expédition, et le Cosaque fut envoyé à sa destination le 2· d'avril 1725.

Nasar-Koleschow, commissaire d'Indigirsk, envoya, en 1723, à Jakutzk, et de là à Irkurtzk, le squelette d'une tête extraordinaire, qui, à ce qu'on m'a dit, avoit deux arschines moins trois werschok de long, une arschine de haut, et qui étoit munie de deux cornes et d'une dent de mammouth. Ce squelette est arrivé le 14 octobre 1723 à Irkurtzk, et j'en ai trouvé la relation dans la chancellerie de cette ville. On m'a assuré aussi que le même homme a fourni une corne de mammouth après.

Tout ceci, tel que je l'ai ramassé des différentes relations, regarde, pour la plus grande partie, une même espèce d'os; savoir, 1°. tous ceux qui se trouvent dans le Cabinet impérial de Pétersbourg, sous le nom d'*os de mammouth, auxquels tous ceux qui voudront les confronter avec les os d'éléphant ne pourront disputer une parfaite ressemblance avec ces derniers.* 2°. On voit par les relations

hors de doute par des mesures précises, des

ci-dessus qu'on a trouvé dans la terre des têtes d'un animal tout-à-fait différent d'un éléphant, et qui, particulièrement par rapport à la figure des cornes, ressembloient à une tête de bœuf, plutôt qu'à celle d'un éléphant. D'ailleurs cet animal ne peut pas avoir été aussi gros qu'un éléphant; et j'en ai vu une tête à Jakutzk, qui avoit été envoyée d'Anadirskoi-ostrog, et qui, selon ce qu'on m'a dit, étoit parfaitement semblable à celle que Portn-jagin avoit trouvée. J'en ai eu moi-même une d'Ilainskoi-ostrog, que j'ai envoyée au Cabinet impérial à Pétersbourg. Enfin j'ai appris que sur le rivage du Nischnaja-Tunguska on trouve non seulement par-ci par-là de pareilles têtes, mais encore d'autres os, qui certainement ne sont pas des os d'éléphant, tels que des omoplates, des os sacrés, des os innominés, des os des hanches et des os des jambes, qui vraisemblablement appartiennent à cette même espèce d'animaux auxquels on doit attribuer lesdites têtes, et que sans contredit on ne doit pas exclure du genre des bœufs. J'ai vu des os de jambes et de hanches de cette espèce, dont je ne saurois rien dire de particulier, sinon qu'en comparaison de leur grosseur, ils m'ont paru extrêmement courts. Ainsi on trouve en Sibérie deux sortes d'os en terre, dont

comparaisons exactes et des raisons fondées

anciennement on n'estimoit aucun que ceux qui ressemblent parfaitement aux dents saillantes d'éléphant : mais il semble que depuis l'ordonnance impériale on a commencé à les considérer tous en général, et que comme les premiers avoient déja occasionné la fable de l'animal mammouth, on a rangé ces derniers dans la même classe ; car, quoiqu'on connoisse avec la moindre attention que ces derniers sont d'un animal tout-à-fait différent du premier, on n'a pas laissé de les confondre ensemble. C'est encore une erreur de croire avec Isbrand-Ides, et ceux qui suivent ses rêveries, qu'il n'y a que les montagnes qui s'étendent depuis la rivière de Ket vers le nord-est, et par conséquent aussi les environs de Mangasca et de Jakutzk, qui soient remplis de ces os d'éléphant : il s'en trouve non seulement dans toute la Sibérie et dans ses districts les plus méridionaux, comme dans les cantons supérieurs de l'Irtisch, du Toms et de la Lena, mais encore par-ci par-là en Russie, et même en bien des endroits en Allemagne, où ils sont connus sous le nom d'ivoire fossile (*ebur fossile*), et cela avec beaucoup de raison; car tout l'ivoire qu'on travaille en Allemagne vient des dents d'éléphant que nous tirons des Indes, et l'ivoire fossile ressemble parfai-

sur les grandes connoissances qu'il s'est

tement à ces dents, sinon qu'il est pourri. Dans les climats un peu chauds, ces dents se sont amollies et changées en ivoire fossile; mais dans ceux où la terre reste continuellement gelée, on trouve ces dents très-fraîches pour la plupart. De là peut aisément dériver la fable qu'on a souvent trouvé ces os et autres ensanglantés : cette fable a été gravement débitée par Isbrand-Ides, et d'après lui par Muller *, qui ont été copiés par d'autres avec une assurance, comme s'il n'y avoit pas lieu d'en douter; et comme une fiction va rarement seule, le sang qu'on prétend avoir trouvé à ces os a enfanté une autre fiction de l'animal mammouth, dont on a conté que dans la Sibérie il vivoit sous terre, qu'il y mouroit quelquefois, et étoit enterré sous les décombres, et tout cela pour rendre raison du sang qu'on prétendoit trouver à ces os. Muller nous donne la description du mammouth. « Cet animal, dit-il, a quatre ou cinq aunes « de haut, et environ trois brasses de long; il est « d'une couleur grisâtre, ayant la tête fort longue « et le front très-large; des deux côtés, précisément « au-dessous des yeux, il a des cornes qu'il peut

* Mœurs et usages des Ostiaques, dans le *Recueil des Voyages du Nord*, page 382.

acquises dans la science de l'anatomie comparée.

« mouvoir et croiser comme il veut. Il a la faculté » de s'étendre considérablement en marchant, et » de se rétrécir en un petit volume. Ses pattes res« semblent à celles d'un ours par leur grosseur » Isbrand-Ides est assez sincère pour avouer que, de tous ceux qu'il a questionnés sur cet animal, il n'a trouvé personne qui lui ait dit avoir vu un mammouth vivant.... Les têtes et les autres os qui s'accordent avec ceux des éléphans, ont été autrefois, sans contredit, des parties réelles de l'éléphant. Nous ne devons pas refuser toute croyance à cette quantité d'os d'éléphant, et je présume que les éléphans, pour éviter leur destruction, dans les grandes révolutions de la terre, se sont échappés de leur endroit natal, et se sont dispersés de toutes parts, tant qu'ils ont pu : leur sort a été différent; les uns ont été bien loin ; les autres ont pu, même après leur mort, avoir été transportés fort loin par quelque inondation; ceux au contraire qui, étant encore en vie, se sont trop écartés vers le nord, doivent nécessairement y avoir payé le tribut de leur délicatesse; d'autres encore, sans avoir été si loin, ont pu se noyer dans une inondation ou périr de lassitude...... La grosseur de ces os ne doit pas nous arrêter : les dents

saillantes ont jusqu'à quatre arschines de long et six pouces de diamètre, M. de Strahlenberg dit jusqu'à neuf, et les plus fortes pèsent jusqu'à six à sept puds. J'ai fait voir dans un autre endroit qu'il y a des dents fraîches prises de l'éléphant, qui ont jusqu'à dix pieds de long, et qui pèsent cent, cent quarante-six, cent soixante et cent soixante-huit livres...... Il y a des morceaux d'ivoire fossile qui ont une apparence jaunâtre, ou qui jaunissent par la suite des temps, et d'autres qui sont bruns comme des noix de coco, ou plus clairs, et enfin d'autres qui sont d'un bleu noirâtre. Les dents qui n'ont pas été bien gelées dans la terre et ont resté pendant quelque temps exposées à l'effet de l'air, sont sujettes à devenir plus ou moins jaunes ou brunes, et elles prennent d'autres couleurs suivant l'espèce d'humidité qui y agit en se joignant à l'air : aussi, suivant ce que dit M. de Strahlenberg, on trouve quelquefois des morceaux d'un bleu noir dans ces dents corrompues.......Il seroit à souhaiter, pour le bien de l'histoire naturelle, qu'on connût, pour les autres os qu'on trouve en Sibérie, l'espèce d'animal auquel ils appartiennent; mais il n'y a guère lieu de l'espérer.

Relation d'un voyage à Kamtschatka, par M. Gmelin; imprimé en 1735 à Pétersbourg, en langue russe.

La traduction de cet article m'a d'abord été communiquée par M. de l'Isle, de l'académie des sciences; et ensuite par M. le marquis de Montmirail, qui en a fait la traduction sur l'original allemand, imprimé à Gottingue en 1752.



LE RHINOCÉROS.

J. R. Dauphet. S.

LE RHINOCÉROS[1].

Après l'éléphant, le rhinocéros est le plus puissant des animaux quadrupèdes : il a au moins douze pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, six à sept pieds de hauteur, et la circonférence du corps à peu près égale à sa longueur[2]. Il approche donc de l'éléphant

[1] *Rhinoceros*, en grec et en latin. Quoique le nom de cet animal soit absolument grec, il n'étoit cependant pas connu des anciens Grecs : Aristote n'en fait aucune mention; Strabon est le premier auteur grec, et Pline le premier auteur latin, qui en aient écrit. Apparemment le rhinocéros ne s'étoit pas rencontré dans cette partie de l'Inde où Alexandre avoit pénétré, et où il avoit cependant trouvé des éléphans en grand nombre; car ce ne fut qu'environ trois cents ans après Alexandre que Pompée fit voir le premier cet animal à l'Europe.

[2] J'ai par-devers moi le dessin d'un rhinocéros, tiré par un officier du *Shaftsbury*, vaisseau de l compagnie des Indes en 1737; ce dessin se rapp

pour le volume et par la masse ; et s'il paroît bien plus petit, c'est que ses jambes sont bien plus courtes à proportion que celles de l'éléphant : mais il en diffère beaucoup par les facultés naturelles et par l'intelligence, n'ayant reçu de la nature que ce qu'elle accorde assez communément à tous les quadrupèdes, privé de toute sensibilité dans la peau, manquant de mains et d'organes distincts pour le sens du toucher; n'ayant, au lieu de

assez au mien. L'animal mourut sur la route en venant des Indes ici. Cet officier avoit écrit au bas du dessin ce qui suit : « Il avoit environ sept pieds de « haut depuis la surface de la terre jusqu'au dos; il « étoit de la couleur d'un cochon qui commence à « sécher après s'être vautré dans la fange; il a trois « sabots de corne à chaque pied : les plis de la peau « se renversent en arrière les uns sur les autres ; on « trouve entre ces plis des insectes qui s'y nichent, « des bêtes à mille pieds, des scorpions, de petits « serpens, etc. Il n'avoit pas encore trois ans lors- « qu'il a été dessiné : le *penis* étendu s'élargit au « bout en forme de fleur-de-lis ». J'ai donné d'après ce dessin la figure du *penis* dans un coin de ma planche; comme ce dessin m'est venu par le moyen de M. Tyson, médecin, je n'ai pas été à portée

trompe, qu'une lèvre mobile, dans laquelle consistent tous ses moyens d'adresse. Il n'est guère supérieur aux autres animaux que par la force, la grandeur, et l'arme offensive qu'il porte sur le nez, et qui n'appartient qu'à lui : cette arme est une corne très-dure, solide dans toute sa longueur, et placée plus avantageusement que les cornes des animaux ruminans : celles-ci ne munissent que les parties supérieures de la tête et du cou, au lieu que la corne du rhinocéros défend toutes

de consulter l'auteur même sur ces insectes malfaisans qu'il dit se loger dans les plis de la peau du rhinocéros, pour savoir s'il en avoit été témoin oculaire, ou s'il l'a dit simplement sur le rapport des Indiens. J'avoue que cela me paroît bien extraordinaire. (*Glanures* d'Edwards, pag. 25 et 26.) Non seulement ce dernier fait est douteux, mais celui de l'âge, comparé à la grandeur de l'animal, nous paroît faux : nous avons vu un rhinocéros qui avoit au moins huit ans, et qui n'avoit que cinq pieds de hauteur; M. Parsons en a vu un de deux ans qui n'étoit pas plus haut qu'une génisse, ce qu'on peut estimer quatre pieds ou environ : comment se pourroit-il que celui qu'on vient de citer n'eût que trois ans, s'il avoit sept pieds de hauteur?

les parties antérieures du museau, et préserve d'insulte le mufle, la bouche et la face; en sorte que le tigre attaque plus volontiers l'éléphant, dont il saisit la trompe, que le rhinocéros, qu'il ne peut coiffer sans risquer d'être éventré : car le corps et les membres sont recouverts d'une enveloppe impénétrable; et cet animal ne craint ni la griffe du tigre, ni l'ongle du lion, ni le fer, ni le feu du chasseur : sa peau est un cuir noirâtre de la même couleur, mais plus épais et plus dur que celui de l'éléphant; il n'est pas sensible comme lui à la piquure des mouches: il ne peut aussi ni froncer ni contracter sa peau; elle est seulement plissée par de grosses rides au cou, aux épaules et à la croupe, pour faciliter le mouvement de la tête et des jambes, qui sont massives et terminées par de larges pieds armés de trois grands ongles. Il a la tête plus longue à proportion que l'éléphant; mais il a les yeux encore plus petits, et il ne les ouvre jamais qu'à demi. La mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, et la lèvre du dessus a du mouvement et peut s'alonger jusqu'à six ou sept pouces de longueur; elle est terminée par un appendice

pointu, qui donne à cet animal plus de facilité qu'aux autres quadrupèdes pour cueillir l'herbe et en faire des poignées à peu près comme l'éléphant en fait avec sa trompe : cette lèvre musculeuse et flexible est une espèce de main ou de trompe très-incomplète, mais qui ne laisse pas de saisir avec force et de palper avec adresse. Au lieu de ces longues dents d'ivoire qui forment les défenses de l'éléphant, le rhinocéros a sa puissante corne et deux fortes dents incisives à chaque mâchoire : ces dents incisives, qui manquent à l'éléphant, sont fort éloignées l'une de l'autre dans les mâchoires du rhinocéros; elles sont placées une à une à chaque coin ou angle des mâchoires, desquelles l'inférieure est coupée quarrément en devant, et il n'y a point d'autres dents incisives dans toute cette partie antérieure que recouvrent les lèvres : mais, indépendamment de ces quatre dents incisives placées en avant aux quatre coins des mâchoires, il a de plus vingt-quatre dents molaires, six de chaque côté des deux mâchoires. Ses oreilles se tiennent toujours droites : elles sont assez semblables pour la forme à celles du cochon; seulement elles

sont moins grandes à proportion du corps : ce sont les seules parties sur lesquelles il y ait du poil ou plutôt des soies. L'extrémité de la queue est, comme celle de l'éléphant, garnie d'un bouquet de grosses soies très-solides et très-dures.

M. Parsons, célèbre médecin de Londres, auquel la république des lettres est redevable de plusieurs découvertes en histoire naturelle, et auquel je dois moi-même de la reconnoissance pour les marques d'estime et d'amitié dont il m'a souvent honoré, a publié en 1742 une histoire naturelle du rhinocéros, de laquelle je vais donner l'extrait d'autant plus volontiers, que tout ce qu'écrit M. Parsons, me paroît mériter plus d'attention et de confiance.

Quoique le rhinocéros ait été vu plusieurs fois dans les spectacles de Rome depuis Pompée jusqu'à Héliogabale, quoiqu'il en soit venu plusieurs en Europe dans ces derniers siècles, et qu'enfin Bontius, Chardin et Kolbe l'aient dessiné aux Indes et en Afrique, il étoit cependant si mal représenté et si peu décrit, qu'il n'étoit connu que très-imparfaitement, et qu'à la vue de

ceux qui arrivèrent à Londres en 1739 et 1741, on reconnut aisément les erreurs ou les caprices de ceux qui avoient publié des figures de cet animal. Celle d'Albert Durer, qui est la première, est une des moins conformes à la nature : cette figure a cependant été copiée par la plupart des naturalistes, et quelques uns même l'ont encore surchargée de draperies postiches et d'ornemens étrangers. Celle de Bontius est plus simple et plus vraie; mais elle pèche en ce que la partie inférieure des jambes y est mal représentée. Au contraire, celle de Chardin présente assez bien les plis de la peau et les pieds; mais au reste, elle ne ressemble point à l'animal. Celle de Camerarius n'est pas meilleure, non plus que celle qui a été faite d'après le rhinocéros vu à Londres en 1685, et qui a été publiée par Carwitham en 1739. Celles enfin que l'on voit sur les anciens pavés de Préneste et sur les médailles de Domitien, sont extrêmement imparfaites; mais au moins elles n'ont pas les ornemens imaginaires de celle d'Albert Durer. M. Parsons a pris la peine de dessiner lui-même * cet animal en

* Un de nos savans physiciens (M. Demours) a

trois vues différentes, par-devant, par-derrière et de profil; il a aussi dessiné les par-

fait des remarques à ce sujet, que nous ne devons pas omettre. « La figure, dit-il, du rhinocéros, que « M. Parsons a ajoutée à son Mémoire, et qu'il a « dessinée lui-même d'après le naturel, est si dif- « férente de celle qui fut gravée à Paris en 1749 « d'après un rhinocéros qu'on voyoit alors à la foire « Saint-Germain, qu'on auroit de la peine à y re- « connoître le même animal. Celui de M. Parsons « est plus court, et les plis de la peau en sont en « plus petit nombre, moins marqués, et quelques « uns placés un peu différemment; la tête sur-tout « ne ressemble presque en rien à celle du rhinocéros « de la foire Saint-Germain. On ne sauroit cepen- « dant douter de l'exactitude de M. Parsons, et « il faut chercher dans l'âge et le sexe de ces deux « animaux la raison des différences sensibles qu'on « apperçoit dans les figures que l'on a données de « l'un et de l'autre. Celle de M. Parsons a été dessi- « née d'après un rhinocéros mâle, qui n'avoit que « deux ans : celle que j'ai cru devoir ajouter ici l'a « été d'après le tableau du célèbre M. Oudry, le « peintre des animaux, et qui a si fort excellé en « ce genre; il a peint de grandeur naturelle, et « d'après le vivant, le rhinocéros de la foire Saint-

ties extérieures de la génération du mâle, et les cornes simples et doubles, aussi-bien que

« Germain, qui étoit une femelle, et qui avoit au « moins huit ans : je dis au moins huit ans; car il « est dit dans l'inscription qu'on voit au bas de « l'estampe de Charpentier, qui a pour titre, *Vé-* « *ritable portrait d'un rhinocéros vivant que l'on* « *voit à la foire Saint-Germain à Paris*, que cet « animal avoit trois ans quand il fut pris en 1741 « dans la province d'Assem, appartenant au Mo- « gol; et huit lignes plus bas, il est dit qu'il n'avoit « qu'un mois quand quelques Indiens l'attrapèrent « avec des cordes, après en avoir tué la mère « à coups de flèches : ainsi il avoit au moins huit « ans, et pouvoit en avoir dix ou onze. Cette diffé- « rence d'âge est une raison vraisemblable des diffé- « rences sensibles que l'on trouvera entre la figure « de M. Parsons et celle de M. Oudry, dont le ta- « bleau, fait par ordre du roi, fut alors exposé au « salon de peinture. Je remarquerai seulement que « M. Oudry a donné à la défense de son rhinocéros « plus de longueur que n'en avoit la corne du rhi- « nocéros de la foire Saint-Germain, que j'ai vu et « examiné avec beaucoup d'attention, et que cette « partie est rendue plus fidèlement dans l'estampe « de Charpentier. Aussi est-ce d'après cette estampe

la queue d'autres rhinocéros dont ces parties étoient conservées dans des Cabinets d'histoire naturelle.

Le rhinocéros qui arriva à Londres en 1739, avoit été envoyé de Bengale. Quoique très-jeune, puisqu'il n'avoit que deux ans, les frais de sa nourriture et de son voyage montoient à près de mille livres sterling; on le nourrissoit avec du riz, du sucre et du foin : on lui donnoit par jour sept livres de riz, mêlé avec trois livres de sucre, qu'on lui parta-

« qu'on a dessiné la corne de cette figure, qui, pour « tout le reste, a été dessinée et réduite d'après le « tableau de M. Oudry. L'animal qu'elle représente « avoit été pesé, environ un an auparavant, à Stut-« gard, dans le duché de Wirtemberg, et il pesoit « alors cinq mille livres. Il mangeoit, selon le rap-« port du capitaine Douwemont Wander-Meer, qui « l'avoit conduit en Europe, soixante livres de foin « et vingt livres de pain par jour. Il étoit très-privé, « et d'une agilité surprenante, vu l'énormité de sa « masse et son air extrêmement lourd ». Ces remarques sont judicieuses et pleines de sens, comme tout ce qu'écrit M. Demours. Voyez la figure dans sa traduction françoise des *Transactions philosophiques*, année 1743.

geoit en trois portions; on lui donnoit aussi beaucoup de foin et d'herbes vertes, qu'il préféroit au foin : sa boisson n'étoit que de l'eau, dont il buvoit à la fois une grande quantité. Il étoit d'un naturel tranquille, et se laissoit toucher sur toutes les parties de son corps : il ne devenoit méchant que quand on le frappoit ou lorsqu'il avoit faim; et dans l'un et l'autre cas, on ne pouvoit l'appaiser qu'en lui donnant à manger. Lorsqu'il étoit en colère, il sautoit en avant et s'élevoit brusquement à une grande hauteur, en poussant sa tête avec furie contre les murs; ce qu'il faisoit avec une prodigieuse vîtesse, malgré son air lourd et sa masse pesante. J'ai été souvent témoin, dit M. Parsons, de ces mouvemens que produisoient l'impatience ou la colère, sur-tout les matins avant qu'on lui apportât son riz et son sucre : la vivacité et la promptitude des mouvemens de cet animal m'ont fait juger, ajoute-t-il, qu'il est tout-à-fait indomtable, et qu'il atteindroit aisément à la course un homme qui l'auroit offensé.

Ce rhinocéros, à l'âge de deux ans, n'étoit pas plus haut qu'une jeune vache qui n'a

pas encore porté; mais il avoit le corps fort long et fort épais. Sa tête étoit très-grosse à proportion du corps : en la prenant depuis les oreilles jusqu'à la corne du nez, elle formoit une courbe concave dont les deux extrémités, c'est-à-dire, le bout supérieur du museau et la partie près des oreilles, sont fort relevées. La corne n'avoit encore qu'un pouce de hauteur; elle étoit noire, lisse à son sommet, mais avec des rugosités à sa base et dirigée en arrière. Les narines sont situées fort bas, et ne sont pas à un pouce de distance de l'ouverture de la gueule. La lèvre inférieure est assez semblable à celle du bœuf, et la lèvre supérieure ressemble plus à celle du cheval, avec cette différence et cet avantage, que le rhinocéros peut l'alonger, la diriger, la doubler en la tournant autour d'un bâton, et saisir par ce moyen les corps qu'il veut approcher de sa gueule. La langue de ce jeune rhinocéros étoit douce comme celle d'un veau *. Ses yeux n'avoient nulle

* La plupart des voyageurs et tous les naturalistes, tant anciens que modernes, ont dit que la langue du rhinocéros étoit extrêmement rude, et que les papilles en étoient si *poignantes*, qu'avec

vivacité; ils ressemblent à ceux du cochon pour la forme, et sont situés très-bas, c'est-à-dire, plus-près de l'ouverture des narines que dans aucun autre animal. Les oreilles sont larges, minces à leur extrémité, et resserrées à leur origine par une espèce d'anneau ridé. Le cou est fort court; la peau forme sur cette partie deux gros plis qui l'environnent tout autour. Les épaules sont fort grosses et fort épaisses; la peau fait à leur jointure un autre pli qui descend sous les jambes de devant. Le corps de ce jeune rhinocéros étoit en tout très-épais, et ressembloit très-bien à celui d'une vache prête à mettre bas. Il y a un autre pli entre le corps et la croupe, ce pli descend au-dessous des jambes de derrière; et enfin il y a encore un autre pli qui environne transversalement la partie inférieure de la croupe à quelque

sa langue seule il écorchoit un homme et enlevoit la chair jusqu'aux os. Ce fait, que l'on trouve par-tout, me paroît très-douteux et même mal imaginé, puisque le rhinocéros ne mange point de chair, et qu'en général les animaux qui ont la langue rude sont ordinairement carnassiers.

distance de la queue. Le ventre étoit gros et pendoit presque à terre, sur-tout à la partie moyenne. Les jambes sont rondes, épaisses, fortes, et toutes sont courbées en arrière à la jointure : cette jointure, qui est recouverte par un pli très-remarquable quand l'animal est couché, disparoît lorsqu'il est debout. La queue est menue et courte relativement au volume du corps; celle de ce rhinocéros n'avoit que seize ou dix-sept pouces de longueur; elle s'élargit un peu à son extrémité, où elle est garnie de quelques poils courts, gros et durs. La verge est d'une forme assez extraordinaire; elle est contenue dans un prépuce ou fourreau comme celle du cheval, et la première chose qui paroît au dehors dans le temps de l'érection, est un second prépuce de couleur de chair, duquel ensuite il sort un tuyau creux en forme d'entonnoir évasé et découpé*, comme une fleur-de-lis, lequel tient lieu de gland et forme l'extrémité de la verge : ce gland bizarre

* Voyez la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 470, planche III; et dans les *Glanures* d'Edwards, planche cotée au bas 221.

par sa forme est d'une couleur de chair plus pâle que le second prépuce. Dans la plus forte érection, la verge ne s'étendoit qu'à huit pouces hors du corps; on lui procuroit aisément cet état d'extension en frottant l'animal sur le ventre avec des bouchons de paille lorsqu'il étoit couché. La direction de ce membre n'étoit pas droite, mais courbe et dirigée en arrière; aussi pissoit-il en arrière et à plein canal, à peu près comme une vache: d'où l'on peut inférer que, dans l'acte de la copulation, le mâle ne couvre pas la femelle, mais qu'ils s'accouplent croupe à croupe. Elle a les parties extérieures de la génération faites et placées comme celles de la vache, et elle ressemble parfaitement au mâle pour la forme et la grosseur du corps. La peau est épaisse et impénétrable; en la prenant avec la main dans les plis, on croiroit toucher une planche de bois d'un demi-pouce d'épaisseur. Lorsqu'elle est tannée, dit le docteur Grew, elle est excessivement dure, et plus épaisse que le cuir d'aucun autre animal terrestre; elle est par-tout plus ou moins couverte d'incrustations en forme de galles ou de tubérosités, qui sont assez

petites sur le sommet du cou et du dos, et qui par degrés deviennent plus grosses en descendant sur les côtés; les plus larges de toutes sont sur les épaules et sur la croupe; elles sont encore assez grosses sur les cuisses et les jambes, et il y en a tout autour et tout le long des jambes jusqu'aux pieds : mais entre les plis la peau est pénétrable, et même délicate et aussi douce au toucher que de la soie, tandis que l'extérieur du pli est aussi rude que le reste; cette peau tendre qui se trouve dans l'intérieur du pli est d'une légère couleur de chair, et la peau du ventre est à peu près de même consistance et de même couleur. Au reste, on ne doit pas comparer ces tubérosités ou galles dont nous venons de parler, à des écailles, comme l'ont fait plusieurs auteurs; ce sont de simples durillons de la peau, qui n'ont ni régularité dans la figure, ni symmétrie dans leur position respective. La souplesse de la peau dans les plis donne au rhinocéros la facilité du mouvement de la tête, du cou et des membres : tout le corps, à l'exception des jointures, est inflexible et comme cuirassé. M. Parsons dit en passant, qu'il a observé une

qualité très-particulière dans cet animal, c'est d'écouter avec une espèce d'attention suivie tous les bruits qu'il entendoit; de sorte que, quoiqu'endormi ou fort occupé à manger ou à satisfaire d'autres besoins pressans, il s'éveilloit à l'instant, levoit la tête et écoutoit avec la plus constante attention, jusqu'à ce que le bruit qu'il entendoit eût cessé.

Enfin, après avoir donné cette description exacte du rhinocéros, M. Parsons examine s'il existe ou non des rhinocéros à double corne sur le nez; et après avoir comparé les témoignages des anciens et des modernes, et les monumens de cette espèce qu'on trouve dans les collections d'histoire naturelle, il conclut, avec vraisemblance, que les rhinocéros d'Asie n'ont communément qu'une corne, et que ceux d'Afrique en ont ordinairement deux.

Il est très-certain qu'il existe des rhinocéros qui n'ont qu'une corne sur le nez, et d'autres qui en ont deux*; mais il n'est pas

* Kolbe dit positivement, et comme s'il l'avoit vu, que la première corne du rhinocéros est placée sur le nez, et la seconde sur le front, en droite ligne avec la première; que celle-ci, qui est d'un

également certain que cette variété soit constante, toujours dépendante du climat de l'Afrique ou des Indes, et qu'en conséquence de cette seule différence on puisse établir deux espèces distinctes dans le genre de cet animal. Il paroît que les rhinocéros qui n'ont qu'une corne, l'ont plus grosse et plus longue que ceux qui en ont deux : il y a des cornes simples de trois pieds et demi, et peut-être de plus de quatre pieds de longueur sur six et sept pouces de diamètre à la base; il y a aussi des cornes doubles qui ont jusqu'à deux pieds de longueur. Communément ces cornes sont brunes ou de couleur olivâtre;

gris brun, ne passe jamais deux pieds de longueur; que la seconde est jaune, et qu'elle ne croît jamais au-dessus de six pouces. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tome III, pages 17 et 18.) Cependant nous venons de citer des doubles cornes dont la seconde différoit peu de la première qui avoit deux pieds, qui toutes deux étoient de la même couleur; et d'ailleurs il paroît certain qu'elles ne sont jamais à une aussi grande distance l'une de l'autre que le dit cet auteur, puisque les bases de ces deux cornes, conservées dans le cabinet de Hans Sloane, n'étoient pas éloignées de trois pouces.

cependant il s'en trouve de grises, et même quelques unes de blanches : elles n'ont qu'une légère concavité en forme de tasse sous leur base, par laquelle elles sont attachées à la peau du nez; tout le reste de la corne est solide et plus dur que la corne ordinaire : c'est avec cette arme, dit-on, que le rhinocéros attaque et blesse quelquefois mortellement les éléphans de la plus haute taille, dont les jambes élevées permettent au rhinocéros, qui les a bien plus courtes, de leur porter des coups de boutoir et de corne sous le ventre, où la peau est le plus sensible et le plus pénétrable : mais aussi lorsqu'il manque son premier coup, l'éléphant le terrasse et le tue.

La corne du rhinocéros est plus estimée des Indiens que l'ivoire de l'éléphant, non pas tant à cause de la matière, dont cependant ils font plusieurs ouvrages au tour et au ciseau, mais à cause de sa substance même, à laquelle ils accordent plusieurs qualités spécifiques et propriétés médicinales; les blanches, comme les plus rares, sont aussi celles qu'ils estiment et qu'ils recherchent le plus. Dans les présens que le roi de Siam envoya à

Louis XIV en 1686, il y avoit six cornes de rhinocéros. Nous en avons au Cabinet du roi douze de différentes grandeurs, et une entre autres qui, quoique tronquée, a trois pieds huit pouces et demi de longueur.

Le rhinocéros, sans être ni féroce, ni carnassier, ni même extrêmement farouche, est cependant intraitable*; il est à peu près en grand ce que le cochon est en petit, brusque et brut, sans intelligence, sans sentiment et sans docilité : il faut même qu'il soit sujet à des accès de fureur que rien ne peut calmer; car celui qu'Emmanuel roi de Portugal envoya au pape en 1513, fit périr le bâtiment sur lequel on le transportoit; et

* Chardin dit (tome III, page 45) que les Abissins apprivoisent les rhinocéros, qu'ils les élèvent au travail comme on fait les éléphans. Ce fait me paroît très-douteux; aucun autre voyageur n'en fait mention, et il est sûr qu'à Bengale, à Siam, et dans les autres parties de l'Inde méridionale, où le rhinocéros est peut-être plus commun qu'en Éthiopie, et où l'on est accoutumé à apprivoiser les éléphans, il est regardé comme un animal indomtable, et dont on ne peut faire aucun usage pour le service domestique.

celui que nous avons vu à Paris ces années dernières, s'est noyé de même en allant en Italie. Ces animaux sont aussi, comme le cochon, très-enclins à se vautrer dans la boue et à se rouler dans la fange : ils aiment les lieux humides et marécageux, et ils ne quittent guère les bords des rivières. On en trouve en Asie et en Afrique, à Bengale, à Siam, à Laos, au Mogol, à Sumatra, à Java, en Abissinie, en Éthiopie, au pays des Anzicos, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance; mais en général l'espèce en est moins nombreuse et moins répandue que celle de l'éléphant : il ne produit de même qu'un seul petit à la fois, et à des distances de temps assez considérables. Dans le premier mois, le jeune rhinocéros n'est guère plus gros qu'un chien de grande taille. Il n'a point, en naissant, la corne sur le nez, quoiqu'on en voie déja le rudiment dans le fœtus; à deux ans cette corne n'a encore poussé que d'un pouce, et à six ans elle a neuf à dix pouces; et comme l'on connoît de ces cornes qui ont près de quatre pieds de longueur, il paroît qu'elles croissent au moins jusqu'au moyen âge, et peut-être pendant toute la vie de

l'animal, qui doit être d'une assez longue durée, puisque le rhinocéros décrit par M. Parsons n'avoit, à deux ans, qu'environ la moitié de sa hauteur; d'où l'on peut inférer que cet animal doit vivre, comme l'homme, soixante-dix ou quatre-vingts ans.

Sans pouvoir devenir utile comme l'éléphant, le rhinocéros est aussi nuisible par la consommation, et sur-tout par le prodigieux dégât qu'il fait dans les campagnes; il n'est bon que par sa dépouille: sa chair est excellente au goût des Indiens et des Nègres; Kolbe dit en avoir souvent mangé, et avec beaucoup de plaisir. Sa peau fait le cuir le meilleur et le plus dur qu'il y ait au monde; et non seulement sa corne, mais toutes les autres parties de son corps, et même son sang, son urine et ses excrémens sont estimés comme des antidotes contre le poison, ou comme des remèdes à plusieurs maladies. Ces antidotes ou remèdes, tirés des différentes parties du rhinocéros, ont le même usage dans la pharmacopée des Indes que la thériaque dans celle de l'Europe. Il y a toute apparence que la plupart de ces vertus sont imaginaires: mais combien n'y a-t-il pas de

choses bien plus recherchées qui n'ont de valeur que dans l'opinion !

Le rhinocéros se nourrit d'herbes grossières, de chardons, d'arbrisseaux épineux, et il préfère ces alimens agrestes à la douce pâture des plus belles prairies : il aime beaucoup les cannes de sucre, et mange aussi de toutes sortes de grains. N'ayant nul goût pour la chair, il n'inquiète pas les petits animaux ; il ne craint pas les grands, vit en paix avec tous, et même avec le tigre, qui souvent l'accompagne sans oser l'attaquer. Je ne sais donc si les combats de l'éléphant et du rhinocéros ont un fondement réel ; ils doivent au moins être rares, puisqu'il n'y a nul motif de guerre ni de part ni d'autre, et que d'ailleurs on n'a pas remarqué qu'il y eût aucune espèce d'antipathie entre ces animaux ; on en a vu même en captivité vivre tranquillement et sans s'offenser ni s'irriter l'un contre l'autre. Pline est, je crois, le premier qui ait parlé de ces combats du rhinocéros et de l'éléphant : il paroît qu'on les a forcés à se battre dans les spectacles de Rome ; et c'est probablement de là que l'on a pris l'idée que quand ils sont en liberté et dans leur

naturel, ils se battoient de même : mais, encore une fois, toute action sans motif n'est pas naturelle; c'est un effet sans cause, qui ne doit point arriver, ou qui n'arrive que par hasard.

Les rhinocéros ne se rassemblent pas en troupes, ni ne marchent en nombre comme les éléphans; ils sont plus solitaires, plus sauvages, et peut-être plus difficiles à chasser et à vaincre. Ils n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne soient provoqués; mais alors ils prennent de la fureur et sont très-redoutables : l'acier de Damas, les sabres du Japon, n'entament pas leur peau; les javelots et les lances ne peuvent la percer; elle résiste même aux balles de mousquet; celles de plomb s'applatissent sur ce cuir, et les lingots de fer ne le pénètrent pas en entier : les seuls endroits absolument pénétrables dans ce corps cuirassé, sont le ventre, les yeux et le tour des oreilles; aussi les chasseurs, au lieu d'attaquer cet animal de face et debout, le suivent de loin par ses traces, et attendent, pour l'approcher, les heures où il se repose et s'endort. Nous avons au Cabinet du roi un fœtus de rhinocéros, qui nous a été envoyé

de l'île de Java, et qui a été tiré hors du corps de la mère : il est dit, dans le Mémoire qui accompagnoit cet envoi, que vingt-huit chasseurs s'étant assemblés pour attaquer ce rhinocéros, ils l'avoient d'abord suivi de loin pendant quelques jours, faisant de temps en temps marcher un ou deux hommes en avant pour reconnoître la position de l'animal; que par ce moyen ils le surprirent endormi, s'en approchèrent en silence et de si près, qu'ils lui lâchèrent tous ensemble leurs vingt-huit coups de fusil dans les parties inférieures du bas ventre.

On a vu, par la description de M. Parsons, que cet animal a l'oreille bonne, et même très-attentive; on assure aussi qu'il a l'odorat excellent : mais on prétend qu'il n'a pas l'œil bon, et qu'il ne voit, pour ainsi dire, que devant lui. La petitesse extrême de ses yeux, leur position basse, oblique et enfoncée, le peu de brillant et de mouvement qu'on y remarque, semblent confirmer ce fait. Sa voix est assez sourde lorsqu'il est tranquille; elle ressemble en gros au grognement du cochon; et lorsqu'il est en colère, son cri devient aigu et se fait entendre de fort loin

Quoiqu'il ne vive que de végétaux, il ne rumine pas : ainsi il est probable que, comme l'éléphant, il n'a qu'un estomac et des boyaux très-amples, et qui suppléent à l'office de la panse. Sa consommation, quoique considérable, n'approche pas de celle de l'éléphant; et il paroît, par la continuité et l'épaisseur non interrompue de sa peau, qu'il perd aussi beaucoup moins que lui par la transpiration.

Fin du tome quatrième.

TABLE

Des articles contenus dans ce volume.

